BNP

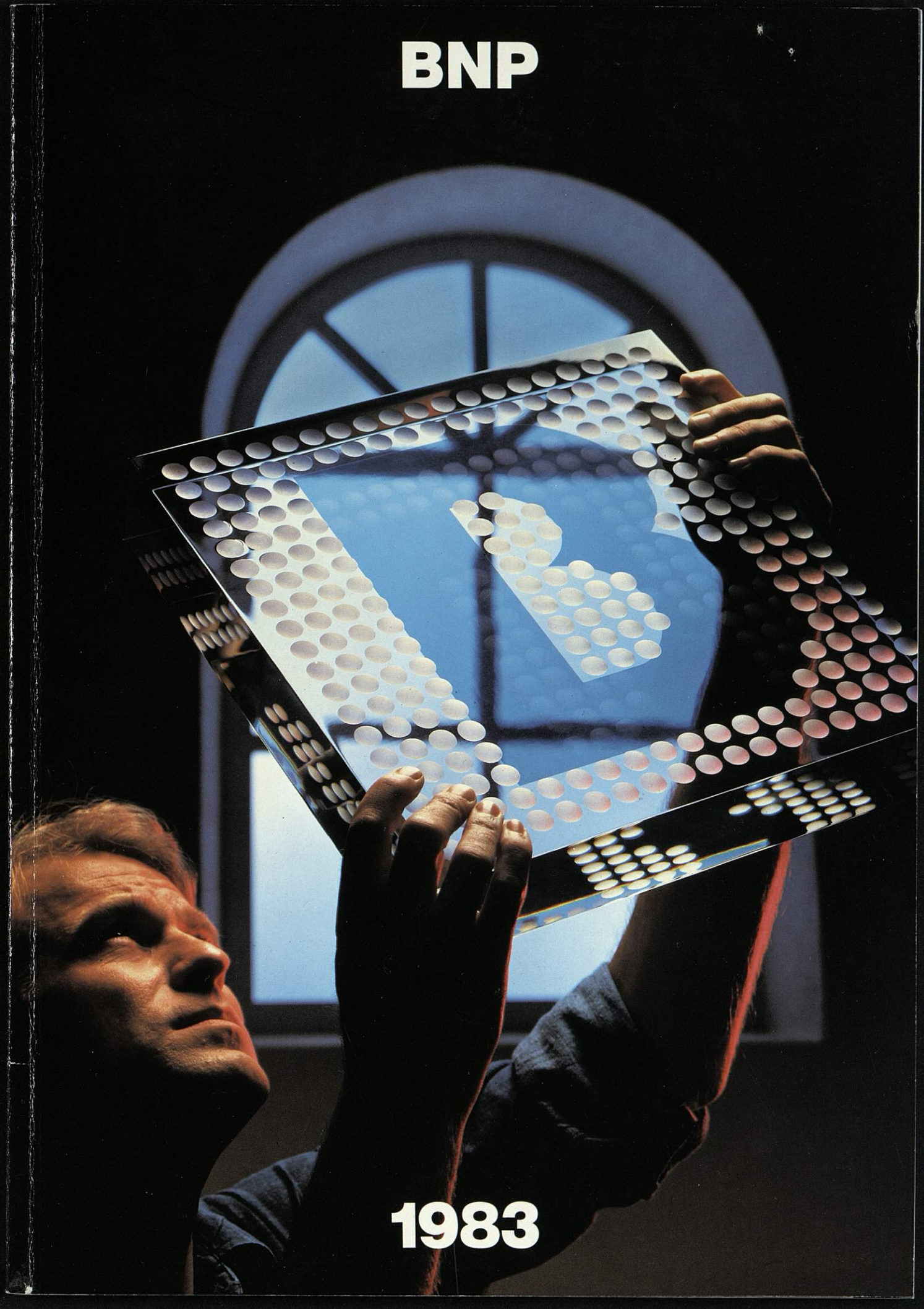

1983

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président
M. René Thomas

Présidents d'Honneur
Henry Bizot
Pierre Ledoux

Vice-Président d'Honneur
Pierre Calvet

Administrateurs
MM. Robert Bezias
Jean-Pierre Capron
Mme Monique Chalon
MM. Jean-Marie Chevalier
Léon Cligman
Roger Kerinec
Daniel Lebègue
Jean Louis
Pierre Marcolini
Daniel Merlin
Jean-Pierre Moussy
Michel Prada
Paul Ramadier
Dominique Strauss-Kahn

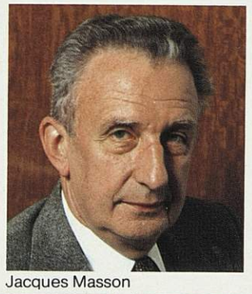
Jacques Masson

René Thomas

Jacques Henri Wahl

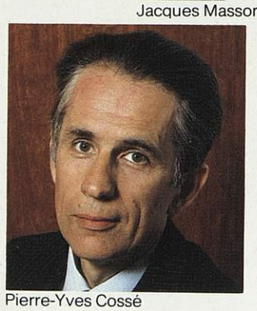
Pierre-Yves Cossé

Jean Gagné

Pierre Mendras

Claude Reinhart

Guy Real del Sarte

DIRECTION GÉNÉRALE

René Thomas
Président

Jacques Masson
Directeur général

Jacques Henri Wahl
Directeur général

Pierre-Yves Cossé
Directeur général adjoint
Direction des Grandes Entreprises et du Développement

Jean Gagné
Directeur général adjoint
Réseaux Métropolitains

Pierre Mendras
Directeur général adjoint
Division Internationale

Claude Reinhart
Directeur général adjoint
Direction Financière
Comptabilité Générale et Gestion Prévisionnelle

Guy Real del Sarte
Inspecteur Général

Edouard Finot
Directeur central
Division Internationale

Guy Hazard
Directeur central
Responsable de l'Organisation, de l'Informatique et de l'Administration Générale

Emmanuel Philippon
Directeur central
Direction des Relations, Agences et Filiales Extérieures

Michel Rubinstein
Directeur central
Conseiller du Président

BANQUE NATIONALE DE PARIS
EXERCICE 1983

RAPPORT D'ACTIVITÉ 4

L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE 5
UNE BANQUE EN FRANCE 12
UNE BANQUE DANS LE MONDE 20
LES HOMMES ET LES TECHNIQUES 23

CHIFFRES CLÉS DE LA BNP 25

BILANS ET RÉSULTATS 26

RÉSULTATS ET BILAN DE LA BNP 27

BILAN BNP 28
COMPTE DE RÉSULTATS DE LA BNP 30
RÉSULTATS FINANCIERS 32
PARTICIPATIONS ACQUISES OU CÉDÉES 33
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS 34
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 38
RÉSOLUTIONS 40
RÉPARTITION DES BÉNÉFICES 1983 41

RÉSULTATS ET BILAN CONSOLIDÉS DU GROUPE BNP 42

ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS 42
- ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN 42
- RÉSULTATS 47
- FONDS PROPRES ET COUVERTURE DES RISQUES 49

BILAN CONSOLIDÉ DU GROUPE BNP 50
COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE BNP 52
PRINCIPES COMPTABLES ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 54
NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS 56
LISTES DES FILIALES ET PARTICIPATIONS 58
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 59
FILIALES ET BANQUES ASSOCIÉES 59

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1 632 580 000 F
RC PARIS B 662 042 449
SIÈGE SOCIAL : 16, BD DES ITALIENS 75009 PARIS

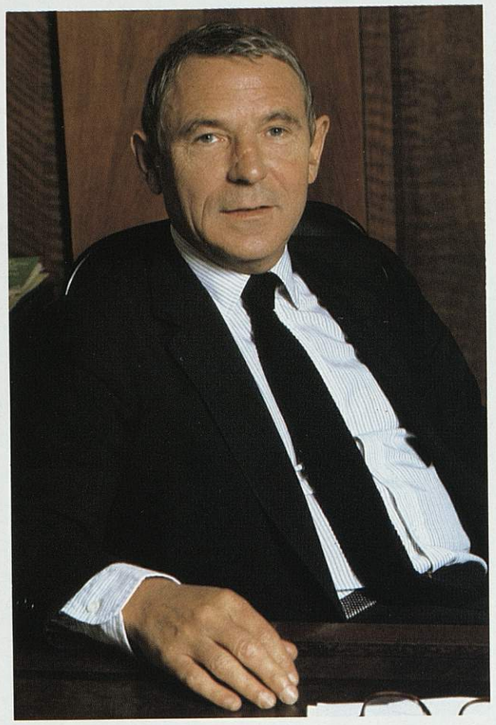

Dans une conjoncture économique encore difficile, les grandes banques françaises ont continué en 1983 de démontrer qu'elles n'avaient rien perdu de leur dynamisme et de leur faculté d'adaptation.

Elles ont poursuivi le développement de leur activité internationale et se sont comportées en partenaires actifs et solidaires de la communauté bancaire mondiale, face à des demandes de rééchelonnement de dettes qui ont augmenté en nombre et en volume de la part de pays connaissant des difficultés de paiements extérieurs. Partenaires solidaires; mais pleinement conscients que tout assainissement durable passe par une reprise économique qui bénéficie au tiers-monde, par une réduction des taux d'intérêt des monnaies directrices, et par la poursuite des efforts déjà entrepris par les pays concernés, sous l'égide des organismes de coopération économique et monétaire internationale.

Sur le plan intérieur, la concurrence est demeurée plus vive que jamais, dans un contexte marqué par des innovations tant dans le domaine du crédit que des opérations financières. En dépit de normes plus strictes, l'encadrement du crédit est devenu moins contraignant, surtout dans la deuxième partie de l'année. Par ailleurs, diverses procédures ont permis — hors encadrement et à des taux privilégiés — de mettre à la disposition des entreprises des crédits de longue durée et à taux fixe. Ces procédures sont un bien pour les entreprises; mais elles ont accru la rigidité du système bancaire alors que des variations de taux sont dans l'ordre des choses. L'activité des marchés financiers a atteint des niveaux jusqu'ici inconnus: la bourse des valeurs a été brillante; des instruments nouveaux ont été créés et bien accueillis du public; les fonds de placement ont réuni des capitaux considérables; de nombreuses introductions sont intervenues dans les bourses de Paris et de province. Bref, le système bancaire français a prouvé son aptitude à répondre aux besoins de l'économie comme sa faculté d'adaptation aux aléas de la conjoncture, aux innovations financières, aux mutations des technologies.

Dans ce mouvement général, la B N P a pleinement tenu son rôle. Banque nationale et internationale, elle a confirmé son double caractère en fonction des priorités qu'elle s'était assignées: soutien du commerce extérieur par des financements en francs et en devises; aide à la création et au développement des petites et moyennes entreprises; présence active et volonté d'innover dans les domaines des opérations financières et de l'épargne investie. En outre, elle a complété son réseau à l'étranger par des ouvertures de sièges ou de bureaux de représentation; elle a pris une part grandissante dans les euro-émissions; aux État-Unis, elle a regroupé ses services ayant une activité de banque d'affaires au sein d'une nouvelle entité, la «BNP-International Financial Services Corporation». Enfin, dans le même temps, elle a renforcé et adapté son organisation informatique, afin de réduire ses frais généraux et d'améliorer les services offerts à ses clients.

Les résultats traduisent cet effort, comme ils traduisent, au niveau des provisions, les difficultés financières du monde et de la phase de transition douloureuse que connaît l'économie française.

Le bilan consolidé au 31 décembre 1983 atteint 843 milliards de francs; en hausse de 13,9% sur celui de l'an passé. Les fonds propres s'élèvent, après répartition, à 12,8 milliards de francs; ils augmentent de 21 %, pourcentage supérieur aux progrès du bilan et des remplois à la clientèle. Enfin, le bénéfice net consolidé représente 1,5 milliard de francs, après 5,1 milliards de francs de provisions nouvelles, dont les trois cinquièmes ont été affectés aux risques souverains. Ainsi la banque sort-elle renforcée de cet exercice. Renforcement nécessaire, compte tenu des difficultés présentes nées de l'inadaptation des structures industrielles et de l'endettement du tiers-monde. Difficultés dont il faudra des années pour venir à bout.

La B N P a conscience des tournants à prendre dans un métier et un monde qui changent. Elle s'y prépare, sachant bien que la rentabilité est la pierre de touche de son avenir, et que l'ensemble de son personnel, en France et dans les pays où elle est aujourd'hui implantée, y contribuera avec unité, imagination et professionnalisme.

Paris, le 1er juin 1984

René Thomas

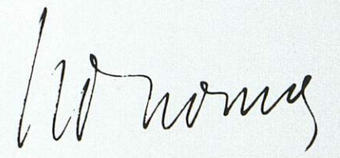

RAPPORT D'ACTIVITÉ

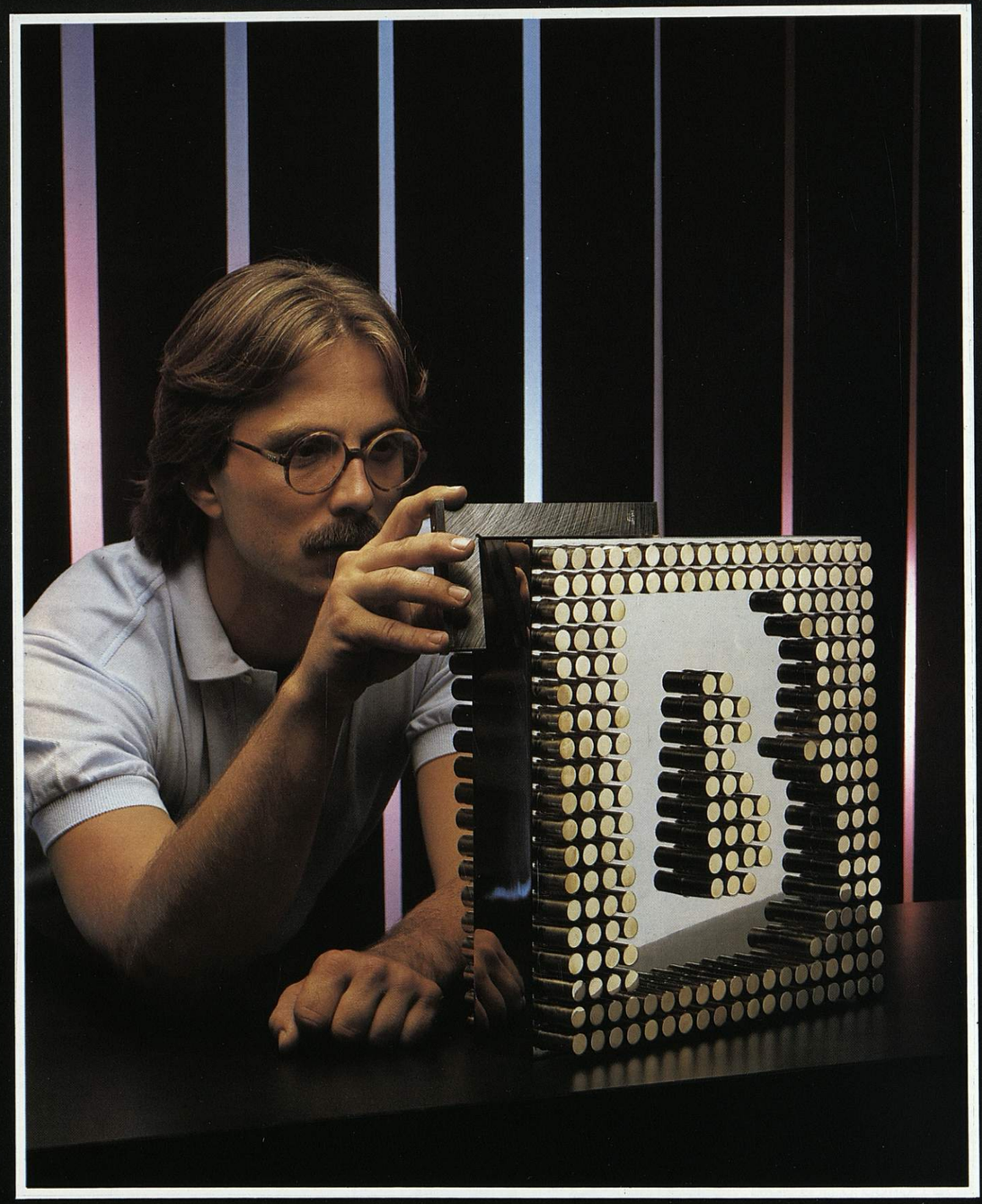

L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE

En 1983, pour la deuxième année consécutive, l'économie mondiale a poursuivi son effort de désinflation. La hausse tendancielle des prix que l'on observait depuis une dizaine d'années a été ainsi inversée.

Cette performance remarquable n'a pas été sans engendrer au démarrage des effets dépressifs. Les efforts d'ajustement entrepris dans les pays industriels ont freiné la croissance économique de façon plus ou moins brutale selon les pays et ont même parfois fait reculer l'activité. Il en est résulté un gonflement parfois considérable du nombre des demandes d'emploi.

Mais après cette phase d'assainissement inévitable, les grands pays industriels ont connu en 1983 une incontestable reprise. Ils ont entraîné dans leur sillage les nouveaux pays industriels de la zone Pacifique. Les autres, qui souffrent encore de graves déséquilibres financiers, ont dû maintenir et dans certains cas renforcer les mesures visant à restaurer les grands équilibres économiques. Dans les pays en développement les plus endettés, des politiques sévères de réduction des importations ont été mises en œuvre au moment où le niveau des taux d'intérêt et la poussée du dollar les rendaient incapables de faire face à leurs échéances.

En France, l'année écoulée aura été marquée par le souci de combler le retard pris dans la lutte contre l'inflation et de rétablir les comptes extérieurs. Cela s'est traduit sur le plan monétaire par une réduction très sensible de l'objectif de croissance des liquidités et par un encadrement du crédit plus sévère.

Le ralentissement de l'activité, en réduisant l'incitation à investir et en entraînant une baisse des stocks, a d'ailleurs freiné la demande de crédit et, par contrecoup, la progression des dépôts bancaires. Cette évolution s'est accompagnée, avec l'apparition et le développement de nouveaux produits d'épargne, d'une progression des placements financiers stimulés par les perspectives de désinflation et des niveaux de rémunération relativement élevés.

IMPLANTATIONS DE LA BNP A L'ÉTRANGER

EUROPE
République Démocratique Allemande, République Fédérale d'Allemagne, Belgique, Espagne, Grande-Bretagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Iles Anglo-Normandes, Luxembourg, Monte-Carlo, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suède, Suisse, U.R.S.S., Yougoslavie.

AMÉRIQUE
Argentine, Bahamas, Brésil, Canada, Colombie, Costa Rica, États-Unis, Iles Caïmans, Haïti, Mexique, Panama, Vénézuéla.

AFRIQUE
Burundi, Cameroun, Congo, Côte-d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Gabon, Gambie, Haute-Volta, Maroc, Niger, Nigéria, Rwanda, Sénégal, Togo, Tunisie, Zaïre, Zimbabwe. Ile Maurice.

ASIE
République Populaire de Chine, République de Corée, Taïwan, Hong-Kong, Inde, Indonésie, Japon, Macao, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande.

OCÉANIE
Australie, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Vanuatu.

MOYEN-ORIENT
Bahrein, Émirats Arabes Unis, Iran, Jordanie, Koweit, Liban, Yémen.

UNE AMORCE DE REPRISE MONDIALE DANS LA DÉSINFLATION

L'Amérique du Nord et l'Asie du Sud-Est ont connu une croissance soutenue en 1983. En Europe, les pays qui avaient réussi en 1982 à enrayer leur inflation sont entrés dans une phase de redressement conjoncturel. En revanche, d'autres ont dû s'appliquer à réduire leurs déséquilibres financiers. Quant aux pays en développement les plus endettés, leur situation est restée préoccupante.

1 La vigoureuse reprise de l'économie américaine en 1983, en provoquant un fort déficit commercial des États-Unis (−70 milliards de dollars) a soutenu l'activité dans le reste du monde. Cette influence a été particulièrement favorable pour le Canada, le Japon et les pays de l'Asie du Sud-Est dont la production s'est nettement redressée. Cependant, la reprise ne s'est pas encore étendue à l'ensemble des pays industrialisés. L'ampleur des déficits budgétaires de certains pays de l'Europe du Nord (12,2% du Pl.B. en Belgique, 12,9% en Irlande) et de l'Italie (11,9%) et, parfois celle de l'inflation (12,9% en Espagne, 12,7% en Italie) ont contraint à l'adoption de politiques économiques restrictives, de nature à freiner sérieusement la croissance. →

2 Les pays en développement très endettés ont rencontré des difficultés accrues pour faire face à leurs échéances. En effet, les taux d'intérêt sont restés très élevés et le dollar a de nouveau progressé (+5,7% en taux effectif) ce qui a alourdi le service de la dette de pays ayant contracté des emprunts libellés pour 80% en dollars. L'année 1983 aura connu un nombre record de renégociations, portant sur la moitié environ de la dette. Les accords de rééchelonnements passés ont eu pour condition la mise en œuvre de programmes de stabilisation sévères combinant le rétablissement des comptes extérieurs et des réductions substantielles de la demande. Dans ces conditions, la reprise du marché américain n'a pas suffi à éviter de sévères récessions dans les pays d'Amérique Latine. →

3 L'inflation s'est limitée à 5,3% en moyenne pour les pays de l'OCDE contre 6,5% en 1982 et 9,1% en 1981. C'est là le résultat d'une série de facteurs favorables. La baisse du prix du pétrole (−12,5%) a joué un rôle incontestable au début de l'année. Ensuite, la reprise économique d'un certain nombre de pays a favorisé les gains de productivité, ce qui a allégé les coûts de production. Dans le même sens, l'évolution des rémunérations salariales s'est nettement ralentie et les nouveaux accords passés à l'occasion des négociations collectives ont témoigné d'un recul certain des anticipations inflationnistes. Enfin, les clauses d'indexation sont devenues moins nombreuses et plus lâches.

Sans doute la désinflation paraît-elle atteindre un plancher dans les pays qui ont le mieux bénéficié des politiques monétaires restrictives mises en œuvre depuis quelques années. Dans d'autres cas, cependant, l'effort de désinflation n'a été entrepris qu'en 1983 et n'a pas encore entièrement porté ses fruits. →

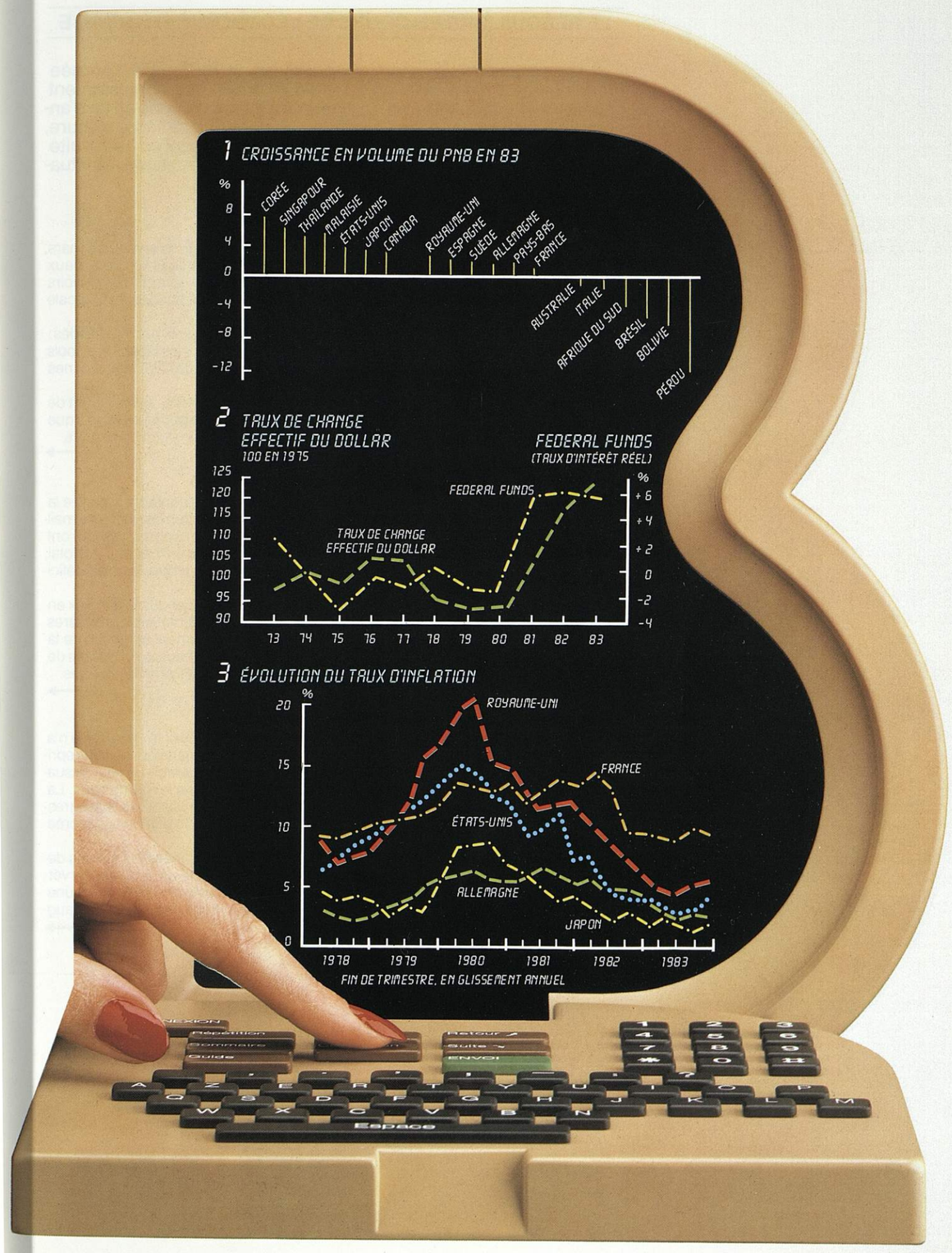

LE RÉÉQUILIBRE EN COURS DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

La conjoncture économique française en 1983 a été marquée pour l'essentiel par la mise en œuvre d'un programme d'ajustement rigoureux. Des résultats non négligeables ont été obtenus en fin d'année sur le plan du commerce extérieur, et, dans une moindre mesure, sur celui de l'inflation. Le ralentissement de l'activité qui en est résulté a été limité grâce à un remarquable essor des exportations. La situation de l'emploi s'est cependant détériorée.

1 Au lendemain du réajustement des parités dans le S.M.E. intervenu en mars, la nécessité de réduire l'écart d'inflation persistant entre la France et ses principaux partenaires et de retrouver l'équilibre des comptes extérieurs a conduit les pouvoirs publics à adopter une série de mesures d'ajustement de nature budgétaire et fiscale pour l'essentiel.

Certains impôts ont été accrus, de nouveaux prélèvements ont été décidés : emprunt obligatoire, cotisation sociale exceptionnelle, vignette sur les tabacs et alcools. Des économies ont été par ailleurs effectuées sur les dépenses de l'État, des régimes sociaux et des grandes entreprises nationales.

Au total, la demande interne a été ainsi réduite d'environ 2 %. Enfin, l'effort de désindexation lié à l'adoption d'une norme d'inflation de 8 % a été poursuivi, tandis que l'objectif de croissance de la masse monétaire a été abaissé d'un point de 10 à 9 %. →

2 La politique de rééquilibre a permis d'inverser l'écart de conjoncture entre la France et ses principaux partenaires. La reprise mondiale s'est combinée à une meilleure compétitivité des produits nationaux pour encourager les exportations, qui ont augmenté de 22 % en valeur, et limiter la poussée des importations (+ 9,7 %). Au total, le redressement du commerce extérieur a été plus rapide que prévu, le solde déficitaire se limitant à 42 milliards de francs.

En ce qui concerne l'inflation (+ 9,3 %), l'objectif de 8 % de hausse des prix en glissement n'a pas été respecté, la progression des cours des matières premières importées (+ 32,5 %) ayant été plus forte que prévu, principalement en raison de la vigueur du dollar. Une amélioration est néanmoins en cours : la hausse est passée de 5,1 % à 3,9 % d'un semestre à l'autre pour les prix et de 5,7 % à 3,6 % pour les salaires. →

3 L'investissement est resté très déprimé en 1983. La médiocrité de l'activité n'a pu inciter à accroître les capacités de production. La situation financière des entreprises, qui est restée dans l'ensemble très dégradée, a également exercé un effet dissuasif. Au deuxième semestre, l'ajustement des stocks a joué dans le même sens. La consommation des ménages, en revanche, a mieux résisté, en raison de la progression des prestations sociales et d'une nouvelle baisse de la part du revenu consacrée à l'épargne.

L'amélioration des résultats du commerce extérieur a cependant permis de compenser les effets négatifs de la demande interne sur l'activité qui a pu conserver une légère croissance en 1983. Celle-ci a cependant été insuffisante pour éviter une baisse accélérée des effectifs, notamment dans l'industrie et le bâtiment, et une augmentation du chômage en fin d'année. →

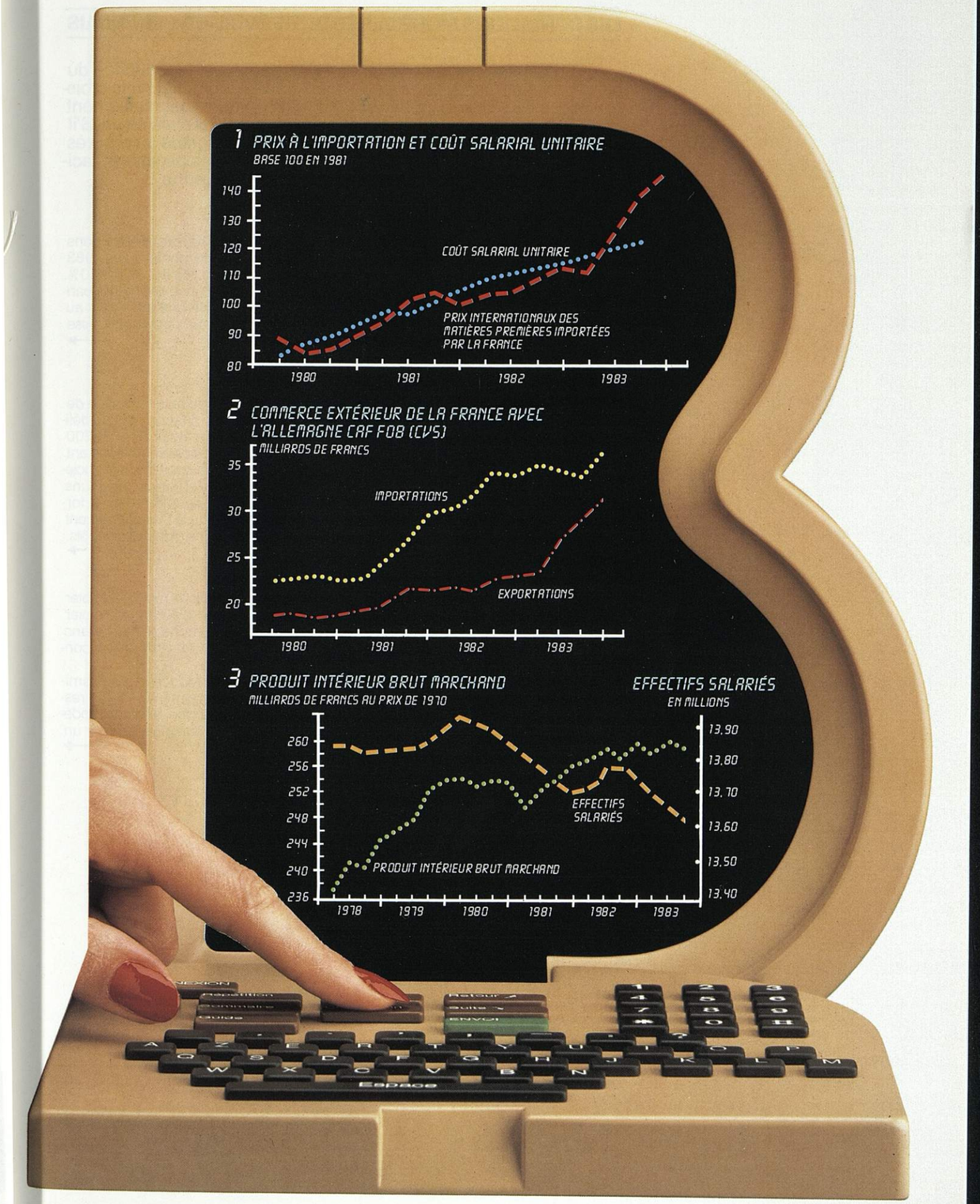

LES CONDITIONS MONÉTAIRES DU RÉÉQUILIBRE FRANÇAIS

L'assainissement de l'économie, en particulier la réduction du taux d'inflation, impliquait de nouveaux efforts pour infléchir la croissance des liquidités monétaires. Ce but a été atteint essentiellement par le freinage du crédit bancaire, dont le coût réel est resté élevé. S'il n'en est pas résulté de tensions importantes, c'est grâce au progrès du marché financier et notamment des émissions d'obligations, facilité par les anticipations à la baisse des taux à long terme.

1 Un freinage de la création monétaire devait appuyer l'effort de désinflation, dans un contexte de stagnation de l'activité. La croissance de la masse monétaire en 1983 a donc été ramenée à 9%, contre 11,5% en 1982, alors que l'objectif initial était de 10%. Ce résultat a été dû à l'inflexion encore plus marquée de la croissance des crédits bancaires, ramenée de 17,8% à 13%, grâce à un renforcement de l'encadrement au second semestre, mais aussi à un affaiblissement de la demande de crédit lié à la baisse de l'investissement et à un certain déstockage. →

2 Les émissions d'obligations contribuent largement à réduire la formation de liquidités, puisqu'elles limitent la création monétaire résultant du financement du déficit public et du développement des crédits. Leur montant brut a été proche de 200 milliards de francs contre 155 en 1982 et leur montant net a dépassé l'accroissement des dépôts bancaires. Cette évolution a été facilitée par certaines innovations financières, en particulier par le développement très important des SICAV et Fonds Communs de Placement de court terme. Elle s'est accompagnée d'un ralentissement dans la formation de l'épargne liquide bancaire, le succès des Comptes pour le Développement Industriel (CODEVI) agissant plus sur la structure que sur le volume global des dépôts. →

3 Le taux du marché monétaire n'a marqué qu'une légère baisse, mais il faut noter qu'il n'a pas non plus été affecté par les accès de faiblesse du franc durant le premier semestre : les autorités monétaires ont en effet concentré sur le marché de l'euro-franc toutes leurs interventions pour la défense de la monnaie, réalisant ainsi une déconnexion des marchés intérieur et extérieur du franc.

Dans ces conditions, le taux de base bancaire, après sa réduction d'un demi-point début janvier, est resté stable. En termes réels il a un peu augmenté, tout en restant plus faible que dans d'autres pays. La baisse des taux à long terme, bien que modérée a favorisé les placements obligataires, d'autant que ceux-ci continuent d'offrir un rendement réel élevé. →

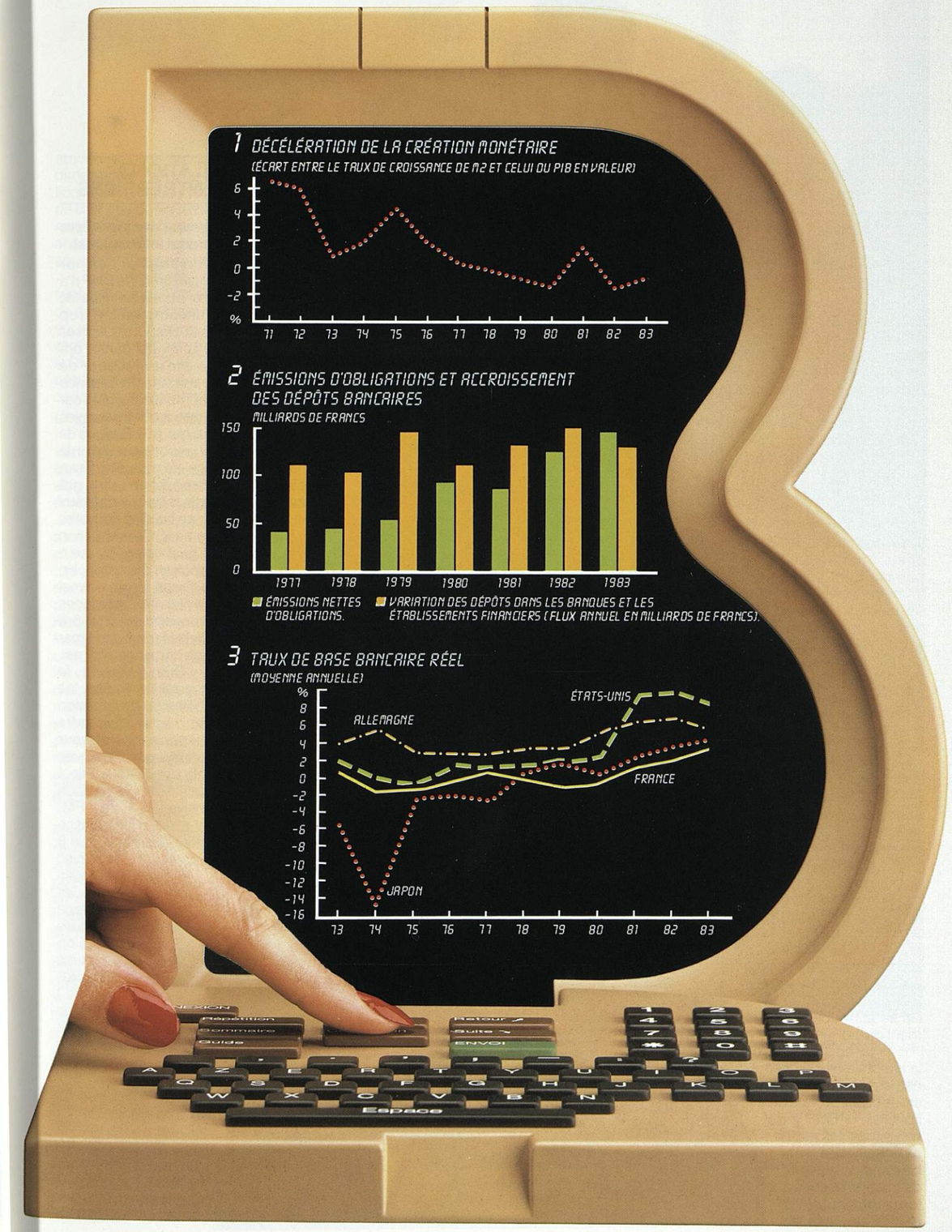

UNE BANQUE EN FRANCE

LES RESSOURCES, LES REMPLOIS ET LES SERVICES

Au cours de 1983, la BNP a accentué sa volonté d'être encore plus proche de sa clientèle d'entreprises comme de particuliers et, pour mieux la servir, elle a continué à mettre à sa disposition une gamme croissante de produits et de services.

En dépit d'une réglementation plus contraignante quant aux ouvertures d'agences nouvelles, la BNP a tenu à renforcer sa présence dans les zones à évolution démographique active. Dans le même temps, elle a doublé le nombre de guichets automatiques de banque dont l'ouverture, 24 heures sur 24, permet un traitement instantané des opérations de caisse les plus courantes dans des endroits aisément accessibles et répartis sur l'ensemble du territoire.

Le développement des points de contact avec la clientèle et le lancement de nouveaux produits d'épargne ont permis à la BNP d'accroître ses ressources très régulièrement tout au long de l'année.

Parallèlement, elle s'est attachée à apporter à l'ensemble de ses clients les conseils qu'ils sont en droit d'attendre, que ce soit pour la gestion optimale de leurs liquidités monétaires ou pour les placements financiers dont les formules se sont considérablement diversifiées.

En ce qui concerne la clientèle des entrepreneurs individuels, des sociétés et des professions libérales, la BNP a déployé tous ses efforts pour satisfaire leurs besoins courants de trésorerie, mais a tenu tout autant à mettre en place les formules de financement destinées à renforcer leur structure financière et, par là même, leur capacité d'investissement et d'innovation, voulant marquer, par la promotion de ce type d'intervention au niveau des capitaux permanents, sa détermination profonde de participer à la nécessaire modernisation des capacités de l'économie française.

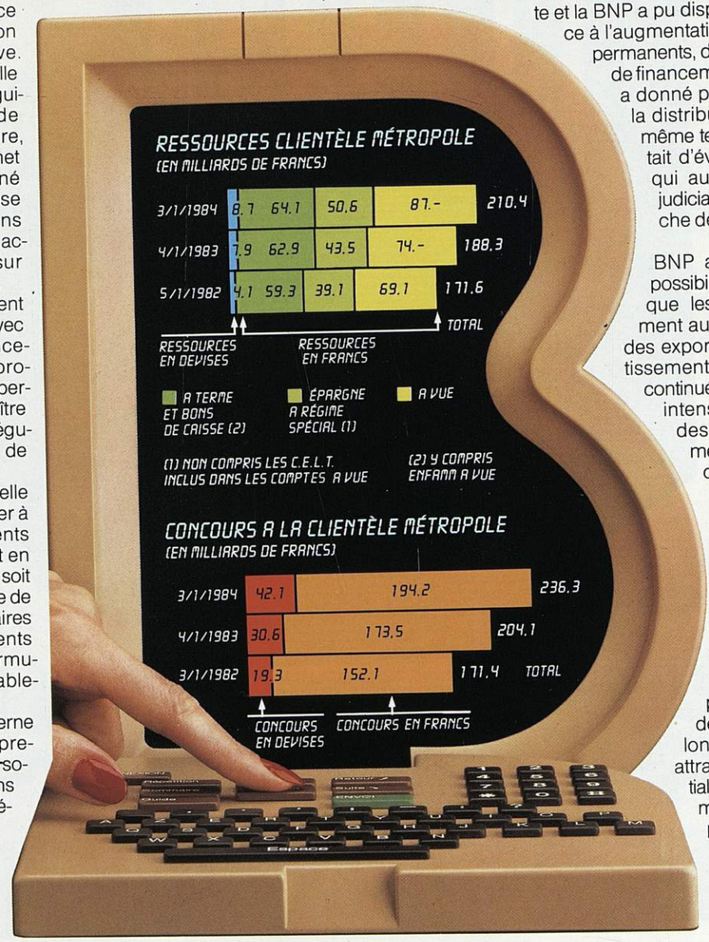

LES RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

Priorité au financement des investissements et du commerce international.

Malgré les contraintes des normes d'encadrement du crédit, la BNP n'a pas voulu répercuter sur sa clientèle les conséquences d'une application trop brutale des nouveaux encours autorisés au début de 1983 : aussi, pendant le premier semestre, a-t-elle dû recourir de façon soutenue au marché du désencadrement et elle a même été obligée, certains mois, de constituer des réserves supplémentaires auprès de la Banque de France. Au cours du second semestre, la demande de crédit a été moins pressante et la BNP a pu disposer en outre, grâce à l'augmentation de ses capitaux permanents, de facultés nouvelles de financement. Cette situation a donné plus de souplesse à la distribution du crédit, en même temps qu'elle permettait d'éviter des arbitrages qui auraient pu être préjudiciables à la bonne marche de certaines affaires.

Bien entendu, la BNP a utilisé toutes les possibilités de progression que les règles d'encadrement autorisaient en faveur des exportations et des investissements prioritaires. Elle a continué à distribuer de façon intensive aux PME - PMI des prêts à l'investissement, appelés Article 8, confortant ainsi, avec le quart des crédits de ce type attribués, sa première place parmi les banques. Dans la même optique, elle a diffusé les prêts bancaires à l'industrie (PB.I.), qui rendent possibles pour des entreprises performantes des investissements à long terme à des taux attractifs : l'enveloppe initiale, d'un montant de 1,4 milliard de francs - la plus importante des banques inscrites - a été intégralement mise en place.

Le soutien aux entreprises exportatrices de toutes dimensions a été une constante des relations de la banque avec sa clientèle : pour ne citer que quelques exemples, les pré-financements export mobilisables se sont accrus de 37 % les mobilisations de créances sur l'étranger de plus de 40 %.

Afin de faciliter encore davantage l'accès de nouvelles entreprises, même de dimension artisanale, au marché extérieur, la BNP a signé une nouvelle convention d'assurance- prospections avec la DREE et la COFACE, de même qu'elle a tenu à participer à la création de la Fondation à l'Exportation Artisanale.

L'ingénierie financière

Depuis longtemps, la BNP intervient activement, grâce à sa banque d'affaires, la Banexi, dans les questions relevant du renforcement des structures financières des entreprises.

En 1983, chacune des dix directions de réseau décentralisées a été dotée d'un «Conseiller haut de bilan», tout spécialement chargé d'orienter et d'aider notre clientèle dans le traitement de ces problèmes. Une telle décentralisation de l'action, jointe à une connaissance approfondie de la problématique industrielle de chaque région, est destinée à multiplier les contacts de nos spécialistes avec les dirigeants d'entreprises et à accélérer la recherche des solutions les mieux appropriées pour ce qui concerne le développement, le rapprochement ou la transmission de leurs affaires.

L'aide à l'innovation et à la création d'entreprises

A un moment où le tissu économique de notre pays se transforme et se renouvelle, la BNP veut marquer sa volonté de s'associer le plus étroitement possible à toutes les initiatives menées dans ce sens. Des prêts participatifs ont notamment été mis en place dans plus de 600 entreprises.

Enfin, la banque a décidé d'attribuer à titre personnel aux créateurs d'entreprises des prêts spéciaux à long terme, qui, par leur souplesse, leur taux réduit et l'absence de garantie, contribueront à l'effort financier de départ souvent nécessaire pour concrétiser des projets et démarrer une activité.

Un élargissement de la gamme des services informatiques pour les entreprises.

Au sein de chaque succursale, depuis plusieurs années, un technicien est chargé de proposer à la clientèle les traitements informatiques que la BNP a mis au point pour améliorer la gestion de trésorerie ou alléger les tâches administratives.

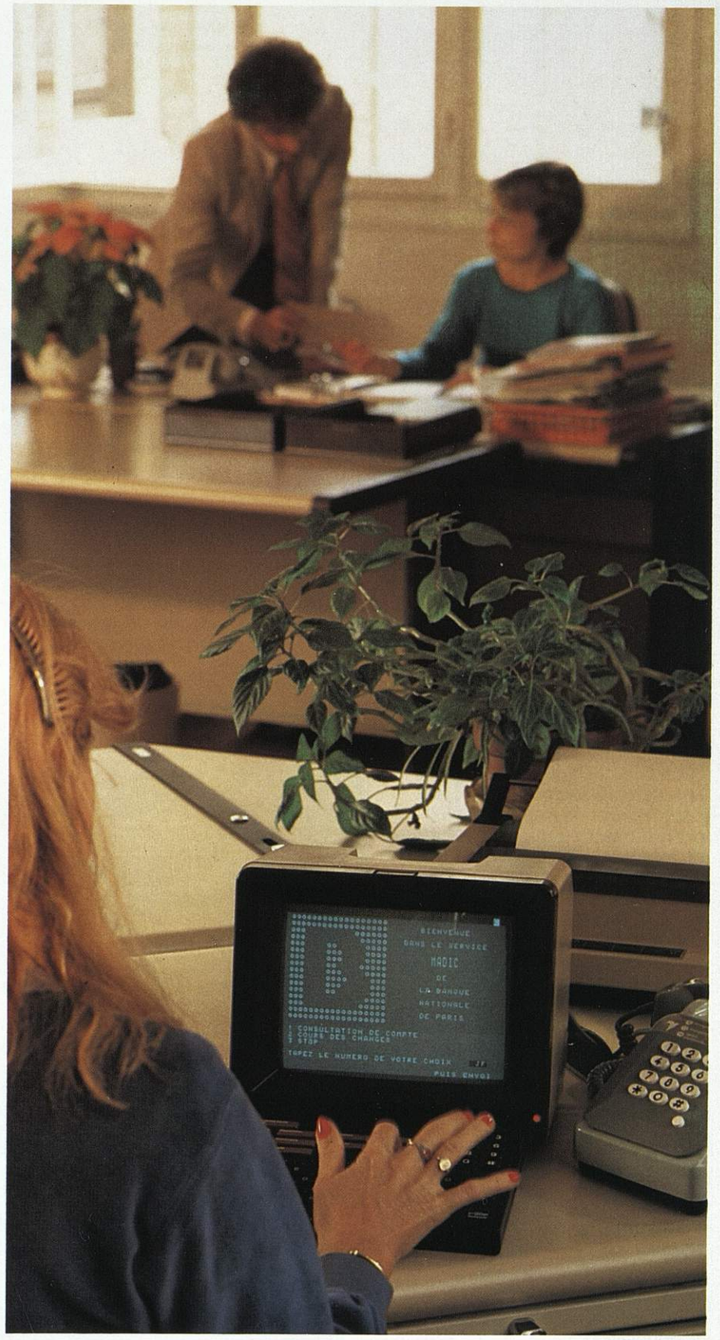

Alors qu'au début ces techniques étaient surtout mises à la disposition des clients importants, les progrès de la télé-informatique les rendent désormais accessibles à des coûts très bas pour les PME - PMI, les artisans et les commerçants. C'est notamment le cas du système MADIC (Mise à Disposition d'Informations à la Clientèle), dont la version simplifiée, désormais accessible par Vidéotex, permet de répondre aux besoins des entreprises de toute taille.

Enfin, à l'intention de la clientèle importatrice et exportatrice, la BNP a continué à offrir en 1983 de nouveaux services comme le système de compensation multi-devises (Netting), la gestion des risques de change, etc.

L'activité de la Banexi banque d'affaires du groupe

Fonds propres et problèmes de haut de bilan constituent une des préoccupations de plus en plus prioritaires des petites et moyennes entreprises françaises.

Depuis dix ans, la BNP, par l'intermédiaire de la Banexi, s'efforce d'apporter des réponses adaptées au problème de développement des PME. Cette action s'est intensifiée depuis trois ans et l'année 1983, en particulier, a vu se renforcer la vocation de la Banexi comme outil privilégié du groupe dans deux domaines essentiels: les interventions en capital-risque et l'ingénierie financière.

En matière de participations industrielles, l'ensemble des investissements de l'exercice a atteint 220 millions de francs contre 120 millions de francs en 1982. Pour l'essentiel ces opérations ont été réalisées pour accompagner une étape de croissance des affaires concernées, qu'il s'agisse d'entreprises anciennes ou de création récente.

Soucieuse d'intervenir également au stade même de l'innovation, la Banexi a poursuivi activement son appui à la Société Financière d'Innovation Finovectron, qu'elle a créée en 1982 avec l'Institut de Développement Industriel (IDI) et qui est spécialisée dans le domaine des hautes technologies informatiques et électroniques. Finovectron a effectué onze prises de participations pour sa première année d'activité. La Banexi a, enfin, contribué très largement à la création, fin 1983, d'une S.F.I. non spécialisée: Natio-Innovation.

En matière d'ingénierie financière, la Banexi, agissant en étroite collaboration avec l'ensemble des sièges du réseau métropolitain et la direction financière de la BNP a examiné, au cours de l'année 1983, plus de 200 dossiers d'entreprises moyennes dans lesquelles se posaient des questions de nature et d'importance diverses: problèmes patrimoniaux, de transmission d'entreprise, de cession, de restructuration interne ou de croissance.

Les solutions apportées ont pris des formes multiples: intervention directe en fonds propres ou ressources permanentes, rapprochement avec un partenaire industriel entre autres.

Dans le domaine international, d'autre part, la Banexi a poursuivi le renforcement de ses équipes spécialisées à Paris et aux Etats-Unis, ce qui a permis d'apporter aux clients du groupe une assistance complète dans l'étude et la réalisation de projets industriels portant soit sur une implantation directe, soit sur la recherche et la mise en œuvre d'une association d'ordre technique ou commercial avec une entreprise américaine ou européenne.

Enfin, dans le secteur de la promotion immobilière où la Banexi assure la responsabilité, pour le compte du groupe, des investissements en fonds propres dans des opérations de construction de logements ou de bureaux, une activité significative a été maintenue malgré les difficultés de cette branche. Ainsi, la Banexi est intervenue dans vingt sept opérations portant sur la création de 1.519 logements ou maisons individuelles et dans quatre opérations portant sur la construction de 53.140 m² de bureaux.

Dans ce dernier domaine, sa filiale, Meunier Promotion, se classe du reste, désormais, au deuxième rang français des promoteurs de ce type de produit. Au-delà de son intervention purement et strictement financière, la Banexi a l'ambition de développer une fonction de dialogue et de réflexion commune avec les dirigeants des entreprises moyennes et petites, fonction de plus en plus inséparable des opérations de haut de bilan.

Le crédit-bail

Rapprochement entre les filiales de crédit-bail, délégation des pouvoirs, création de filiales à l'étranger: la stratégie de notre banque, l'an dernier, en matière de crédit-bail a tourné autour de ces trois axes.

En cours d'année ont été décidés les rapprochements de Natio-Bail et Natio-Crédibail qui traitent le crédit-bail immobilier, et de Natio-Equipement qui a en charge le crédit-bail mobilier.

Par ailleurs, deux autres filiales, Natio-Location (location de matériels d'équipement) et Natio-Énergie (location d'installations destinées à économiser l'énergie ou les matières premières), fonctionnaient déjà aux côtés de Natio-Équipement.

En plaçant ces cinq filiales sous une même autorité, la banque a voulu apporter à sa clientèle, par l'intermédiaire d'un instrument unique, la gamme complète des concours destinés à faciliter l'investissement mobilier et immobilier des entreprises et des professions libérales, qu'il s'agisse de crédit-bail ou de location industrielle.

En 1983, le crédit-bail immobilier a eu une activité soutenue. Elle a permis des investissements d'un montant de 400 millions de francs. De leur côté, le crédit-bail mobilier et la location d'équipement ont fortement progressé: les filiales concernées ont acquis pour 2300 millions de francs de matériels divers destinés à la location, soit une augmentation de 28% par rapport à 1982.

La banque contrôle maintenant, tant dans le domaine du crédit-bail immobilier que dans celui du crédit-bail mobilier, environ 10% du marché.

Par souci de rapidité et d'efficacité accrues, la banque a souhaité octroyer aux directeurs de succursales et d'agences principales, en contact immédiat avec les PME, les PMI et les artisans, des pouvoirs de décision dans le domaine du crédit-bail mobilier. Ces pouvoirs peuvent être délégués aux directeurs des agences rattachées.

Au cours des neuf premiers mois de fonctionnement de cette délégation, 4000 dossiers représentant 600 millions de francs ont été traités selon cette nouvelle formule.

Enfin, dans le cadre de sa politique de développement, la banque et ses filiales françaises de crédit-bail ont décidé de créer ensemble des filiales de leasing à l'étranger soit seules, soit en association avec d'autres banques. Les premières créations opérationnelles ont été la BNP Leasing S.P.A. à Milan, Leasinvest à Porto, B.I.C.I. Bail à Abidjan et Promoleasing à Madrid.

D'autres projets sont en cours d'études. Il s'agit de mettre en place progressivement, en appui du réseau bancaire international de la BNP, un ensemble de sociétés de leasing entretenant d'étroites relations entre elles et pouvant traiter des opérations de leasing domestique, des opérations de leasing international et des opérations dites de «cross borders» leasing.

En conclusion, force est de constater que les entreprises qui souhaitent conforter leurs fonds propres, ont de plus en plus souvent recours aux formules de location des matériels nécessaires à leur développement. C'est particulièrement vrai dans le domaine de l'informatique, de la bureautique, de la robotique et de la télématique. Tout semble donc indiquer que ces formules sont appelées à se développer et que le phénomène présente un caractère mondial et non pas seulement français.

Au service des grandes entreprises

La situation des grandes entreprises, au cours de l'année qui vient de s'écouler, a été fortement contrastée. Une partie d'entre elles commence à sortir victorieusement de la crise. Ce sont celles qui sont compétitives sur le marché mondial et compensent par leur dynamisme sur les marchés porteurs une demande qui continue à stagner dans un bon nombre de pays, notamment dans les pays en voie de développement. Ces mêmes entreprises ont réalisé de substantielles réductions de coût, diminué leurs effectifs, leurs stocks et abaissé leur point mort. Elles ont profité largement des possibilités qu'offraient les marchés financiers en 1983 et ont réduit sensiblement leur endettement bancaire à court terme ou à long terme. Et, pour les entreprises publiques du secteur concurrentiel, leurs fonds propres ont été substantiellement renforcés par des dotations au Trésor Public. Aussi les demandes de crédits ordinaires ont-elles été relativement limitées.

Si elles sont moins consommatrices de crédits ordinaires, ces entreprises performantes attendent, par contre, de la BNP des services de plus en plus sophistiqués, qu'il s'agisse de la gestion des trésoreries en devises dans plusieurs pays, de conseils pour le placement d'excédents de trésorerie ou de montages de financements complexes concernant notamment des opérations réalisées hors de France. La BNP, tout en assurant son rôle premier de distributeur de crédits, répond de manière de plus en plus efficace à ces demandes de services complexes. Il faut noter que ces entreprises ne se limitent pas à un secteur, à une seule catégorie juridique ou à un pays unique. Ceci confirme qu'à côté des évolutions globales que subissent les différents secteurs de l'économie, la qualité de la gestion est plus que jamais le critère décisif de différenciation.

Cette première catégorie, quoique importante, n'est pas la plus nombreuse. Bien des grandes entreprises, tout en amorçant un redressement industriel et commercial, n'ont pu améliorer leur structure financière. Elles ont fait appel dans des proportions accrues aux financements bancaires pour financer leur développement et leur fonds de roulement. Bien évidemment, de telles évolutions ne sauraient se poursuivre indéfiniment. Aussi, la BNP a-t-elle noué un dialogue serré avec certains de ses grands clients pour examiner les conditions et les délais d'un retour à des structures financières moins déséquilibrées. Les Pouvoirs Publics ont été, dans certains cas, partie prenante à des diagnostics industriels et financiers se concluant par la mise en œuvre d'efforts exceptionnels de la part des actionnaires, de la puissance publique et des banques.

Globalement, les crédits aux grandes entreprises ont progressé à un rythme moins rapide qu'en 1982. Cette progression, du 1er janvier au 31 décembre n'a été que de 12%, contre 19% l'année précédente, atteignant 72.591 millions de francs, encadrés ou non.

LES RELATIONS AVEC LES PARTICULIERS

Un développement accéléré de la banque libre service

L'évolution des techniques informatiques et le rythme très soutenu d'installations d'automates bancaires - 430 guichets automatiques de banque à fin 1983 contre 250 à fin 1982 - ont permis à notre clientèle de disposer d'un service rapide et pratique, 24 heures sur 24 et chaque jour de la semaine. Il est prévu, qu'à fin 1984, 650 machines de ce type seront en service.

A la carte bleue, dont le nombre de porteurs au sein de notre établissement dépasse 1 100 000, est venue s'ajouter la carte bronze qui offre également l'accès à notre réseau de guichets automatiques et donne aussi la possibilité d'accéder au service B, qui permet d'obtenir dans tous les guichets automatiques répartis en France le solde des comptes ou le relevé des dernières opérations.

La BNP a été tout aussi active dans l'installation, chez les commerçants et les grandes surfaces, de Terminaux Points de Vente (TPV). Elle participe aux expériences interbancaires de paiement électronique en cours notamment à Aix-en-Provence et à Saint-Étienne et à l'étude de la carte à mémoire, technologie nouvelle certainement pleine d'avenir.

Après avoir soigneusement testé l'intérêt du système Télétel sur des places comme Vélizy ou Strasbourg, la BNP est désormais en mesure de proposer à une clientèle de plus en plus nombreuse «la Banque à domicile» à partir du Minitel. L'ensemble de services qu'il est possible d'obtenir à partir du Minitel est appelé à connaître, à court terme, un développement considérable.

Mais quel que soit le développement de la télé-informatique, la BNP continuera avant tout à privilégier les rapports de confiance qu'elle a su établir entre son personnel et sa clientèle.

Une meilleure connaissance de notre clientèle

L'automatisation progressive d'un certain nombre d'opérations bancaires a aussi pour effet de rendre plus disponible notre personnel dans sa mission de conseil à la gestion des disponibilités des ménages et de financement de leurs besoins.

L'année 1983 a vu l'apparition de nouveaux produits d'épargne. Le Livret d'Épargne Populaire, lancé dès 1982 et bien que soumis à des conditions limitatives d'ouverture, a connu une vive progression. Ce sont surtout les comptes pour le développement industriel, dont le démarrage s'est situé en octobre, qui ont été la grande nouveauté de l'année 1983 : en quelques mois, plus de 600 000 comptes ont été ouverts, avec des soldes moyens proches du plafond. Il en a été ainsi pour d'autres produits de placement que le réseau d'exploitation a proposés à la clientèle dans les meilleurs délais. La réforme du Plan d'Épargne Logement, dont le taux de rendement et le plafond ont été sensiblement relevés, en juin, a suscité plus de 80 000 nouvelles ouvertures. La BNP a, dans le même esprit, mis au point des formules plus élaborées de gestion de l'épargne comme les SICAV de court terme, les fonds de placement à court terme et les comptes d'épargne en actions, qui ont connu un vif succès.

C'est un fait que l'augmentation très sensible du nombre de produits d'épargne, les multiples innovations en matière de placements financiers et la diversité des situations fiscales rendent les choix de la clientèle beaucoup plus difficiles et suscitent à juste titre de sa part de nouvelles exigences vis-à-vis de leurs interlocuteurs à la banque, qui se doivent de les conseiller au mieux de leurs intérêts présents et futurs.

Nos agents d'accueil au guichet reçoivent une formation spécifique de manière à mieux appréhender les désirs de leur clientèle et savoir y répondre. En outre, plusieurs centaines de conseillers de la clientèle de particuliers et de gestionnaires conseils de patrimoine sont plus particulièrement à la disposition des détenteurs de portefeuilles de valeurs mobilières.

L'objectif de la BNP est que chaque client puisse trouver auprès de son siège la ou les formules d'épargne les mieux adaptées à sa situation, à son âge,

à son régime d'imposition. Il implique, de la part d'un personnel dont le métier est la banque, une relation individuelle avec le client et une connaissance complète des produits et placements offerts.

A l'égard des associations et des organisations à but non lucratif, qui regroupent à des titres très divers des millions de français, la BNP a été l'une des toutes premières banques à adapter ses formules de placement à la spécificité de ces personnes morales. Une nouvelle SICAV à court terme, Natio-Associations, a été créée à leur intention au début de 1983 et le succès qu'elle rencontre témoigne qu'elle correspondait bien à un besoin réel.

Crédits à la clientèle des particuliers

Les mesures gouvernementales figeant l'encours des prêts personnels accordés par la banque au niveau atteint le 30 novembre 1982 ont contraint la BNP à limiter fortement la distribution de ce type de crédits.

La banque a cependant pu globalement maintenir des prêts à l'habitation dont le caractère social est évident : il en a été ainsi des prêts principaux liés à l'épargne logement (+ 18,1%), mais en dépit de l'utilisation maximale des possibilités laissées par l'encadrement, il n'a pas été totalement possible de satisfaire la forte demande de prêts conventionnés.

LA BNP ET LE MARCHÉ FINANCIER

1 - Les marchés boursiers

L'année 1983 fera date dans l'histoire des marchés financiers. A l'exception de Hong-Kong, tous ont fortement progressé, reflétant l'amorce ou à tout le moins l'espoir d'une reprise économique mondiale. Mais, paradoxalement c'est à Paris que la hausse a été la plus forte (+ 56% pour l'indice CAC) alors que le redressement conjoncturel ne se manifestait pas encore.

Ce mouvement tient en partie à un phénomène de rattrapage après la forte baisse de 1981 et la stagnation de 1982. Il est dû également à l'afflux de capitaux, souvent d'origine étrangère, attirés par le bas niveau des valeurs françaises dès que la politique de rigueur, adoptée en mars à l'appui de la dévaluation du franc, eut confirmé que la France ne s'engagerait pas dans la voie de l'autarcie. L'étroitesse du marché, où les valeurs disponibles sont devenues rares depuis les nationalisations de 1981, a accentué le redressement des cours. Toutefois, en ont seules bénéficié les entreprises exportatrices, qui tiraient profit de la faiblesse relative du franc.

L'activité boursière a été intense, le volume des transactions battant tous ses records, mais plus nettement encore en matière d'obligations - en liaison avec le développement des émissions - que d'actions. Les augmentations de capital ont atteint des chiffres sans précédent (9 milliards de francs) mais limités en regard de l'appétit du marché. De nouveaux types de valeurs mobilières ont fait leur apparition, avec un succès inégal, très marqué pour les titres participatifs d'entreprises nationales, plus mitigé pour les actions à dividende prioritaire sans droit de vote. La bourse a bénéficié également de la création du second marché qui a connu un grand succès avec l'introduction de titres de 26 sociétés en 1983.

Malgré leur orientation favorable, les marchés étrangers ont pâti de leur comparaison avec Paris. Très ferme jusqu'au printemps, Wall Street a ensuite marqué le pas, préoccupé par la menace que les taux d'intérêt, restés très élevés en termes réels, pouvaient faire peser sur une reprise économique bien engagée. L'indice Dow Jones, de 1.046 fin 1982 est passé à 1.260 un an plus tard, après avoir plusieurs fois franchi ce niveau en cours d'année. Les autres marchés ont connu des hausses intermédiaires entre celles de Paris et de New York, à l'exception des mines d'or, affectées par l'effritement des cours du métal. L'once d'or a en effet fléchi de USD 448 à 381. Pour les porteurs français, l'évolution des valeurs étrangères a été fortement accentuée par la hausse de la devise-titres: en un an, le dollar-titres s'est élevé de 8,35 francs à 10,64 francs (+ 27%).

2. LES SICAV du Groupe BNP

Dans cet environnement favorable, nos SICAV ont poursuivi leur progression. Le total des capitaux gérés par leurs soins dépassait, fin 1983, 25 milliards de FRF. Nous avons constitué deux nouvelles sociétés: Epargne-Capital, spécialisée en obligations à long et moyen termes et Natio-Associations, orientée vers les placements à court terme. Notre SICAV «MONORY», Natio-Valeurs, a conservé la première place des sociétés françaises de ce type, avec un actif de près de 7 milliards.

Enfin, la banque a créé 16 nouveaux Fonds Communs de Placement, ce qui porte à 41 le nombre de ces fonds, dont la gestion est confiée à Natio-Gestion. Le volume des capitaux correspondants dépasse 3 milliards de francs.

Les tableaux ci-après résument les principales données concernant chacune des SICAV du Groupe:

	Actif net par action		dividende versé en 1983	Évolution dividende et avoir fiscal compris (en %)
	31.12.82.	31.12.83		
Épargne-Valeur	265,73	338,22	18,23	+ 34,23
Épargne-Croissance	974,72	1.344,78	54,92	+ 43,60
Épargne-Inter	496,93	673,86	19,37	+ 39,50
Natio-Valeurs	395,73	490,79	37,63	+ 33,53
Épargne-Obligations	156,02	171,80	17,54	+ 23,35
Natio-Inter	767,02	922,92	32,06	+ 32,57
Natio-Épargne	11.513,27	12.181,06	1.138,26	+ 16,88
Natio-Placements	33.110,26	60.407,69	(11/01/84 4.468,58)	+ 15,78
Épargne-Capital	—	5.186,47	1er exercice à fin Juin 1984	—
Natio-Associations	—	22.565,-	1er exercice à fin Juin 1984	—

Il convient, en particulier, de souligner le développement en 1983 de nos SICAV et Fonds Communs de Placement à court terme qui s'adressent aux investisseurs institutionnels, à la clientèle de particuliers et également de plus en plus aux trésoriers d'entreprises qui ont transféré vers ce type d'investissement une partie des liquidités qui étaient autrefois placées en dépôts à terme. On estime que les actifs gérés par les SICAV à court terme et les Fonds Communs de Placement similaires, représentent désormais plus de 100 milliards de francs à l'échelle du marché français. La BNP joue un rôle de premier plan dans cette évolution, tant par les SICAV très différenciées qu'elle a créées à cet effet, que par son action en matière de conseils de gestion auprès de sa clientèle.

Nous avons préparé, par ailleurs, le lancement de Fonds Communs de Placement à risques, formule nouvelle autorisée par la loi du 3 janvier 1983, qui verra le jour au cours du 1er semestre 1984.

3 - La clientèle de particuliers et l'épargne investie

Au cours de l'année 1983, la clientèle particulière a manifesté un intérêt croissant pour les placements financiers et s'est encore plus préoccupée d'obtenir, par une gestion appropriée, la meilleure rentabilité de son épargne.

La BNP avait anticipé cette évolution et mis progressivement en place des collaborateurs spécialement formés pour répondre aux nouvelles attentes de la clientèle. Chaque client a donc pu trouver aux guichets de la banque des interlocuteurs attentifs à ses préoccupations, capables de l'informer efficacement sur toutes les possibilités de placement aussi bien traditionnelles que récemment créées telles que les C.E.A., les nouvelles SICAV et les Fonds Communs de Placement, et de le conseiller pour effectuer les choix les mieux adaptés à sa situation. En particulier, nous avons ouvert 119.500 comptes d'Epargne en Actions représentant un engagement d'investissements en actions supérieur à un milliard de francs.

Les clients désirant effectuer une large diversification de leurs investissements ont pu s'adresser aux 330 spécialistes particulièrement compétents, les conseillers de la clientèle particulière, présents maintenant dans chaque siège important et qui conseillent régulièrement plus de 50.000 clients.

Nous avons renforcé, en le portant à 32, le nombre de nos gestionnaires-conseils de patrimoine qui opèrent sur 20 places réparties dans toute la France. Cette formule, que nous avons initiée il y a une dizaine d'année, a rencontré un accueil très favorable auprès de ceux de nos clients qui désirent recevoir des conseils juridiques et fiscaux d'ordre patrimonial parallèlement à la gestion de leur portefeuille.

4 - Les opérations financières en Métropole

Les transformations profondes et rapides intervenues depuis deux ou trois ans dans le domaine et sur le marché financiers, se sont poursuivies au long de l'année 1983. La loi du 3 Janvier 1983 sur le développement des investissements et la protection de l'épargne a fixé le cadre et les moyens par lesquels les Pouvoirs Publics entendent orienter vers les entreprises une part toujours plus importante de l'épargne nationale et, pour ce faire, attirer les épargnants vers des formes de placements longs et productifs. La BNP joue un rôle actif et de premier plan dans ces transformations, pour aider les entreprises à résoudre leurs problèmes de capitaux permanents et d'actionnariat.

Le marché primaire des obligations a connu en 1983 une nouvelle et forte croissance: le volume des émissions a atteint 190 milliards de francs, contre 154 en 1982. La BNP a dirigé ou co-dirigé 101 émissions, contre 73 l'an dernier. Pour ses besoins propres ou ceux de ses filiales, la BNP a émis en 1983, 6 emprunts pour un montant global de 3,8 milliards de francs.

Les entreprises ont pu pour la première fois utiliser les formes nouvelles de titres créées par la loi du 3 Janvier 1983: obligations à bons de souscription d'actions, actions à dividende prioritaire sans droit de vote, certificats d'investissement, titres participatifs. Pour ces derniers, les émissions ont atteint pour l'année 4,05 milliards de francs et la BNP a été chef de file - secrétaire de trois des cinq opérations lancées par de grands groupes industriels du secteur nationalisé.

L'installation dans chaque direction de réseau décentralisée d'un «Conseiller haut de bilan» a permis à la BNP de mieux répondre aux besoins grandissants des entreprises, grandes et petites, sur le renforcement de leurs capitaux permanents et l'élargissement du cercle de leurs actionnaires.

La création en Bourse du second marché s'est révélée un moyen très intéressant compte tenu du climat boursier pour les entreprises recherchant un élargissement du cercle de leurs actionnaires. Sur les 26 entreprises venues en 1983 sur le second marché, la BNP a dirigé ou co-dirigé 5 introductions.

UNE BANQUE DANS LE MONDE

LE RÉSEAU INTERNATIONAL

En 1982 déjà, plusieurs pays avaient affronté de fortes difficultés économiques et financières. La reprise qui s'est manifestée aux États-Unis n'a pas modifié sensiblement la situation en 1983.

De nouveaux pays ont connu, en effet, des difficultés financières sérieuses qui les ont conduits à demander des délais de paiement ou la restructuration de leurs dettes. C'est au total une quarantaine de nations qui se trouvent dans cette situation, essentiellement en Amérique Latine et en Afrique.

Nous avons dû nous adapter à cette nouvelle situation et, conformément aux instructions données, les différentes succursales et filiales qui composent le réseau de la banque ont manifesté une certaine prudence en matière de distribution de crédits. Il en résulte que les engagements clientèle n'ont pas progressé en volume d'une année sur l'autre, marquant ainsi une stabilité qui s'observe pour la première fois.

De surcroît, en dehors de quelques exceptions, comme l'Espagne, les taux d'intérêts ont baissé fortement dans la plupart des pays, provoquant ainsi un moindre rendement des remplois. Toutefois, les marges sur ces opérations ont pu être maintenues au même niveau, tandis que les opérations de change et documentaires ainsi que les engagements par signature ont été plus largement développés.

Par ailleurs, la progression des frais généraux a été strictement contenue. Les résultats avant provisions, amortissements et impôts des succursales et filiales faisant l'objet d'une consolidation au sein du Groupe BNP n'ont augmenté que de 4% en monnaie locale. Après conversion en francs français, il sont en forte progression sur l'année précédente; le réseau international, qui représentait 24% des résultats du groupe en 1982, intervient en 1983 dans une proportion de 26%.

La médiocre situation de nombreuses entreprises a nécessité la constitution de provisions importantes, en hausse de 50% sur l'année précédente. Certains secteurs d'activités, tels ceux du machinisme agricole, de la sidérurgie ou de l'immobilier, ont été profondément affectés par la crise. En outre, les entreprises de pays en proie aux incertitudes politiques, comme à Hong-Kong, ont dû faire face à des problèmes spécifiques.

En dépit des provisions passées, les résultats nets sont en progression importante, le rapport favorable entre les produits d'exploitation et les frais généraux ayant pu être maintenu dans une proportion sensiblement analogue à celle de l'année précédente. Les résultats nets de l'ensemble des succursales et filiales du réseau international sont exprimés en francs,en hausse de 25% par rapport à 1982 (l'accroissement dépassant 5% en faisant abstraction des variations de parités monétaires).

Il faut noter que les rentrées en devises provenant du réseau international procurent un solde largement positif à la balance des paiements française en dépit des investissements importants que notre établissement continue de pratiquer à l'étranger.

Le facteur de vulnérabilité des résultats s'est considérablement amoindri car aucun siège ne représente maintenant un montant de résultats nets trop significatif par rapport à l'ensemble, comme cela était encore le cas il y a deux ans. Il est important de souligner que l'étendue du réseau et sa diversité rendant possible une répartition bien équilibrée des résultats permettent ainsi d'amortir les chocs qui peuvent se produire dans des régions en proie à des difficultés.

En effet, les résultats provenant des sièges situés dans chacun des trois continents Europe, Amériques et Asie-Océanie sont sensiblement égaux; les reśultats du réseau africain, qui se sont simplement maintenus au même niveau en 1983 par rapport à 1982, sont en revanche inférieurs aux résultats des trois autres grandes régions du monde, puisqu'ils représentent seulement 20% de l'ensemble.

Ce sont les sièges d'Australie et le réseau européen qui ont connu la meilleure progression en 1983, et en particulier à l'intérieur de celui-ci la succursale d'Amsterdam ainsi que les filiales de Suisse et d'Irlande.

Notre établissement a entrepris et va poursuivre le développement de ses interventions au plan international en cherchant à diversifier ses activités et en mettant l'accent sur une notion élargie des services bancaires.

Notre filiale de Londres dispose maintenant d'un siège actif de trader sur le marché des "financial futures". Les activités de crédit-bail sont aujourd'hui pratiquées dans une dizaine de pays, soit directement par les sièges, soit par l'intermédiaire de filiales qui ont été créées spécialement à cet effet et dernièrement au Portugal, en Italie et en Côte-d'Ivoire. Nous avons procédé à la création d'une société de crédit différé en Espagne et participé au capital de sociétés financières au Portugal et à Macao afin de faciliter le financement des investissements.

En outre, nous avons entrepris de développer dans différentes parties du monde un réseau de banques d'affaires qui interviendront dans les émissions et placements d'euro-obligations, les rapprochements d'affaires et la gestion de fortune. Une structure spéciale a été mise en place à New York en 1983 et d'autres créations du même type sont prévues en 1984.

Au plan géographique, en 1983, des bureaux de représentation ont été ouverts à Shangaï et Shenzhen, en Chine, et à Wellington, en Nouvelle-Zélande. Deux agences sont devenues opérationnelles à Macao et à Munich.

L'expansion du réseau international doit donc se poursuivre dorénavant selon différents axes mais cela n'empêchera pas la création de nouveaux sièges, bien que le groupe soit maintenant présent dans 75 pays. Il est d'ores et déja acquis que des ouvertures de sièges interviendront à Miami, Delhi et Taipeh dans le courant du premier semestre 1984.

LE FINANCEMENT DU COMMERCE EXTERIEUR

Après des années d'expansion continue et rapide, le marché du financement à l'exportation des biens d'équipement au moyen de crédits acheteurs ou fournisseurs a connu en 1983 un fléchissement marqué. Il est malheureusement à craindre que cette régression se poursuive, voire s'accentue dans les prochaines années.

Cette perspective est due essentiellement à la hausse des taux des crédits et à la situation financière d'un grand nombre de pays en voie de développement.

Contrastant avec la désescalade des taux des eurodollars et les taux intérieurs de nombreux pays, les taux des crédits régis par le consensus des principales nations industrielles exportatrices au sein de l'OCDE, après les deux hausses successives de novembre 1981 et mai 1982 (à peine atténuées par la légère baisse de novembre 1983) sont maintenant souvent dissuassifs, sinon hors marchés.

Parallèlement, la dégradation de la situation financière de nombreux pays, clients traditionnels de l'industrie française, s'est accentuée, les conduisant même, dans un bon nombre de cas, à rééchelonner leur dette (Brésil, Mexique, Philippines, Maroc,...).

Cet état de fait a eu plusieurs conséquences: les achats des pays en situation délicate se sont ralentis ou ont été stoppés. D'autres, comme l'Indonésie par exemple, ont gelé leur programme d'achats. Enfin, en même temps que s'avivait la concurrence sur les pays restant en situation favorable, on notait un accroissement, dans des proportions importantes, du niveau de nos impayés, ce qui remettait en cause la rentabilité même des opérations de crédits acheteurs.

Il en est résulté en 1983, pour la BNP, une réduction de l'ordre de 15% des crédits acheteurs signés, réduction toutefois nettement moins sensible que pour l'ensemble des banques où, selon les dernières statistiques connues, elle aurait dépassé en moyenne 40%.

Dans l'ensemble de ces opérations signées au cours de l'exercice 1983, le montant des crédits en devises, selon la nouvelle procédure créée en 1982, a représenté un montant déjà appréciable de l'ordre de 15%.

Quant à nos encours au 31 décembre 1983, si leur montant est resté stable pour les crédits fournisseurs, ceux des crédits acheteurs ont augmenté de quelque 16% (qui correspondaient toutefois pour une bonne part, à la mise en place d'opérations signées antérieurement). Ces résultats ont permis d'améliorer la position de la BNP qui assure maintenant plus de 20% de l'ensemble des crédits export.

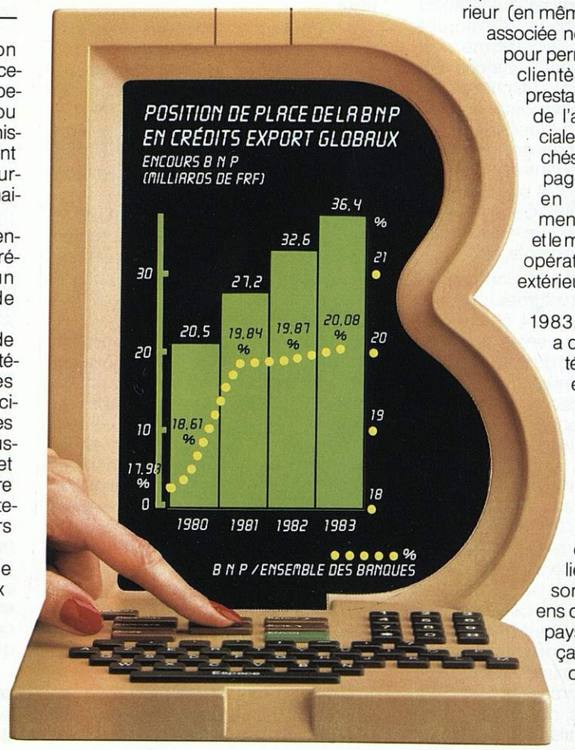

Fidèle à sa vocation d'assistance à toute les entreprises exportatrices, petites ou grandes, la BNP a renforcé et resserré son dispositif sur les marchés les plus porteurs. Une antenne du département du Commerce Extérieur de la banque a été créée à New York. Sa mission: développer les formules de financement adaptées à un marché qui utilise des formules bien spécifiques. Elle assurera, en outre, la liaison avec la Banque Mondiale.

Une autre antenne, mise en place récemment au sein même du Département, coordonne l'ensemble des actions de la banque vers le marché chinois.

Le service Promotion et Information Internationales (PI.I.) a été rattaché au département du Commerce Extérieur (en même temps que lui était associée notre filiale Intercomi) pour permettre d'offrir à notre clientèle une gamme de prestations intégrées allant de l'assistance commerciale effective sur les marchés du monde, au groupage de commandes, en passant naturellement par la négociation et le montage financier des opérations de commerce extérieur.

Durant l'exercice 1983, PI.I. pour sa part, a développé son activité au profit des PME en mettant à leur disposition une documentation précise sur les marchés étrangers et surtout en les aidant à y établir un mouvement d'affaires durable. Il a particulièrement renforcé son action et ses moyens de promotion sur les pays du pourtour français et de la zone Pacifique.

LE MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Classée 9e banque mondiale sur le marché des euro-émissions en 1982, la BNP a gagné un rang en 1983, occupant désormais la 8e place. Ce renforcement des interventions sur ce marché, une politique prudente, mais non exempte d'actions volontaristes dans le domaine des crédits en devises, une forte présence sur plusieurs marchés pour lever des ressources à moyen terme en devises pour la BNP ont caractérisé l'activité du département des Affaires Financières Internationales (A.F.I.) en 1983.

Dans un marché financier encore très actif, puisqu'il a représenté 48,5 milliards de dollars en 1983 (soit néanmoins une légère diminution de 6 % par rapport à 1982), la BNP a donc renforcé ses positions en prenant en garantie 18,5 milliards de dollars contre 15 milliards en 1982.

Elle confirme ainsi sa première place de banque française au Japon, au Canada, en Scandinavie et naturellement en France. Ce dynamisme s'est également manifesté sur le marché suisse, où la BNP a participé au chef de filat de vingt sept émissions, contre onze en 1982. Enfin, la BNP a manifesté sa présence dans tous les financements obligataires des états souverains et dans ceux de nombreuses institutions supranationales: Banque Mondiale, Communauté Economique Européenne, Banque Européenne d'Investissements, etc.

Cette activité s'est accompagnée d'une croissance des volumes traités sur le marché secondaire: le chiffre, par mois, des achats et ventes a été en moyenne d'un milliard de dollars US, ce qui classe la BNP parmi les tous premiers acteurs du marché secondaire dans un domaine qui est le fondement essentiel de toute réussite sur le marché financier des euro-émissions. En même temps étaient renforcés les moyens en matière de gestion obligataire internationale. La SICAV Natio-Inter (à 70 %) et onze Fonds Communs de Placement (à 100 %) ont investi en obligations étrangères pour un montant global évalué, fin 1983, à près de 3 milliards de francs. Cette capacité importante de gestion assure non seulement un supplément de puissance de placement qui donne une meilleure crédibilité pour les démarches auprès d'emprunteurs étrangers, notamment nord-américains, mais également un éventail plus large de possibilités d'investissements offertes à notre clientèle résidente et non résidente.

La politique de la BNP en matière de crédits à moyen terme en devises a toujours été empreinte de prudence en raison des contraintes de trésorerie. Elle a toujours été sélective en raison des risques commerciaux importants encourus par ce type de concours. L'année 1983 a vu la mise en œuvre d'une rigueur accentuée qui n'a pas empêché des interventions ponctuelles dans de grands crédits: Royaume de Suède, Royaume de Belgique, Communauté Economique Européenne, Royaume d'Espagne, afin de manifester la continuité de notre politique vis-à-vis de ces pays. En outre, vis-à-vis de la clientèle française publique ou privée, la BNP a su se montrer, pendant l'année 1983, très présente et agressive.

Toujours soucieuse, dans une conjoncture économique mondiale difficile, de se ménager un volant de ressources à moyen terme aussi important que possible, la BNP a levé 1,2 milliard de dollars US en 1983 contre 995 millions en 1982.

Pour y parvenir sans obérer la signature de la BNP, quatre types de marchés ont été sollicités: euro-obligataires (taux variable et taux fixe), certificats de dépôts internationaux, placements privés aux Etats-Unis et des «swaps» de devises ou de taux d'intérêts. Au total, onze opérations ont été lancées pendant l'année 1983.

Ces résultats traduisent un approfondissement certain des moyens mis en œuvre notamment dans le domaine de la recherche d'une meilleure capacité de placement d'obligations à revenu fixe en devises.

Année très active, très diversifiée, 1983 a aussi été une année d'innovation au cours de laquelle nombreuses ont été les opérations assorties de «swaps» ou échanges de devises contre devises, taux d'intérêt fixe contre taux d'intérêt flottant, de «warrants» ou droits d'acheter ultérieurement d'autres obligations à taux fixe ou à taux flottant, mais parfois aussi des actions. La complexité de ces montages a nécessité - afin de maintenir notre place dans ce marché terriblement concurrentiel - un renforcement constant de nos équipes en direction générale mais aussi la création de nouvelles structures notamment aux U.S.A., où la BNP - IFS (U.S.A.) (International Financial Services) regroupe désormais - dans un cadre élargi - toutes nos activités financières aux Etats-Unis. Un effort comparable est en cours en Asie.

L'année 1984 devra voir la poursuite de ce double objectif: d'une part l'amélioration des performances et des moyens mis en œuvre au plan des émissions euro-obligataires, d'autre part l'élargissement par l'intermédiaire de nouvelles structures d'exploitation de la fonction financière internationale du département des Affaires Financières Internationales.

LE FINANCEMENT DES GRANDS PROJETS INTERNATIONAUX

Les difficultés rencontrées dans les opérations de crédits souverains consentis à certains pays incapables d'y faire face, ont contribué à accroître la faveur dont jouissaient déjà les opérations de financement sur projets. La société de promotion des Grands Projets Internationaux (BNP - GPI) a, de ce fait, été amenée à étudier un nombre croissant de propositions, formulées dans un contexte de haute compétivité.

Pour l'essentiel, les financements étudiés et finalement retenus se sont situés dans le domaine de l'énergie: puits de pétrole en mer, oléoducs, gazoducs et charbon.

Outre les projets de ce type, c'est dans des domaines également liés à l'énergie et à son prix, que des perspectives se sont fait jour et que des négociations concrètes se sont engagées, notamment pour le financement d'une fonderie d'aluminium au Québec et de deux usines d'engrais azotés situées sur des gisements de gaz naturel: l'une au Moyen-Orient et l'autre au Canada.

Des posslibités de diversification se sont, en outre, manifestées et des études ont été effectuées sur des sujets très divers tels qu'une mini-aciérie et une mine de diamants en Australie, une usine d'incinération d'ordures ménagères aux Etats-Unis et même un hôtel-casino au Queensland (Australie).

Les perspectives d'obtention de responsabilités accrues dans la mise en place de ces nouveaux crédits, s'ajoutant aux travaux nécessités par la surveillance et les aménagements des crédits en cours, ont conduit à poursuivre la politique de renforcement des effectifs.

Les montants effectivement mis en œuvre ont continué à croître et les prévisions de participation financière de la BNP dans ce domaine sont en augmentation.

La capacité de mobilisation de capitaux importants qu'offre la technique du «financement sur projet» conduit d'ailleurs de nouveaux emprunteurs potentiels à rechercher des solutions dans cette voie à leurs problèmes de financement. C'est ainsi, par exemple, qu'en République Populaire de Chine, BNP - GPI a étudié récemment une participation au financement d'une mine de charbon et a été invitée à donner une série de conférences sur le financement des projets pétroliers offshore.

LES HOMMES ET LES TECHNIQUES

LA POLITIQUE SOCIALE

La politique suivie en matière sociale s'est, en 1983, caractérisée par une volonté constante d'adaptation: adaptation au nouveau cadre législatif, adaptation aux évolutions de la profession par la recherche d'une nouvelle politique de formation, adaptation qualitative et quantitative de l'emploi par le développement du travail à temps partiel.

Pour mettre en conformité les usages en vigueur à la BNP avec les nouvelles dispositions législatives dans le domaine social, de nombreuses négociations ont été conduites avec les partenaires sociaux. En matière de droit syndical, elles ont abouti à la définition de nouvelles règles concernant le fonctionnement des instances représentatives du personnel: mise en place d'une réunion annuelle de négociation nationale sur les salaires et le temps de travail, information plus large des Comités d'Etablissement, constitution de nouveaux CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail), représentation des salariés au Conseil d'Administration, heures d'information syndicale, création d'un comité de groupe.

D'autre part, après les premières expérimentations menées en 1982, l'expression directe et collective des salariés s'est développée durant l'année en concertation avec les partenaires sociaux et à fin 1983 des réunions s'étaient tenues dans 15 sites différents. L'extension s'opèrera progressivement en 1984 à un rythme soutenu. Tout sera alors mis en œuvre pour que ce nouveau droit ouvert aux salariés soit une réalité concrète bénéfique non seulement au personnel mais également à l'entreprise.

Pour faire face aux évolutions techniques qui transformeront profondément dans les années qui viennent le métier de banquier et pour adapter la banque à ces changements, la BNP a engagé une profonde réflexion sur la formation avec le concours de tous en lançant une enquête auprès de 6 000 personnes, mais aussi en concertation étroite avec la hiérarchie et les organisations syndicales. Parallèlement, trois groupes de travail composés de représentants de la Direction Générale, des Réseaux d'Exploitation et des Centres Administratifs se sont réunis. A partir des conclusions de ces études, un plan d'orientation à moyen terme sera établi en 1984 et renforcera encore une action traditionnellement importante dans ce domaine.

Plus que jamais, l'accent sera mis sur la polyvalence des collaborateurs et sur leur capacité à s'adapter à un métier toujours plus complexe.

Conformément aux désirs du personnel et en fonction des besoins de la banque, des formules d'aménagement de travail ont été élaborées.

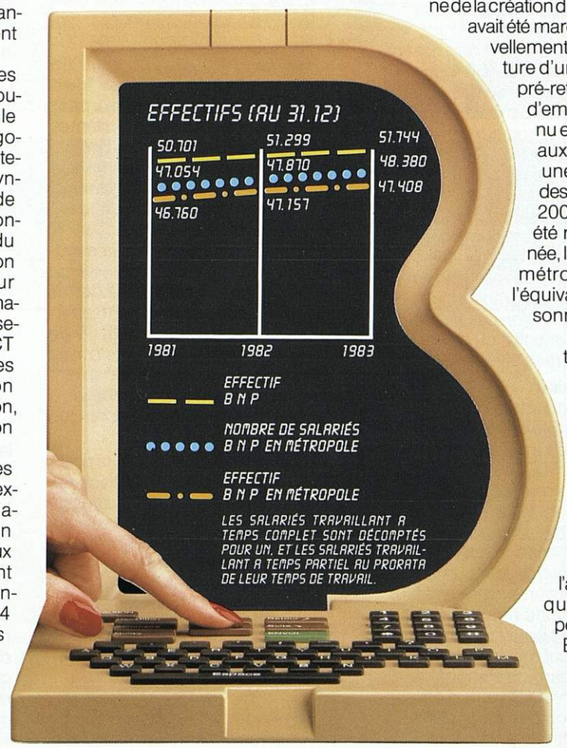

Le travail à mi-temps a rencontré un vif succès: 1.800 personnes environ l'avaient adopté au 31 décembre 1983.

Après avoir été expérimentée à la fin de l'année 1982, la formule du «4/5e de temps» connaît maintenant son véritable développement. Deux options sont possibles: la «journée libérée» et 80 % de l'horaire hebdomadaire.

A la fin de l'année 1983, plus de 300 personnes avaient déjà adopté la formule du travail à 4/5e de temps. Cette forme de temps choisi, ouverte à tous en 1984, progresse très rapidement.

Environ 5 % du personnel avaient choisi des formules de travail à temps partiel, ce qui permettait à la fois une adaptation aux besoins individuellement exprimés, (en particulier par les mères de famille), et une organisation du travail plus souple mais également créatrice d'emplois.

Parallèlement, les horaires variables ont continué à se développer et sont maintenant très largement pratiqués, notamment en province (environ 7.500 personnes en bénéficient). Dans le domaine de la création d'emplois, l'année 1982 avait été marquée par un fort renouvellement, consécutif à la signature d'un contrat de solidarité pré-retraite. Un rythme élevé d'embauches a été maintenu en 1983 pour faire face aux départs naturels et à une légère progression des effectifs totaux: près de 2000 personnes ont ainsi été recrutées. En fin d'année, l'effectif total s'élevait en métropole à 48.380, soit l'équivalent de 47.408 personnes à temps plein.

Dans un contexte économique difficile, la profession s'est efforcée de contribuer efficacement à la lutte contre l'inflation.

L'accord salarial conclu au niveau de la profession sur l'évolution du point bancaire pour l'année 1983 a été appliqué. Il a été complété, pour le personnel de la BNP, par deux mesures en faveur des rémunérations les moins élevées, tant en début qu'en fin de carrière.

INFORMATIQUE, BUREAUTIQUE, ET TÉLÉMATIQUE

1983 a été une année-charnière dans l'organisation et le développement de l'informatique à la BNP comme le sera encore 1984.

Un programme engagé il y a 10 ans est en train de s'achever. Il a comporté l'installation de 4.300 terminaux dans tous les sièges d'exploitation et dans un certain nombre de Services de la Direction Générale. Parallèlement était menée une restructuration complète de nos systèmes informatiques, de notre comptabilité et de la plupart des chaînes de traitement.

Les réformes ont été bien assimilées et l'appareil technique est parfaitement maîtrisé. Il reste à compléter ces réformes dans les secteurs «Titres» et «Étranger», ce qui sera fait en 1984 et 1985.

En même temps s'accélère le développement de tout ce qui va marquer les grandes évolutions de la banque au cours des prochaines années.

La banque de demain fera un large usage de l'informatique distribuée pour accroître la qualité, la rapidité et la disponibilité des services bancaires: guichets automatiques et terminaux bancaires disponibles pendant et en dehors des heures d'ouverture des agences, accès aux services bancaires à partir de terminaux dans les entreprises et au domicile des particuliers, interconnexion du réseau informatique de la banque avec ceux des entreprises, nouvelle dimension de la Banque Conseil grâce à la disponibilité immédiate des informations les plus complètes par consultation de banques de données internes et externes.

La banque libre-service

Le parc des guichets automatiques de la BNP a doublé en 1983. Il est aujourd'hui de 500 appareils et sera prochainement porté à 750. Ces appareils sont déjà pour les deux tiers raccordés au réseau BNP. Ils le seront tous dans quelques mois. Ils permettent ainsi aux utilisateurs d'interroger en n'importe quel point du territoire français l'état de leur compte et l'historique des mouvements récents.

Nous avons étoffé nos services télé-informatiques, tant pour les entreprises que pour les particuliers. Aux entreprises, a été offerte une gamme étendue de services et le Téléservice B vient d'être lancé tant à destination des particuliers que des entreprises grâce à un serveur Vidéotex BNP. Ainsi est rendue possible la transmission des ordres et des relevés de comptes, l'interrogation des soldes et des mouvements - comptes en francs et en devises - la diffusion des cours de changes, le netting, le risque de change et le service Vidéotex.

La généralisation de l'emploi du terminal et de l'accès aux bases de données dans la plupart des activités de la banque sont désormais des réalités. On citera, à titre d'exemple, les premières applications de la saisie transactionnelle et de la bureautique dans les sièges, la diffusion quotidienne sur le réseau de terminaux d'informations concernant le marché des changes, le développement des outils informatiques personnalisés permettant une exploitation des bases de données clientèle directement par les exploitants.

La BNP a, par ailleurs, joué un rôle particulièrement actif dans les études interbancaires concernant l'évolution des moyens de paiement qui ont conduit en particulier au projet de Système Interbancaire de Télécompensation et à la création du GSIT (Groupement pour un Système Interbancaire de Télécompensation).

Pour les réseaux extérieurs de notre banque, l'année 1983 est également une année clé. Des efforts importants de mise à niveau des systèmes informatiques de certains sites ont été entrepris, de même qu'a été intensifiée une politique de logiciels homogènes et la généralisation des réseaux de terminaux et des procédures transactionnelles. Grâce au développement des logiciels standards, à l'exploitation systématique des investissements méthodologiques réalisés en métropole et à la mise en place d'un réseau mondial BNP de transmission de données, nous avons l'intention de réaliser aussi rapidement que possible un système d'information à la mesure du groupe BNP et de ses composantes.

Signalons enfin, en 1983, le poids très lourd des contraintes résultant des nouvelles dispositions réglementaires de toutes natures qui mobilisent toujours des moyens importants, moyens qui ne peuvent être utilisés à d'autres tâches.

L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le visage de la banque change. La mise en place d'outils informatiques et bureautiques de plus en plus nombreux et sophistiqués, modifiera profondément les relations entre la banque et sa clientèle. D'ores et déjà, l'architecture de nos sièges doit prendre en compte cette mutation irréversible. En liaison étroite avec les Directions concernées, des études ont donc été menées et, pour certaines d'entre elles, se sont d'ores et déjà concrétisées, touchant la configuration de nos agences. Parallèlement, et dans le même esprit d'amélioration du service rendu et des conditions de travail, ont été poursuivies la restructuration des immeubles centraux et la politique de décentralisation de nos services.

Le même souci d'efficacité et d'adaptation à un environnement en évolution constante a permis, en 1983, des progrès substantiels dans le domaine des liaisons téléphoniques: le réseau privé de la banque desservira bientôt la totalité du territoire national à travers sept centres de transit régionaux. Par ailleurs, les problèmes de télécommunications avec nos implantations de l'Outre-Mer et de l'étranger restent une de nos préoccupations. Le rattachement de ces sièges au réseau de communication de la banque est entré dans une phase active. Des lignes composites permettront les transmissions simultanées des liaisons téléphoniques, télex et informatiques.

Pour ce qui est de la sécurité, les interventions traditionnelles de la banque, s'appuyant comme précédemment sur d'importants budgets, ont visé un double objectif. D'une part, la dotation des guichets en moyens classiques de protection a été complétée de manière substantielle. D'autre part, au terme d'études et d'expérimentations longues et délicates, des systèmes nouveaux de prévention et de détection ont été mis en œuvre pour répondre à l'évolution de la criminalité en matière d'agressions.

Hors de nos frontières, l'action de la Direction de l'Administration Générale ne s'est pas ralentie, qu'il s'agisse d'installer de nouveaux sièges ou de moderniser d'anciennes implantations. A Hong-Kong, notre succursale a été entièrement réaménagée pour l'adapter au développement d'un réseau local en expansion. A Singapour, le transfert de notre siège dans un immeuble ultra-moderne, symbole du dynamisme actuel de la région, a été entrepris. En Espagne, des études d'aménagement du réseau de la BNP Espana se poursuivent, de même qu'à San Francisco, pour notre filiale, la Bank of The West.

CHIFFRES CLÉS DE LA BNP

	BNP			GROUPE BNP (*)		
	1982	**1983**	%	1982	**1983**	%
Total du bilan (en millions de francs)	659.575	**737.957**	+ *11,9*	740.178	**843.257**	+ *13,9*
Dépôts de la clientèle	228.017	**252.123**	+ *10,6*	270.034	**306.503**	+ *13,5*
Prêts à la clientèle (1)	268.477	**307.099**	+ *14,4*	316.156	**364.205**	+ *15,2*
Fonds propres (2)						
Intérêts minoritaires inclus	6.143	**6.392**	+ *4,0*	10.626	**12.862**	+ *21,0*
Intérêts minoritaires exclus				9.731	**11.684**	+ *20,1*
Net des intérêts reçus et payés	14.691	**16.125**	+ *9,8*	17.754	**19.433**	+ *9,5*
Produit net bancaire	18.005	**20.038**	+ *11,3*	21.795	**24.354**	+ *11,7*
Résultats avant provisions, impôts et divers	5.287	**5.880**	+ *11,2*	7.198	**7.980**	+ *10,9*
Charge nette des provisions d'exploitation	4.056	**4.591**	+ *13,2*	4.482	**5.122**	+ *14,3*
Bénéfice net						
Intérêts minoritaires inclus	551	**615**	+ *11,6*	1.478	**1.548**	+ *4,7*
Intérêts minoritaires exclus				1.384	**1.428**	+ *3,2*
Effectif	51.299	**51.744**		59.923	**60.615**	
dont: Métropole	47.157	**47.408**		48.199	**48.443**	
Outre-Mer et Étranger	4.142	**4.336**		11.724	**12.172**	
Nombre de Sièges	2.038	**2.043**		2.367	**2.379**	
dont: en France	1.969	**1.972**		2.048	**2.055**	
à l'étranger (dans 74 pays)	69	**71**		319	**324**	

(*) Les montants correspondant aux éléments des comptes consolidés de l'exercice 1982 ont été retraités afin de les rendre homogène avec ceux de l'exercice 1983.

(1) Y compris prêts participatifs à la clientèle, crédits financiers aux institutions financières n'ayant pas le caractère de prêts interbancaires et opérations de crédit-bail.

(2) Après répartition des résultats de l'exercice.

BILANS ET RÉSULTATS

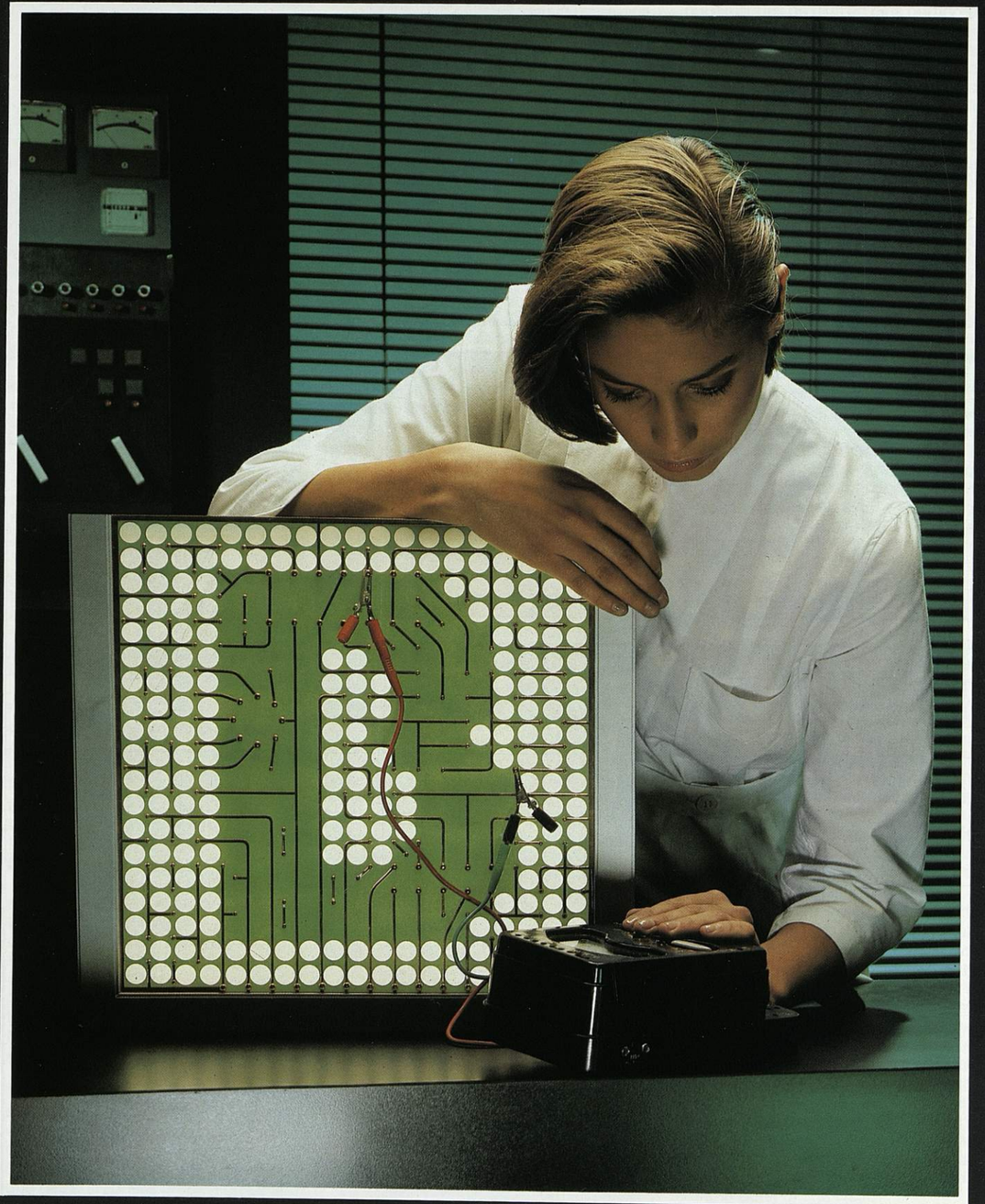

RÉSULTATS ET BILAN DE LA BNP

RÉSULTATS ET BILAN DE LA BNP

LE BILAN

Le bilan de la BNP au 31 décembre 1983 s'élève à 738 milliards de francs, contre 659,6 milliards de francs l'exercice précédent, soit une progression de 11,9%.

Principaux postes

ACTIF

Concours à la clientèle

Les concours à la clientèle tant en France qu'à l'étranger s'établissent à 287,3 milliards de francs, contre 254,3 milliards de francs en 1982, soit une progression de 13%.

Banques, Organismes et Établissements financiers

Ce compte qui atteint 270,4 milliards de francs progresse de 14%.

Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme

Ce poste s'établit à 65,4 milliards de francs, contre 78,7 milliards au 31 décembre 1982, soit une diminution de 16,9%.

Titres de placement

Après amortissements et provisions, les titres de placement sont en nette augmentation : 6,5 milliards de francs contre 4,1 milliards à fin 1982.

Comptes d'investissements

• Le montant des titres de participation et de filiales reste au même niveau qu'à fin 1982 : 3,9 milliards de francs.

• Les prêts participatifs ressortent à 2,6 milliards de francs contre 1,8 milliard de francs à fin 1982 essentiellement par suite du développement des prêts participatifs «clientèle» (+ 0,7 milliard de francs).

• Poste «Immobilisations» :
Ce poste est en légère augmentation : 3,5 milliards de francs à fin 1983 contre 3,3 milliards de francs à fin 1982.

PASSIF

Dépôts de la clientèle

L'ensemble des dépôts de la clientèle, y compris les bons de caisse, s'élève à 252,1 milliards de francs contre 228 milliards l'exercice précédent, soit une augmentation de 10,6%.

Dépôts des banques

(Inclus Instituts d'émission, Trésor Public et Comptes courants postaux).

L'ensemble des dépôts des banques s'élève à 292,7 milliards de francs, en augmentation de 32,7 milliards de francs (+ 12,6%) par rapport à l'année 1982.

Valeurs données en pension ou vendues ferme :

Elles s'élèvent à 62,7 milliards de francs, en diminution de 12,8 milliards de francs (– 16,9%).

Capitaux permanents

Les capitaux permanents se décomposent de la manière suivante (en millions de francs) :

	1983	1982 (rappel)
• Fonds propres (capital, réserves, écart de réévaluation, amortissements complémentaires et réglementés, report à nouveau)	5989	5850
• Provision pour investissements	102	108
• Bénéfice de l'exercice	615	551
• Emprunts obligataires en francs et en devises	32.430	23.337
	39.136	29.846

LES RÉSULTATS

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 615 millions de francs contre 551 millions de francs l'exercice précédent, en augmentation de 11,6%.

En métropole

Le produit net d'exploitation bancaire atteint 17.987 millions de francs (+ 9,7%).

Après enregistrement des Frais Généraux de toute nature (+ 11,1%) et de diverses écritures, les résultats avant Amortissements, Provisions, Impôts et divers s'établissent à 5553 millions de francs.

Les résultats nets s'établissent à 333 millions de francs contre 369 millions de francs en 1982 (– 9,76%).

Hors métropole

Le produit net d'exploitation bancaire ressort à 2051 millions de francs (+ 27,5%).

Les Frais Généraux s'élévent à 1196 millions de francs. Les résultats avant Amortissements, Provisions, Impôts et divers s'établissent à 871 millions de francs.

Les résultats nets des Sièges s'établissent à 282 millions de francs contre 182 millions de francs en 1982, soit une augmentation de 54,9%.

Pour l'ensemble des réseaux

Le produit net d'exploitation bancaire s'établit à 20.038 millions de francs, en augmentation de 2033 millions de francs (+ 11,3%).

• A ce produit net d'exploitation bancaire de	20.038 MF
viennent s'ajouter les produits accessoires	+ 22 MF
faisant ressortir un résultat de	20.060 MF
Après déduction des Frais Généraux de toute nature	– 13.636 MF
le résultat avant Amortissements, Provisions, Impôts et divers s'élève à	6424 MF
sur lequel s'imputent :	
• la balance des produits et charges exceptionnels	– 137 MF
• le net des dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de provisions (dont provisions pour créances douteuses – 4454 millions de francs)	– 5184 MF
• l'impôt sur les sociétés 1983	– 488 MF
faisant ressortir un bénéfice net de	615 MF

BILAN BNP
(en milliers de francs)

ACTIF

31.12.1982	31.12.1983	
17.227.910	**17.519.547**	**Caisse, instituts d'émission, Trésor public, comptes courants postaux**
237.125.574	**270.392.586**	**Banques, organismes et établissements financiers**
9.370.311	11.166.096	a Comptes ordinaires
227.755.263	259.226.490	b Prêts, emprunts et comptes à terme
78.727.616	**65.424.376**	**Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme, valeurs données en pension ou vendues ferme**
254.313.901	**287.338.376**	**Clientèle**
39.260.413	46.720.725	a Créances commerciales
61.519.644	73.955.564	b Autres crédits à court terme
71.853.022	78.222.740	c Crédits à moyen terme
54.060.067	62.551.048	d Crédits à long terme
27.620.755	25.888.299	e Comptes ordinaires débiteurs de la clientèle
		a Sociétés et entrepreneurs individuels :
		• Comptes ordinaires
		• Comptes à terme
		b Particuliers
		• Comptes ordinaires
		• Comptes à terme
		c Divers
		• Comptes ordinaires
		• Comptes à terme
		d Comptes d'épargne à régime spécial
		e Bons de caisse
59.031.512	**80.717.721**	**Autres comptes**
38.793.873	56.922.658	Chèques et effets à l'encaissement
		Comptes exigibles après encaissement
16.770.224	19.470.528	Comptes de régularisation, provisions et divers
3.467.415	4.324.535	Opérations sur titres
4.138.103	**6.510.143**	**Titres de placement**
952.404	1.737.969	a Fonds d'État, bons et obligations
3.185.699	4.772.174	b Autres titres de placement
9.010.416	**10.054.320**	**Investissements**
3.954.860	3.884.594	Titres de participation et de filiales
1.279.581	2.024.217	Prêts participatifs clientèle
516.981	613.031	Prêts participatifs filiales
3.258.994	3.532.478	Immobilisations
		Obligations et emprunts participatifs
		• en devises à moyen et long terme
		• en francs à long terme
		Fonds propres
		Écart de réévaluation
		— Provision réglementée
		— Réserve réglementée
		• Écart sur éléments non amortissables
		• Écart excédentaire sur éléments amortissables
		Amortissements réglementés
		Amortissements complémentaires des investissements
		Provision pour investissement
		Réserves
		Capital
		Report à nouveau
		Bénéfice de l'exercice
659.575.032	**737.957.069**	

HORS BILAN

1982	1983	
19.687.891	20.303.208	Cautions, avals, autres garanties en faveur des intermédiaires financiers
25.730.904	25.639.665	Cautions, avals, autres garanties reçues des intermédiaires financiers
36.078.270	41.416.128	Ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle
67.726.228	71.341.021	Cautions, avals et obligations cautionnés en faveur de la clientèle
8.697.890	8.483.998	Acceptations à payer et divers
137	—	Engagements de crédit-bail mobilier
773.212	770.475	Engagements de crédit-bail immobilier

PASSIF
avant affectation du résultat

31.12.1982	31.12.1983	
31.986.569	**33.678.038**	
228.033.155	**259.036.183**	
17.064.781	19.073.158	
210.968.374	239.963.025	
75.449.360	**62.723.763**	
228.016.898	**252.122.766**	
38.154.919	44.402.558	
38.305.926	43.858.244	
36.732.185	40.093.437	
14.722.484	18.172.351	
14.905.539	15.750.496	
7.798.172	4.560.348	
44.998.367	52.020.585	
32.399.306	33.264.747	
66.243.385	**91.260.208**	
31.906.761	51.511.817	
31.784.375	36.401.231	
2.552.249	3.347.160	
23.336.517	**32.430.046**	
12.838.204	20.224.269	
10.498.313	12.205.777	
5.958.569	**6.090.757**	
131.567	118.550	
530.032	515.136	
188.995	171.485	
8.046	8.024	
471.698	471.698	
108.405	102.133	
2.874.570	3.059.229	
1.632.580*	1.632.580 *	
12.676	11.922	
550.579	**615.308**	
659.575.032	**737.957.069**	

PASSIF
après affectation du résultat

31.12.1982	31.12.1983
31.986.569	**33.678.038**
228.033.155	**259.036.183**
17.064.781	19.073.158
210.968.374	239.963.025
75.449.360	**62.723.763**
228.016.898	**252.122.766**
38.154.919	44.402.558
38.305.926	43.858.244
36.732.185	40.093.437
14.722.484	18.172.351
14.905.539	15.750.496
7.798.172	4.560.348
44.998.367	52.020.585
32.399.306	33.264.747
66.610.059	**91.574.420**
31.906.761	51.511.817
32.151.049	36.715.443
2.552.249	3.347.160
23.336.517	**32.430.046**
12.838.204	20.224.269
10.498.313	12.205.777
6.142.474	**6.391.853**
131.567	118.550
530.032	515.136
188.995	171.485
8.046	8.024
471.698	471.698
108.405	102.133
3.059.229	3.360.657
1.632.580*	1.632.580*
11.922	11.590
659.575.032	**737.957.069**

*Dont 697 millions de francs provenant de l'incorporation de la réserve réglementée.

COMPTE DE RÉSULTATS DE LA BNP
(en milliers de francs)

DÉBIT		CRÉDIT		SOLDE	
1982	1983	1982	1983	1982	1983
53.253.944	**50.267.234**	**71.259.019**	**70.305.170**	**Produits et charges d'exploitation bancaire**	**18.005.075**	**20.037.936**
33.039.657	29.158.270	35.110.646	32.520.019	Produits et charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	2.070.989	3.361.749
27.786.532 5.145.041 108.084	23.964.249 5.063.758 130.263	26.094.509 8.933.708 82.429	24.123.742 8.300.310 95.967	• Instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers • Emprunts et prêts contre effets publics ou privés • Commissions	– 1.692.023 3.788.667 – 25.655	159.493 3.236.552 – 34.296
16.453.214	15.914.810	32.032.990	32.437.747	Produits et charges sur opérations avec la clientèle	15.579.776	16.522.937
		24.441.636 6.751.384 839.970	25.667.736 5.880.173 889.838	• Crédits à la clientèle • Comptes débiteurs de la clientèle • Commissions		
–	–	–	–	Produits et charges sur opérations de crédit-bail	–	–
2.671.344	3.683.543			Intérêts sur emprunts obligataires	– 2.671.344	– 3.683.543
1.089.729	1.510.611			Autres charges d'exploitation bancaire	– 1.089.729	– 1.510.611
		3.436.151	4.209.415	Produits des opérations diverses	3.436.151	4.209.415
		679.232	1.137.989	Produits du portefeuille-titres	679.232	1.137.989
		9.993	**22.246**	**Produits accessoires**	**9.993**	**22.246**
8.564.593	**9.475.147**			**Charges de personnel**	**– 8.564.593**	**– 9.475.147**
488.063	**518.627**			**Impôts et taxes**	**– 488.063**	**– 518.627**
3.132.400	**3.641.918**			**Charges générales d'exploitation**	**– 3.132.400**	**– 3.641.918**
1.840.209	2.204.048			Travaux, fournitures et services extérieurs	– 1.840.209	– 2.204.048
11.196 111.789 1.717.224	3.994 118.365 2.081.689			• Crédit-bail mobilier, loyers payés • Crédit-bail immobilier, loyers payés • Autres travaux, fournitures et services extérieurs	– 11.196 – 111.789 – 1.717.224	– 3.994 – 118.365 – 2.081.689
1.292.191	1.437.870			Autres charges générales d'exploitation	– 1.292.191	– 1.437.870
543.072	**544.755**			**Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements**	**– 543.072**	**– 544.755**
4.056.155	**4.590.702**			**Résultats avant provisions, impôts et divers**	**5.286.940**	**5.879.735**
625.952	**480.479**	**441.390**	**362.835**	**Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises**	**– 4.056.155**	**– 4.590.702**
95.945	**112.251**	**134.258**	**92.943**	**Charges et produits exceptionnels**	**– 184.562**	**– 117.644**
93.250	**48.397**			**Dotations de l'exercice et reprise des provisions hors exploitation**	**38.313**	**– 19.308**
440.707	**488.376**			**Participation des salariés**	**– 93.250**	**– 48.397**
550.579	**615.308**			**Impôts sur les sociétés**	**– 440.707**	**– 488.376**
71.844.660	**70.783.194**	**71.844.660**	**70.783.194**	**Bénéfice de l'exercice**	**550.579**	**615.308**
				Totaux		

RÉSULTATS FINANCIERS

de la Société au cours des cinq derniers exercices (Art. 133, 135 et 148 du décret sur les Sociétés Commerciales)

	1979	1980	1981	1982	1983
Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	697.000.000(1)	1.507.000.000(2)	1.632.580.000(3)	1.632.580.000	1.632.580.000
b) Nombre d'actions émises	6.970.000	7.535.000	8.162.900	8.162.900	8.162.900
c) Nombre de parts au 31/12:					
ex-BNCI	375.732	353.630	331.528	309.426	287.324
ex-CNEP	286.312	269.470	252.628	235.786	218.944
d) Nombre d'obligations convertibles en actions	—	—	—	—	—
Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	27.031.332.771	40.583.621.907	60.498.982.123	71.220.177.026	70.173.276.071
b) Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	1.922.799.124	3.866.128.315	5.325.269.866	5.830.012.054	6.424.490.360
c) Impôts sur les bénéfices	294.243.671	496.978.580	636.334.275	440.706.994	488.376.187
d) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	402.045.261	603.544.309	591.427.588	550.578.544	615.307.618
e) Montant des bénéfices distribués	995.323	147.868.974	213.113.625	136.323.816(4)	33.412.728(4)
Résultats des opérations réduits à une seule action					
a) Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	233,65	447,13	574,42	660,22	727,21
b) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	57,68	80,10	72,45	67,45	75,38
c) Dividende versé à chaque action	—	18,00	26,00	16,60	4,00
Personnel					
a) Nombre de salariés (5)	51.206	50.897	50.701	51.299	51.744
b) Montant de la masse salariale	3.599.263.167	4.154.808.089	4.785.887.835	5.438.485.232	5.991.681.431
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, Œuvres Sociales etc.)	1.677.084.568	1.928.397.290	2.247.741.590	2.648.038.950	2.929.683.241

1) Le Capital a été porté le 31/5/79 de 592.592.500 F à 697.000.000 F par création de 1.044.075 actions nouvelles de 100 F du nominal attribuées gratuitement aux actionnaires à raison de 3 actions nouvelles pour 17 anciennes.

2) Capital porté le 3 juin 1980 de 697.000.000 F à 1.394.000.000 F par prélèvements de 697.000.000 F sur la réserve réglementée de la réévaluation des immobilisations non amortissables: cette opération est réalisée par élévation du nominal des actions de 100 F à 200 F. Le capital a été ensuite porté de 1.394.000.000 F à 1.507.000.000 F par prélèvements sur les réserves ordinaires.

3) Le capital a été majoré de 125.580.000 F le 13 Février 1981, suite à une augmentation de capital contre espèce assortie d'une prime d'émission de 31.395.000 F.

4) A ces dividendes, s'ajoute la redevance versée à la Caisse Nationale des Banques de 230,3 MF en 1982 et 280,8 MF en 1983.

5) En métropole, les salariés travaillant à temps complet sont décomptés pour un et les salariés travaillant à temps partiel au prorata de leur temps de travail.

PARTICIPATIONS ACQUISES OU CÉDÉES

au cours de l'exercice 1983

Acquisitions ou cessions de participations dans des sociétés ayant leur siège social sur le territoire de la République Française. (article 356 de la loi du 24 Juillet 1966).

La présente annexe ne reprend que les mouvements présentant un caractère significatif et pour lesquels les montants sont supérieurs à 1.000.000 francs.

ACQUISITIONS	en francs
Rougier Océan Landex «R.O.L.»	9.150.000
NATIOLOCATION	6.180.000

CESSIONS	
Union pour le Crédit à l'Indutrie Nationale	13.155.378
Cie pour le Développement de l'Hôtellerie et du Tourisme	6.156.600

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS

(Art. 247 et 295 du décret sur les Sociétés Commerciales) au 31 DÉCEMBRE 1983

	Capital	Réserves	Quote-part du capital détenue en %	Valeur d'inventaire des titres détenus (FF)	Prêts & Avances consentis par la Sté et non remboursés (FF)	Montant des cautions et avals fournis par la Sté (FF)	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Sté au cours de l'exercice (FF)
A) Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la BNP.									
I - Filiales (50 % au moins du capital détenu par la BNP)									
• Banque pour l'Expansion industrielle «BANEXI» 1, bd Haussmann - 75009 PARIS	270.000.000	358.254.000	90,74	433.738.183,69	638.817.000	–	156.934.000	42.001.000	8.149.815,00
• NATIOTRÉSORERIE 11, bd des Italiens - 75009 PARIS	100.000.000	22.327.000	82,50	82.497.000,00	4.135.368.000	–	1.965.488.000	46.482.000	9.899.700,00
• Cie du Crédit Universel 152, bd Haussmann - 75008 PARIS	110.246.300	248.264.000	65,74	260.045.463,89	417.062.000	–	1.663.418.000	71.619.000	23.196.480,00
• NATIOCRÉDIBAIL 65, rue d'Anjou - 75009 PARIS	100.000.000	9.344.000	51,00	51.005.101,23	472.135.000	–	107.303.000	22.956.000	10.556.275,50
• BNP plc 9 à 13 King William Street - LONDON ECH PHHS	GBP 15.000.000	GBP 31.212.000	97,99	236.351.047,08	4.200.230.000	1.288.224.000	GBP 337.453.000	GBP 8.895.000	20.358.324,00
• BNP Ireland Ltd 111 Grafton Street - DUBLIN	IEP 3.150.000	IEP 6.639.000	100,00	79.991.289,54	354.016.000	1.243.000	IEP 26.848.000	IEP 1.801.000	7.937.711,51
• BNP SUISSE Aeschengraben - 26 BÂLE	CHF 50.000.000	CHF 71.471.000	77,41	220.295.991,63	1.608.407.000	139.997.000	CHF 158.812.000	CHF 12.139.000	13.786.322,13
• BNP ESPANA Appartado de Correos 215 MADRID - 14 ESPAGNE	ESP 3.911.150.100	ESP 112.856.000	76,71	161.701.398,35	464.101.000	5.012.000	ESP 15.553.877.000	ESP 155.437.000	–
• BICI du NIGER NIAMEY	XOF 1.000.000.000	XOF 102.006.119	99,95	19.990.000,00	20.339.000	10.712.000	XOF 1.641.144.140	XOF 6.275.495	–
• BANK OF THE WEST 180 Montgomery Street - SAN FRANCISCO 94104	USD 6.620.760	USD 82.800.000	100,00	323.904.264,08	79.359.000	2.292.000	USD 142.072.000	USD 1.008.000	–
• BNP Intercontinentale 20, bd des Italiens - 75009 PARIS	100.000.000	399.154.000	51,49	215.341.395,52	61.493.000	23.209.000	917.826.000	71.631.000	7.236.929,40
• BNP CANADA 1981 McGill Collège Avenue Suite - 320 MONTREAL	CAD 49.658.000	CAD 3.481.000	80,06	277.518.232,15	9.537.000	3.354.169.000	CAD 83.771.000	CAD – 5.028.000	–
• BNP South East Asia Ltd SINGAPOUR	SGD 12.500.000	SGD 1.579.000	66,67	21.875.835,73	51.054.000	–	SGD 19.331.000	SGD – 554.000	–
• BNP DAIWA HONG KONG Ltd "Merchant bank and finance Cy" 719 Central Building 23 queen's Road Central - HONG KONG	HKD 30.000.000	HKD 12.510.000	60,00	17.002.329,89	128.289.000	–	HKD 85.629.000	HKD 786.000	–
• Société Financière Auxiliaire «SFA» 7, rue Sainte-Cécile - 75009 PARIS	20.000.000	151.699.000	99,99	19.998.024,28	2.771.127.000	–	472.774.000	48.870.000	–
• Société Auxiliaire de Participations et de Gestion «SAPEG» 1, bd Haussmann - 75009 PARIS	3.000.000	101.687.000	99,98	98.066.368,37	–	–	3.131.000	2.811.000	2.099.720,00
• BNP International Corporation HOUSTON (TEXAS)	USD 2.000.000	USD 309.000	100,00	17.148.750,00	–	–	USD 590.000	USD – 19.000	–
• BANACOMI Aeschengraben - 26 BÂLE	CHF 250.000	CHF 8.705.000	94,00	21.064.650,18	–	–	CHF 2.201.000	CHF 2.083.000	–
• BNP Investissements Internationaux 1, place Longemalle - GENÈVE	CHF 10.000.000	–	100,00	30.986.922,02	–	–	–	–	–
• GIVECO SA Maître Lalive, 20, rue Sonelier - GENÈVE 6	CHF 4.200.000	CHF – 498.000	60,00	17.125.950,00	4.450.000	–	–	–	–
II - Participations (10 à 50 % du Capital détenu par la BNP)									
• NATIO ÉQUIPEMENT 3, rue de Marignan - 75008 PARIS	272.500.000	16.707.000	42,20	122.072.005,10	460.165.000	46.500.000	1.390.686	–	–
• European de financiacion inversion y promocion SA «EUROFIP» Calle Serrano n° 67 - MADRID	ESP 500.000.000	ESP 382.468.000	40,00	16.744.959,92	–	–	ESP 889.277.604	ESP 117.114.000	1.305.608,00
• BNP LUXEMBOURG 24, bd Royal - LUXEMBOURG	BEL 770.000.000	BEL 350.664.000	40,87	52.997.760,56	91.767.000	–	BEL 6.929.021	BEL 159.835.000	3.894.185,93
• Société Financière pour les Pays d'Outre-Mer «SFOM» 11, quai des Bergues - 1211 GENÈVE 1	CHF 25.000.000	CHF 27.108.000	46,98	78.493.066,30	–	–	CHF 5.164.000	CHF 1.856.000	2.302.087,32
• NATIOBAIL 65, rue d'Anjou - 75008 PARIS	340.800.000	20.238.000	13,47	46.391.287,24	771.253.000	–	368.746.937	55.892.000	6.397.445,91

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS

(Art. 247 et 295 du décret sur les Sociétés Commerciales) au 31 DÉCEMBRE 1983 (suite)

	Capital		Réserves		Quote-part du capital détenue en %	Valeur d'inventaire des titres détenus (FF)	Prêts & Avances consentis par la Sté et non remboursés (FF)	Montant des cautions et avals fournis par la Sté (FF)	Chiffre d'affaires du dernier exercice		Bénéfice net ou perte du dernier exercice		Dividendes encaissés par la Sté au cours de l'exercice (FF)
• Société Financière Européenne «SFE» LUXEMBOURG 22, bd Royal - LUXEMBOURG	CHF	202.500.000	CHF	50.880.000	11,11	65.607.819,06	318.831.000	–	CHF	152.102.000	CHF	20.362.000	7.077.808,32
• UOB Holding SA 11, quai des Bergues - GENÈVE	CHF	30.000.000	CHF	4.141.000	36,00	149.381.592,58	70.887.000	–	CHF	10.963.297	CHF	8.141.000	10.471.477,83
• Banque du Caire et de Paris 3, rue de l'Amérique Latine - Garden City LE CAIRE	USD	10.000.000	EGP	3.045.189	49,00	22.766.625,00	–	–	EGP	9.214.061	EGP	2.774.000	6.577.433,36
• Banco Cidade de Sao Paulo Praça Dom José Gaspar, 134 - SAO PAULO	BRC	4.530.000.000	BRC	7.350.129.000	45,00	78.015.881,00	–	–	BRC	44.994.301.000	BRC	2.540.234.000	2.921.081,09
• ORIENTAL BANK BERHAD Wisma Bukit Bintang Plaza, III Jalan - Bukit Bintang - KUALA LUMPUR	MYR	45.000.000	MYR	3.021.000	22,50	64.739.283,19	–	–	MYR	135.194.000	MYR	3.800.000	346.477,50
• Banque Française du Commerce Extérieur «BFCE» 21, bd Haussmann - 75009 PARIS		660.000.000		108.088.000	10,00	57.930.998,60	4.258.414.000	–		7.733.536.000		53.136.000	1.931.025,00
• Banco del Atlantico Venustiano Carranza - MEXICO 48	MXP	847.985.000		–	19,82	24.593.325,00	475.808.000	–		–		–	–
• BICI Côte d'Ivoire Avenue Franchet-d'Esperey - ABIDJAN 01	XOF	4.000.000.000	XOF	6.692.288.548	21,00	18.448.108,59	–	–	XOF	36.865.268.890	XOF	1.500.046	884.717,10
• Consorcio Financiero Bolivar Edificio Cavendes Avenida Francisco de Miranda los Palos Grandes Chuao CARACAS	USD	30.000.000		–	25,00	30.678.750,00	–	–		–		–	–
• Compagnie Arabe et Internationale d'Investissement «CAII» LUXEMBOURG	USD	70.000.000	USD	35.476.000	10,00	43.968.275,30	–	–	USD	46.886.000	USD	19.572.000	4.293.520,00
• Banque Multicommerciale CH 8022 ZURICH - Werdmühlestrasse 4 Postfach	CHF	10.000.000	CHF	8.853.000	45,00	80.414.953,10	62.788.000	–	CHF	23.828.000	CHF	1.512.000	–
B) Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations.													
I - Filiales (non reprises au § A)													
a) Filiales Françaises (ensemble)	–		–		–	26.197.977,33	15.377.000	19.770.000	–		–		9.647.745,52
b) Filiales Étrangères (ensemble)	–		–		–	50.101.127,03	1.093.339.000	4.070.000	–		–		–
II - Participations (non reprises au § A)													
a) Dans les Sociétés Françaises	–		–		–	81.489.580,93	–	–	–		–		4.757.773,35
b) Dans les Sociétés Étrangères	–		–		–	83.105.427,54	–	–	–		–		9.377.046,10

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT GÉNÉRAL

Rapport général des commissaires aux comptes à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1983.

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances en date du 25 Mai 1982, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 1983.

Nos vérifications ont, dans le cadre du budget défini avec votre Direction Générale, été conduites conformément aux diligences professionnelles adaptées aux caractéristiques de la Banque. Elles ont comporté au Siège, dans divers Centres Administratifs et dans certaines Succursales françaises et étrangères, l'examen des livres, valeurs et procédures.

Afin d'accroître les critères de signification de nos investigations, nous tirons profit des relations suivies que nous avons avec les Services de l'Inspection et de l'Audit de votre Banque. Dans la situation actuelle, cette procédure nous permet d'orienter nos programmes d'action respectifs, de prendre connaissance des conclusions de leurs travaux et d'en tirer les enseignements nécessaires à notre propre conviction.

Les documents sociaux sont présentés sous leur forme habituelle.

Pour ce qui est de l'évaluation des différents postes, une seule modification mérite d'être signalée. Elle concerne la procédure de conversion des états financiers de la Succursale de BUENOS AIRES. Dans ce domaine, votre Banque s'est alignée sur la pratique en usage aux ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. Il en résulte que les immobilisations de votre Succursale et les bons du Trésor argentin libellés en dollars U.S. qu'elle possède sont désormais évalués au cours historique. Les autres lignes du Bilan restent quant à elles appréciées sur la base du cours officiel du peso argentin au 31 Décembre. Précédemment, les actifs immobiliers de la Succursale étaient réévalués annuellement par application des indices officiels et l'ensemble des comptes ainsi réévalués était converti en francs français, selon le cours du peso à la clôture de l'exercice.

Votre Conseil d'Administration vous donne dans son rapport diverses informations sur l'activité de la Société, son environnement et l'évolution de ses principales filiales ainsi que sur les comptes sociaux. Les divers renseignements ainsi fournis n'appellent pas de remarque de notre part.

Les opérations de l'exercice se soldent par un Bénéfice de 615 millions de Francs environ. Celui-ci s'entend après constitution de provisions pour créances douteuses dont une large part concerne les risques souverains sur lesquels en l'absence de normes précises et dans un contexte fluctuant, toute appréciation revêt un caractère partiellement subjectif. La dotation affectée aux dossiers clientèle nous a paru correspondre à une juste appréciation actuelle des risques encourus dans un environnement où l'on assiste à un accroissement des difficultés des Entreprises.

La charge nette supportée par l'exercice, créances irrécouvrables comprises, représente pour l'ensemble du réseau 4,454 millions de Francs. Le total des provisions, en augmentation sensible, induit un accroissement du ratio de couverture des risques qui permet, à cet égard, de situer la «BANQUE NATIONALE DE PARIS» dans le groupe de tête des banques de niveau international.

Notre analyse des charges liées à l'exploitation, des frais généraux, des amortissements, des opérations de caractère exceptionnel et des régularisations sur exercices antérieurs, confirme, de notre point de vue, la fiabilité des états financiers représentatifs de la situation de la Banque au 31 Décembre 1983.

Conformément à l'Article 356 de la Loi du 24 Juillet 1966, un tableau annexé au rapport de votre Conseil d'Administration précise les mouvements des Titres de Participation.

En conclusion de ce qui précède, nous estimons être en mesure de certifier la régularité et la sincérité des comptes qui vous sont présentés et qui mettent en évidence un total de Bilan de 737.957.069.000 Francs. Quant au projet de répartition du résultat, il nous est apparu conforme à la Loi et aux Statuts de la Banque.

Paris, le 3 Mai 1984.
Les Commissaires aux comptes :

«B.E.FE.C. Mulquin et Associés».
P.C. Mulquin. J. Raffegeau. J. Guegan.

«S.C.P. de Commissaires aux comptes
Berder-Viala-Buchalet et Autres».
L. Viala. R. Leveille-Nizerolle.

RAPPORT SPÉCIAL

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 1983, de vous présenter le rapport spécial prévu à l'article 103 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales.

Nous portons à votre connaissance les conventions visées à l'article 101 de la même loi et préalablement autorisées par votre Conseil d'Administration.

1. Conventions conclues antérieurement dont l'exécution s'est poursuivie.

1.1. Système de garantie des dépôts en banque

Dans le cadre du mécanisme de solidarité professionnelle mis en place par l'Association Française des Banques en 1980, la BANQUE NATIONALE DE PARIS garantit, dans le Groupe, les dépôts des banques suivantes :

- la BANQUE NATIONALE DE PARIS-INTERCONTINENTALE «B.N.P.-I»;
- la BANQUE POUR L'EXPANSION INDUSTRIELLE «BANEXI»;
- la BANQUE NATIONALE POUR L'EXPANSION DU CRÉDIT-BAIL «NATIOBAIL»;
- la Société NATIOCRÉDIBAIL;
- la BANQUE NATIONALE DE PARIS GUYANE;
- la Société NATIOTRÉSORERIE.

1.2. Prêts subordonnés antérieurement accordés

Les prêts subordonnés précédemment accordés aux sociétés ci-après, se sont poursuivis normalement aux cours de l'exercice :

- la BANQUE NATIONALE DE PARIS P.L.C. LONDRES;
- l'EURO-LATINAMERICAN BANK Ltd LONDRES;
- la BANQUE NATIONALE DE PARIS LUXEMBOURG;
- la BANQUE NATIONALE DE PARIS SUISSE;
- la BANK OF THE WEST (U.S.A.);
- la SAUDI INTERNATIONAL BANK LONDRES;
- la BANQUE NATIONALE DE PARIS POUNTNEY Ltd JERSEY;
- l'UNITED OVERSEAS BANK HOLDING (SUISSE);
- la FRENCH AUSTRALIAN FINANCE CORPORATION SYDNEY.

1.3. Garanties en faveur des filiales

Les garanties données antérieurement ont été maintenues en faveur des sociétés suivantes :

- la BANQUE NATIONALE DE PARIS ESPAÑA;
- la Société NATIOBAIL;
- la Société NATIO ÉQUIPEMENT;
- la Société NATIO LOCATION;
- la BANQUE NATIONALE DE PARIS P.L.C. LONDRES;
- l'EURO LATINAMERICAN BANK Ltd LONDRES;
- la BANQUE NATIONALE DE PARIS Ltd IRLANDE;
- «Lettre de Confort» aux filiales de HONG-KONG;
- le BANCO FIDUCIARO DE PANAMA.

La garantie de liquidité donnée en décembre 1981 en faveur de votre filiale la B.N.P. SOUTH EAST ASIA Ltd à SINGAPOUR a été étendue à l'ensemble des engagements de celle-ci, par votre Conseil d'Administration du 16 juin 1983.

De même, les garanties accordée à la BANQUE NATIONALE DE PARIS CANADA CORPORATION et à la BANQUE NATIONALE DE PARIS U.S. FINANCE CORPORATION sur les billets à ordre émis ou négociés par celles-ci, dans la limite, respectivement, de 500 millions de dollars Canadiens et 600 millions de dollars Américains, portés à 1 milliard de dollars Américains par votre Conseil d'Administration du 12 octobre 1983, ont continué à produire leurs effets.

1.4. Prestations inter-groupe

Les diverses prestations échangées entre les différentes sociétés du Groupe se sont poursuivies. Il s'agit, en particulier :

- de l'assistance technique, financière et administrative ainsi que du détachement de personnel;
- de locations de bureaux.

Un abandon de créance a également été consenti, comme par le passé, en faveur de la Société S.P.G.P.I. ainsi qu'à la Société CONSEIL FRANCE.

Par ailleurs, six filiales ou sous-filiales de votre Établissement : la BANEXI, la S.F.A., la C.I.P., NATIO ÉQUIPEMENT, NATIO LOCATION, NATIO ÉNERGIE nécessitant des financements adaptés à leur type d'activité, auxquelles s'est ajoutée, en 1983, la SOCIÉTÉ BRIARDE DE PARTICIPATION, ont bénéficié d'avance d'actionnaires à des conditions particulières.

2. Conventions conclues au cours de l'exercice 1983

2.1. Garantie inconditionnelle en faveur de la B.N.P. U.S. FINANCE CORPORATION

Votre Conseil d'Administration du 9 mars 1983, précisé par le Conseil du 14 septembre 1983 autorise votre Société à accorder sa garantie inconditionnelle en faveur de votre filiale la B.N.P. U.S. FINANCE CORPORATION, à hauteur de 260 millions de dollars Américains, montant de l'emprunt obligataire émis par cette dernière.

2.2. Garantie en faveur de la B.N.P. CANADA CORPORATION

Votre Conseil d'Administration du 21 avril 1983 a autorisé la BANQUE NATIONALE DE PARIS à donner sa garantie en faveur de sa filiale au Canada pour l'émission, jusqu'à un plafond de 200 millions de dollars, de «COMMERCIAL PAPER NOTES».

Enfin, les opérations de toute nature relevant de l'activité bancaire courante, traitées avec différentes sociétés du Groupe «BANQUE NATIONALE DE PARIS», ayant avec la vôtre des dirigeants communs, n'ont pas fait l'objet, sauf exception, de mention spécifique, étant considérées comme entrant dans le cadre de l'article 102 de la loi du 24 juillet 1966.

Telles sont, Mesdames, Messieurs, les conventions dont nous avons eu connaissance au cours de l'exercice écoulé et soumises à votre approbation.

«S.C.P. de Commissaires aux Comptes,
Berder, Viala, Buchalet & Autres».

L. Viala.
R. Leveille-Nizerolle.

«B.E.FE.C.-Mulquin & Associés».

P.C. Mulquin.
J. Raffegeau.

Commissaires aux Comptes,
membres de la Compagnie Régionale de Paris.

RÉSOLUTIONS 1983

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 1983 approuve le bilan et le compte de résultats.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale ordinaire approuve la répartition du solde bénéficiaire du compte de résultats proposée par le conseil d'administration.

Conformément aux dispositions de l'article 20 des statuts, elle décide, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent qui, ajouté au bénéfice de l'exercice 1983, forme un total de 627.229.058,36 F, de répartir cette somme de la manière suivante :

1) Dotation à la réserve légale . . . F 6.324.798,79

2) Attribution aux parts bénéficiaires nominatives de la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie (BNCI) et aux parts bénéficiaires nominatives du Comptoir National d'Escompte de Paris (CNEP) d'une somme de . . . . . F 505.051,96
qui ajoutée à l'intérêt minimum, soit . . . . F 256.075,54
représente un montant global à répartir de . . . . . F 761.127.50
soit une somme brute par part de 1,125 F pour la BNCI et 2 F pour le CNEP en application de l'article 4 du décret du 26 mai 1966 portant fusion de ces deux banques nationales.

3) Dotation aux autres réserves d'une somme de . . . . . F 295.104.099,55
portant l'ensemble des réserves à 4.527.000.000 de F et comprenant :
• 12.926.117 F représentant la provision pour investissement afférente à l'exercice 1978 ;
• 282.177.982,55 F affectés aux réserves ordinaires.

4) Affectation d'une somme de au report à nouveau. F 11.590.552,52

5) Répartition d'une somme de à titre de dividende aux actionnaires de la Banque Nationale de Paris correspondant à une distribution de 4,00 F par action assortie d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 2,00 F portant à 6,00 F le revenu global par action. F 32.651.600,00

6) Quote-part de la BNP dans la redevance prévue en faveur de la Caisse Nationale des Banques par l'article 120 de la loi de finances pour 1984 . . . . . F 280.796.880,00

Le conseil d'administration rappelle, conformément à l'article 47 de la loi 65-566 du 12 juillet 1965, qu'au titre de 1980 il a été réparti par action un dividende de 18 F assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 9 F soit un total de 27 F, et qu'en 1981 il a été distribué un dividende de 26 F par action assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 13 F soit un total de 39 F par action, et qu'au titre de 1982, il a été réparti un dividende de 16,60 F par action assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 8,30 F soit un total de 24,90 F par action.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale ordinaire prend acte du rapport spécial établi par les commissaires aux comptes sur les opérations et conventions visées aux articles 101 à 106 de la loi du 24 juillet 1966 et approuve les opérations et conventions dont ledit rapport fait état.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

Les actionnaires, sur la proposition du conseil d'administration, autorisent ledit conseil à émettre, s'il le juge à propos et sur ses seules délibérations, en une ou plusieurs fois, dans un délai de cinq ans, tant en France qu'à l'Étranger, des titres participatifs libellés en francs ou en monnaie étrangère, jusqu'à concurrence d'un montant de 5 MMF, valeur nominale ou contrevaleur en devises, sous les formes et aux époques, taux et conditions qu'il jugera convenables.

Ils lui donnent tous pouvoirs nécessaires pour la réalisation de cette ou de ces émissions.

En conséquence, le conseil aura toute latitude pour déterminer les conditions de cette ou de ces émissions, fixer les caractéristiques des titres participatifs, les modalités de calcul de la rémunération après avoir déterminé les quotités de la partie fixe et de la partie variable ainsi que les éléments retenus pour le calcul de ladite partie variable et, le cas échéant, les conditions et délais de remboursement.

Aux diverses fins ci-dessus, le conseil a tous pouvoirs pour remplir toutes formalités préalables et consécutives ; il pourra consentir toutes délégations et généralement, faire le nécessaire.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, sur la proposition du conseil d'administration, autorise ledit conseil à émettre, s'il le juge à propos et sur ses seules délibérations, en une ou plusieurs fois, dans un délai de cinq ans, tant en France qu'à l'étranger, des obligations libellées en francs ou en monnaie étrangère, jusqu'à concurrence d'un montant de 20 milliards de francs, valeur nominale ou contrevaleur en devises, sous les formes et aux époques, taux et conditions qu'il jugera convenables, le remboursement du principal pouvant ou non être assorti d'une prime.

Elle lui donne tous pouvoirs nécessaires pour la réalisation de cet ou de ces emprunts. En conséquence, le conseil aura toute latitude pour déterminer les conditions de cette ou de ces émissions, fixer les caractéristiques des obligations qui pourront comporter notamment un taux d'intérêt fixe ou variable, une prime de remboursement fixe ou variable, qui seront calculés en fonction de tels éléments qu'il appréciera. Le montant de la prime de remboursement, s'il en est prévu une, s'ajoutera au montant de 20 milliards de francs ci-dessus fixé.

Aux diverses fins ci-dessus, le conseil a tous pouvoirs pour remplir toutes formalités préalables et consécutives ; il pourra consentir toutes délégations et généralement faire le nécessaire.

La présente autorisation annule la fraction inutilisée de l'autorisation précédemment donnée par l'assemblée générale des actionnaires de mai 1983.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale ordinaire confère en tant que de besoin tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion pour faire tous dépôts, publications ou formalités prescrits par la législation en vigueur.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES 1983

Débit		Crédit	
Intérêt minimum garanti aux parts bénéficiaires	256.075,54	Report antérieur	11.921.440,40
Solde diponible ainsi réparti :		Produits nets de l'exercice déduction faite des frais généraux, amortissements, provisions pour risques quelconques et autres charges	615.307.617,96
• Intérêt complémentaire aux parts bénéficiaires	505.051,96		
• Réserves	301.428.898,34		
• Attribution aux actionnaires	32.651.600,00		
• Redevance sur le dividende	280.796.880,00		
• Report à nouveau	11.590.552,52		
	627.229.058,36		**627.229.058,36**

RÉSULTATS ET BILAN CONSOLIDÉS DU GROUPE BNP

ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (1)

ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN

ACTIF							PASSIF					
1982			1983				1982			1983		
Francs	Devises	Total	Francs	Devises	Total		Francs	Devises	Total	Francs	Devises	Total
113.179	233.191	346.370	99.722	281.423	381.145	• Banques, Bons du Trésor et Valeurs de trésorerie	105.646	252.615	358.261	81.935	304.443	386.378
189.620	113.653	303.273	209.480	136.865	346.345	• Clientèle	188.685	81.349	270.034	205.562	100.941	306.503
49.812	16.686	66.498	56.374	29.907	86.281	• Comptes d'encaissement et de régularisation	57.041	18.824	75.865	80.616	20.975	101.591
10.720	5.357	16.077	12.215	7.876	20.091	• Titres de placement						
5.514	2.334	7.848	5.434	3.848	9.282	• Investissements						
						• Obligations	12.420	12.860	25.280	15.481	20.330	35.811
112		112	113		113	• Fonds Propres	10.738		10.738	12.974		12.974
368.957	**371.221**	**740.178**	**383.338**	**459.919**	**843.257**	**Total du bilan**	**374.530**	**365.648**	**740.178**	**396.568**	**446.689**	**843.257**

Le total du bilan à fin 1983 dépasse 843 MMF, en accroissement de 103 MMF par rapport à la fin 1982 (+ 14%). Cet accroissement résulte d'un développement des opérations avec la clientèle, mais aussi de l'influence de l'appréciation de plusieurs monnaies: ainsi, le dollar cotait 8,35 FRF à la fin de 1983 contre 6,68 FRF à la fin de 1982. Or, plus de 50% du Bilan consolidé correspond à des opérations en devises étrangères.

(1) Certaines règles d'établissement des comptes consolidés ont été modifiées pour tenir compte des récentes préconisations de la Commission de Contrôle des Banques; afin de rendre les comparaisons homogènes, les comptes de l'exercice 1982 ont été retraités en conséquence (Cf. principes comptables et de présentation).

BILAN CONSOLIDÉ

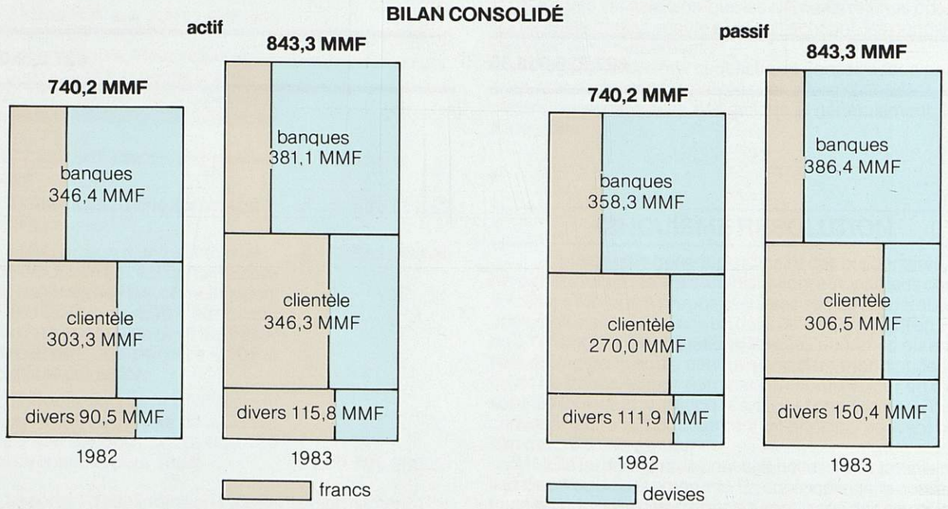

PRÊTS A LA CLIENTÈLE

Les prêts à la clientèle du groupe BNP s'élèvent au total à 364,2 MMF contre 316,2 MMF à la fin de 1982, en croissance de 15,2%.

Il s'agit des crédits apparaissant au poste «Clientèle» du bilan consolidé, auxquels sont ajoutés les prêts participatifs à la clientèle et les opérations de crédit-bail, ainsi que les crédits financiers accordés à des institutions financières et qui n'ont pas le caractère de prêts interbancaires.

A la fin de 1983, 58% de ces prêts sont libellés en francs, 42% en devises étrangères.

GROUPE BNP: PRÊTS À LA CLIENTÈLE
(fin d'année)

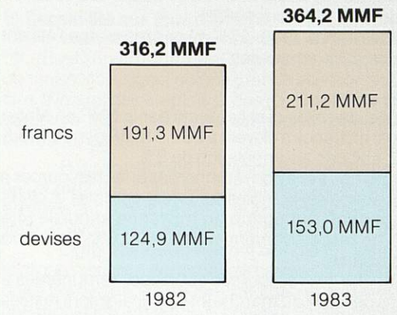

a) Prêts en francs

Le total des prêts en francs à la clientèle du groupe ressort à 211,2 MMF contre 191,3 MMF à la fin de 1982, soit une progression de 10,4%.

BNP Métropole

En dépit de normes un peu plus restrictives, l'encadrement du crédit s'est avéré moins contraignant qu'en 1982, en raison d'un certain «refroidissement» de l'économie française. Au 31 décembre 1983, les crédits en francs s'élevaient à 198,9 MMF contre 180,3 MMF en 1982. En moyenne annuelle, l'accroissement des crédits à la clientèle a été de + 10,3% par rapport à 1982, soit un peu plus que la hausse des prix (9,6% en moyenne).

b) Prêts en devises

Pour l'ensemble du groupe BNP, les prêts en devises en 1983 s'élèvent à 153 MMF. 37% sont distribués par les implantations françaises du groupe et pour la plus grande partie consentis à des non résidents.

BNP MÉTROPOLE
CRÉDITS À LA CLIENTÈLE EN FRANCS
après refinancement des crédits spécifiques
(crédits export, etc...)
en fonction de la nature des taux

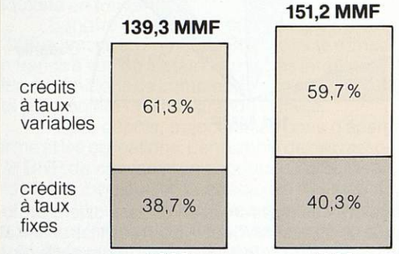

(encours moyen annuel)

GROUPE BNP:
PRÊTS À LA CLIENTÈLE EN DEVISES FIN 1983 (1)

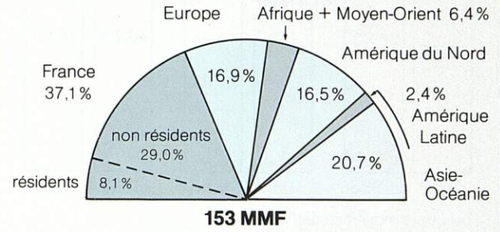

(1) Répartition en fonction de la localisation géographique des implantations du groupe où les crédits sont comptabilisés. Des informations sont données infra sur la répartition géographique des débiteurs.

Pour la clientèle commerciale, l'accroissement (+9,4%) a porté davantage sur les crédits à taux fixe - notamment, crédits à l'exportation, crédits d'équipement et prêts participatifs - que sur les crédits à taux indexé.

La croissance du volume des prêts aux particuliers (+ 13,3%) est due, principalement, au développement des crédits immobiliers.

Les crédits consentis à des non-résidents ont représenté 11,5% du total, pourcentage pratiquement identique à celui de l'an passé.

Filiales

L'ensemble des prêts à la clientèle de nos filiales métropolitaines atteint 10,8 MMF à la fin de 1983 contre 9,7 MMF. Il s'agit essentiellement des opérations de nos filiales spécialisées dans le crédit-bail (Natio-Équipement, Natiolocation, Natiobail et Natiocrédibail) et dans la vente à crédit (Crédit Universel).

La progression des montants exprimés en francs est de 22,5%. Elle est, dans une large mesure, influencée par les variations de cours de change.

De nouveaux crédits ont été mis en place, notamment pour accompagner les efforts d'exportation et de développement des entreprises françaises à l'étranger. Les difficultés économiques et financières de nombreux pays expliquent que la progression d'activité soit restée modérée en termes réels. La BNP a participé à des crédits de rééchelonnement en faveur des pays connaissant des difficultés financières et, dans un certain nombre de cas, à des opérations de «New Money».

RESSOURCES CLIENTÈLE

Les ressources collectées auprès de la clientèle par le groupe BNP s'élèvent à 306,5 MMF au 31 décembre 1983, en progression de 36,5 MMF sur 1982.

A la fin de l'année 1983, 67 % de ces ressources étaient libellés en francs, 33 % en devises.

a) Ressources en francs

L'essentiel de celles-ci est collecté par la BNP en Métropole. Les dépôts en francs s'élèvent à 202,2 MMF contre 185,5 MMF en 1982, soit une augmentation de 9 %.

Les ressources à vue non rémunérées et les ressources à rémunérations spéciales (comptes sur livrets, comptes et plans d'épargne-logement) ont connu en moyenne annuelle une augmentation de respectivement 10,6 % et 12,6 %. Cette évolution est satisfaisante.

En revanche, les ressources coûteuses rémunérées à des taux voisins des taux du marché interbancaire sont restées assez stables (+ 1,5 %) sous l'effet notamment d'une fiscalité qui les pénalise. En outre, la réglementation des rémunérations créditrices de l'automne 1981 a favorisé le développement de SICAV de court terme.

En conséquence, l'amélioration de la structure des dépôts en francs, déjà sensible en 1982, s'est poursuivie en 1983 :

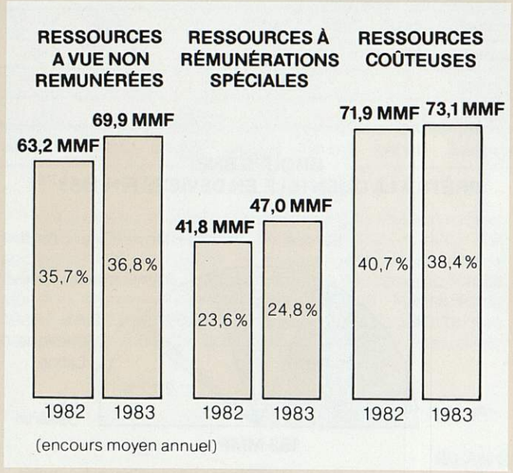

Les dépôts de la clientèle de particuliers se sont mieux développés que ceux des autres catégories de déposants : croissance des dépôts à vue, mais surtout des comptes d'épargne à régime spécial, favorisée par l'amélioration des conditions réglementaires de l'épargne-logement et la création des CODEVI (Comptes pour le développement industriel) en octobre 1983.

STRUCTURE DES RESSOURCES
PAR CATÉGORIES DE DÉPOSANTS
en moyenne annuelle (bons de caisse exclus)

	1982	1983
sociétés	25,4 %	24,8 %
entrepreneurs individuels	5,6 %	5,3 %
particuliers	54,2 %	54,5 %
ENFAMM, (1) Non résidents et divers	14,8 %	15,4 %
	100,0 %	**100,0 %**

(1) Entreprises Non Financières Admises au Marché Monétaire

GROUPE BNP :
RESSOURCES CLIENTÈLE
(en fin d'année)

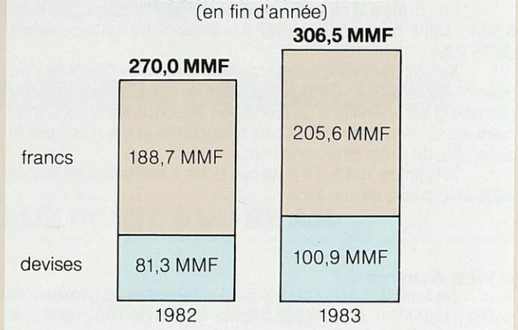

b) Ressources en devises

Le total des ressources clientèle en devises collectées par le groupe BNP atteint 100,9 MMF contre 81,3 MMF en 1982, soit une hausse de 24,1 %.

Les réseaux extérieurs de la banque jouent un rôle primordial dans la collecte des ressources en devises auprès de la clientèle.

GROUPE BNP
RESSOURCES EN DEVISES FIN 1983

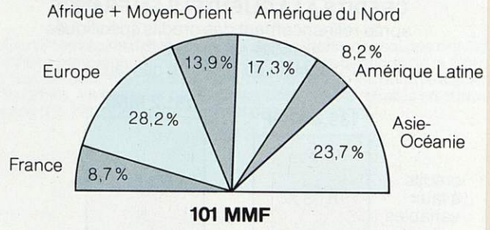

La structure des ressources en devises diffère profondément de celle en francs : les dépôts à terme et les certificats de dépôt contribuent à près de 80 % du total (alors qu'ils représentent moins de 40 % des ressources en francs).

OBLIGATIONS

Le montant du poste obligataire a progressé de plus de 10 MMF pour atteindre 35,8 MMF à la fin de 1983.

Ces emprunts à long terme contribuent au renforcement des capitaux permanents de la banque, mais ils répondent surtout à des objectifs spécifiques, différents au demeurant selon qu'il s'agit des obligations en francs réalisées sur le marché obligataire français, ou des obligations en devises émises tant sur le marché international que sur plusieurs marchés étrangers.

En francs, afin de se procurer des possibilités supplémentaires d'octroi de crédits, conformément aux règles de l'encadrement, la BNP a procédé à un emprunt obligataire de 2 MMF en mars 1983, portant ainsi l'encours de ses ressources obligataires en francs de 10,5 MMF à la fin de 1982 à 12,2 MMF à la fin de 1983, tandis que les filiales françaises : Natio-Équipement, Natiolocation et le groupe Crédit Universel ont effectué des émissions d'emprunts obligataires pour un montant proche de 1,5 MMF.

La contre-valeur en francs des emprunts obligataires en devises s'est accrue de 12,9 MMF à fin 1982 à 20,3 MMF à fin 1983. L'accroissement dû à des émissions nouvelles en devises représente environ 500 M de dollars. Ces emprunts ont pour objet de répondre aux besoins de la clientèle en crédits longs.

GESTION DE LA TRÉSORERIE

La gestion de la trésorerie prend en compte la structure des ressources et des remplois clientèle, les capitaux permanents et les investissements, en vue d'assurer en permanence la liquidité de la banque et de contrôler la sensibilité aux taux d'intérêt.

a) Liquidité

La politique de gestion de la liquidité se présente différemment pour l'activité en francs et l'activité en devises.

Liquidité en francs

Banque de dépôts disposant d'un réseau de près de 2.000 agences en France, la BNP collecte d'importants dépôts en francs à vue ou à court terme, très largement répartis entre plus de 6 millions de comptes de particuliers ou de sociétés, ce qui leur confère une très grande stabilité.

A ces dépôts, s'ajoutent les bons d'épargne à moyen terme et les obligations. L'ensemble de ces ressources permet à la BNP de consentir un encours de crédits longs à sa clientèle tout en bénéficiant d'une liquidité très satisfaisante.

Une partie des excédents provenant de la balance des ressources/emplois de la clientèle est reprêtée au jour le jour ou à très court terme sur le marché interbancaire de Paris. La BNP détient en outre un important portefeuille mobilisable de papier financier et de bons du Trésor.

Liquidité en devises

La Direction Générale à Paris contrôle et assure la liquidité de l'ensemble des opérations en eurodevises du groupe BNP à travers le monde. Les positions en monnaies locales suivies par les succursales et filiales à l'étranger restent limitées à des montants relativement faibles.

En raison des incertitudes pesant sur les marchés des capitaux internationaux, la BNP s'est toujours fixé une politique prudente dans la détermination du volume des capitaux à court terme dont elle a besoin pour financer l'excédent de ses emplois à moyen et long terme sur ses ressources de durée équivalente. Elle a poursuivi en 1983 sa politique de consolidation et de diversification de ses ressources par l'émission d'emprunts obligataires et de certificats de dépôts à moyen terme dans les différents centres financiers internationaux.

Enfin, la BNP dispose de lignes de crédits stand-by en dollar auprès de grandes banques américaines.

Une telle politique se justifie tout particulièrement lorsqu'un nombre toujours plus grand de pays se trouvent confrontés à des difficultés financières importantes pour ajuster le service de leur dette à leurs revenus. Dans un tel environnement, en effet, il faut consolider les prêts et parfois apporter de l'argent frais.

b) Sensibilité aux taux d'intérêt

Les changements importants et rapides des taux d'intérêt, dans l'environnement international incertain que nous connaissons, exigent qu'une grande attention soit apportée aux taux d'intérêt des emplois et des ressources, en s'attachant au caractère fixe ou révisable des taux ainsi qu'aux échéances correspondantes.

Pour son activité en francs, la BNP distingue les ressources et remplois à taux fixe ou nul, les crédits dont les taux sont articulés sur le taux de base, et les ressources et remplois dont les taux évoluent en fonction de ceux du marché monétaire.

L'importance du volume des crédits liés au taux de base explique l'attention portée aux décalages qui peuvent se produire entre les évolutions du taux de base et celles du taux du marché monétaire. En outre, la nouvelle réglementation de septembre 1981 ayant favorisé les dépôts à échéances de 6 mois ou plus, rémunérés à taux libre, la BNP s'est efforcée de réduire les différences de volumes entre les actifs et les engagements sensibles aux taux du marché monétaire à 6 mois en augmentant ses souscriptions de Bons du Trésor et en développant ses prêts interbancaires de durée équivalente.

Dans le même esprit elle s'est attachée à faire correspondre aux emprunts obligataires à taux fixe en francs qu'elle émet, des remplois à taux fixe de durée équivalente.

Pour son activité en devises, la très grande majorité des opérations longues (en ressources comme en remplois) est indexée sur les taux de l'euro-dollar à 3 ou 6 mois, ce qui réduit les risques de taux à des risques à court terme que la BNP maintient à l'intérieur de limites bien définies. Pour se donner plus de souplesse dans la gestion de sa trésorerie, en couvrant les risques de taux, la BNP a développé activement sa présence sur le marché des «futures» de Londres et de Chicago.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES RISQUES DU GROUPE BNP

L'ensemble des risques, y compris les engagements par signature, assumés par le groupe BNP, s'élève à 913 milliards de Francs. 53 % des risques concernent des débiteurs français, ou sont garantis par l'Etat français. Les 47 % restants concernent des débiteurs étrangers et sont financés par des ressources locales à hauteur de 11 %, et à hauteur de 36 % (soit 330 milliards de francs) par des ressources en provenance de pays autres que celui des débiteurs.

En ce qui concerne les seuls prêts à la clientèle (soit 364 MMF) 62 % des crédits sont accordés à des débiteurs français et 38 % à des débiteurs étrangers.

Dans la ventilation indiquée ci- contre , sont mentionnés les engagements concernant des pays sur lesquels les risques dépassent 0,50 % du total des risques du groupe.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES RISQUES DE NON TRANSFERT

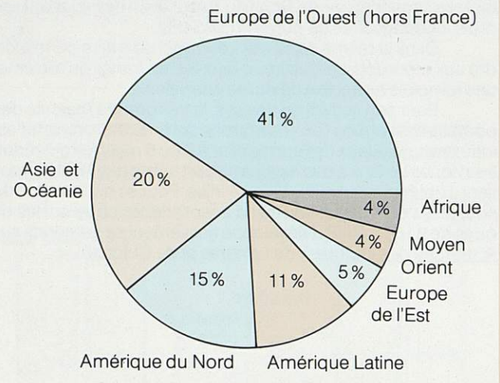

	RISQUE GLOBAL %	PRÊTS A LA CLIENTÈLE %
TOTAL	**100,0**	**100,0**
— FRANCE	**52,6**	**62,3**
— ÉTRANGER	**47,4**	**37,7**
• Europe de l'Ouest (hors France)	14,6	3,0
dont:		
Royaume-Uni	(5,4)	(0,23)
Italie	(3,3)	(0,18)
UBL (Belgique-Luxembourg)	(2,2)	(0,20)
Suisse	(0,8)	(0,17)
Pays-Bas	(0,8)	(0,13)
RFA	(0,6)	(0,50)
• Europe de l'Est	1,8	3,0
dont:		
URSS	(0,8)	(0,74)
• Amérique du Nord	5,3	2,5
dont:		
USA	(4,6)	(1,64)
Canada	(0,7)	(0,88)
• Amérique Centrale et du Sud	3,9	6,6
dont:		
Mexique	(1,0)	(2,37)
Brésil	(1,0)	(2,51)
Panama	(0,7)	(0,24)
• Afrique	1,5	2,5
• Moyen-Orient	1,5	0,3
dont:		
Bahrein	(0,5)	(—)
• Asie et Océanie	7,4	1,9
dont:		
Japon	(3,3)	(0,05)
Hong-Kong	(1,7)	(0,06)
Singapour	(1,0)	(0,16)
• Risques locaux non ventilés	11,4	17,9

RÉSULTATS

RÉSULTATS AVANT PROVISIONS, IMPÔTS ET DIVERS

Les résultats consolidés, après amortissements mais avant provisions, impôts et divers, s'élèvent à 7.980 MF contre 7.198 MF en 1982, soit une hausse de près de 11 %.

RÉSULTATS AVANT PROVISIONS, IMPÔTS ET DIVERS

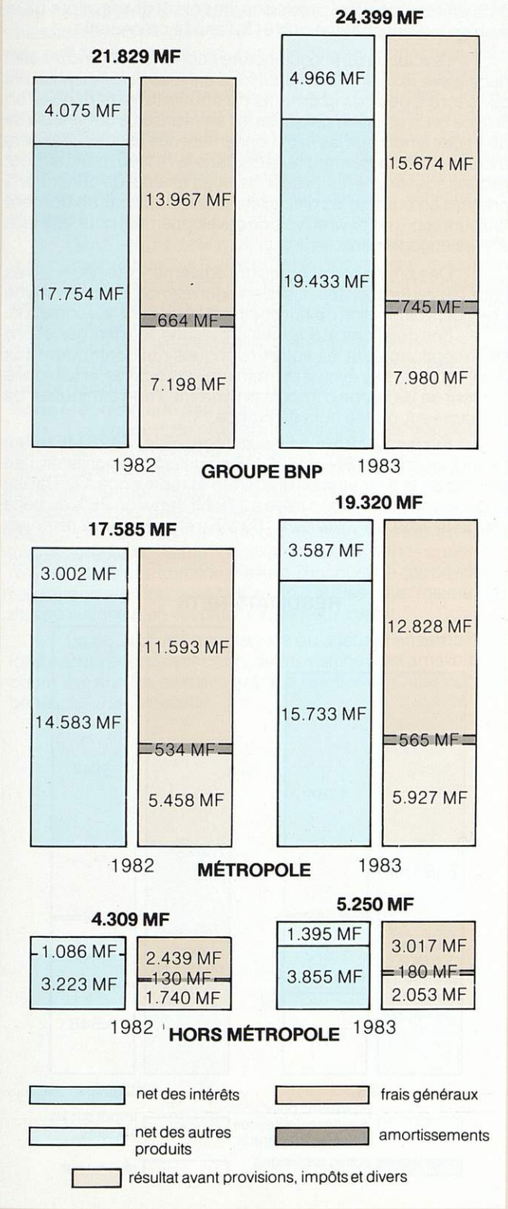

L'activité métropolitaine dégage des résultats en hausse de 8,6 % et contribue à 74 % du total 1983. L'activité hors métropole dégage des résultats en hausse de 18 % et contribue à 26 % du total ; mais rappelons que ces derniers résultats sont influencés par les variations de parités monétaires ; sans l'incidence de leur conversion en francs, la hausse des résultats locaux serait d'environ 4 %.

Le produit net bancaire et les produits accessoires atteignent 24,4 MMF en hausse de 11,8 %. En 1983, le net des intérêts perçus et servis représente 80 % du total (81 % en métropole et 73 % hors métropole) contre 81 % l'année précédente.

Les frais généraux et amortissements (16,4 MMF) représentent 67,3 % de l'ensemble des produits nets en 1983 (contre 67,0 % l'an passé) ; ces pourcentages sont respectivement de 69,3 % (contre 69 %) en métropole et de 60,9 % (contre 59,6 %) hors métropole.

Marge d'intérêt

Pour l'ensemble de la banque, alors que l'actif productif (1) s'accroissait de 14,4 %, le net des intérêts ne s'est accru que de 9,5 %, conduisant à un nouveau resserrement de la marge d'intérêt qui s'établit en 1983 à 2,94 % contre 3,07 % en 1982.

MARGE D'INTÉRÊT DU GROUPE BNP

(Échelle semi-logarithmique)

La « marge d'intérêt » ne diminue en fait qu'en métropole (3,67 % contre 3,88 %), alors qu'elle s'accroît légèrement hors métropole (1,65 % contre 1,59 %).

Les résultats de la BNP en métropole ont en effet été affectés par la baisse des taux d'intérêts. Une légère réduction de la marge appliquée en métropole à la clientèle par rapport au taux de base bancaire s'est ajoutée à la baisse de celui-ci (— 1,38 % en moyenne d'année). Cette baisse a été légèrement supérieure à ce qu'aurait permis pour la BNP - compte tenu de la sensibilité aux variations de taux de ses ressources et de ses remplois en francs - la réduction de charge d'intérêts résultant de la baisse de 2,33 % constatée en moyenne d'année sur le marché monétaire et de la baisse de 1 point du taux de rémunération des comptes sur livret à partir du 1er août.

(1) Il s'agit de l'ensemble - en moyenne sur l'année - des prêts de toutes natures, tant à la clientèle qu'aux établissements bancaires, ainsi que des titres de placement.

Mais cette influence négative a été compensée, et au-delà, par l'accroissement du volume tant des remplois que des ressources, associé à une amélioration de la structure de celles-ci.

A l'inverse de la BNP, certaines filiales, et notamment celles de crédit-bail, ont trouvé avantage dans la baisse de leur taux de refinancement.

Le net des intérêts sur opérations en devises s'est fortement accru.

Dans nos implantations à l'étranger, où la baisse des taux a souvent été plus forte qu'en France, les conditions appliquées à la clientèle et les coûts de refinancement dépendent davantage des taux du marché monétaire; leur évolution exerce donc une influence beaucoup plus faible sur le net des intérêts; en définitive, une légère amélioration de la marge a pu être réalisée.

La très grande différence du niveau de marge constatée entre notre activité en métropole et celle hors métropole s'explique par des différences de nature d'activités; le fait de nous adresser, en France, à un très large public conduit à des coûts opérationnels élevés qui trouvent partiellement leur couverture dans une marge d'intérêts plus forte due notamment au volume des comptes non rémunérés.

Autres produits

Le net des autres produits s'accroît de 22%. Il provient pour sa quasi-totalité (95%) de l'ensemble des commissions perçues sur les opérations avec la clientèle. Celles-ci qui représentaient 4.011 MF en 1982 atteignent 4.711 MF en 1983, dont environ 2/3 dégagés par l'activité métropolitaine.

Les commissions de services bancaires (qui concernent en particulier la gestion des moyens de paiements) s'élèvent à environ 1,5 MMF tandis que le solde de 3,2 MMF se répartit à peu près à parts égales entre les engagements par signature, les opérations de change, les opérations diverses avec l'étranger et, pour un montant un peu supérieur, les opérations sur titres.

Ces dernières concernent essentiellement l'activité en France; elles se sont accrues de plus de 50% en 1983. Il s'agit notamment des commissions de souscriptions en forte croissance: le marché obligataire a été très actif tout au long de l'année et les SICAV de court terme se sont considérablement développées; de plus, l'année 1983 a connu, dans un contexte boursier favorable, un volume important d'augmentations de capital.

Le solde des «autres produits» est représenté par le montant des plus ou moins values sur titres de placement et les produits accessoires.

Frais Généraux

Ils atteignent 15,7 MMF, en hausse de 12%: + 10,7% en métropole et + 24% hors métropole.

En métropole, les charges de personnel s'accroissent moins vite que les autres frais généraux. La banque fait en effet de plus en plus largement appel aux moyens informatiques. L'amélioration de la productivité administrative a été très forte au cours de ces dernières années, mais la gestion des moyens de paiement, service très faiblement rémunéré, reste lourdement déficitaire.

Hors de France, la hausse des frais généraux exprimée en francs est de 24%, mais exprimée en monnaie locale elle demeure modérée.

RÉSULTATS NETS

Le résultat net s'établit à 1.548 MF contre 1.478 MF (+ 4,7%). Il s'entend après de larges provisions pour créances douteuses et risques généraux; leur montant, 5.144 MF, absorbe 64% du résultat avant provisions, impôts et divers, alors qu'elles n'en avaient absorbé que 61% l'année précédente.

L'évolution de la conjoncture économique rend en effet nécessaire le maintien de dotations élevées: 1/5e environ est consacré à des compléments de couverture de risques en France où la situation de quelques entreprises a continué à se dégrader, tandis que les 4/5e concernent des risques étrangers, risques privés largement répartis dans le réseau, mais surtout risques souverains. La prudence exige en effet de continuer à prendre en compte les difficultés rencontrées par un nombre toujours accru de pays en voie de développement pour faire face à leurs engagements.

Des provisions accrues ont également été nécessaires chez plusieurs sociétés mises en équivalence, ce qui entraîne une légère diminution de leur contribution au bénéfice consolidé.

Les dotations aux autres provisions, les charges et profits exceptionnels et les autres rubriques qui contribuent aux résultats n'ont pas évolué de manière significative, le faible allégement de la charge d'impôts provenant d'une diminution de la charge supportée hors de France.

Sur les 1.548 MF du résultat consolidé, 1.428 MF reviennent à l'actionnariat BNP et 120 MF aux intérêts minoritaires. L'ensemble de la distribution (dividende et redevance à la Caisse Nationale des banques) s'élève à 379 MF (environ 25% du bénéfice consolidé). Le solde de 1.169 MF a été affecté aux réserves.

BNP MÉTROPOLE
NOMBRE D'ÉCRITURES
ET FRAIS GÉNÉRAUX + AMORTISSEMENTS

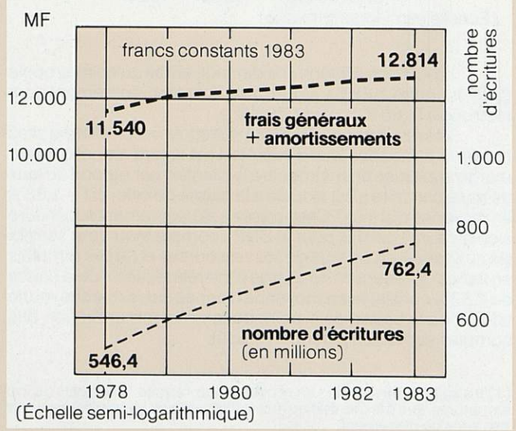

(Échelle semi-logarithmique)

RÉSULTATS NETS

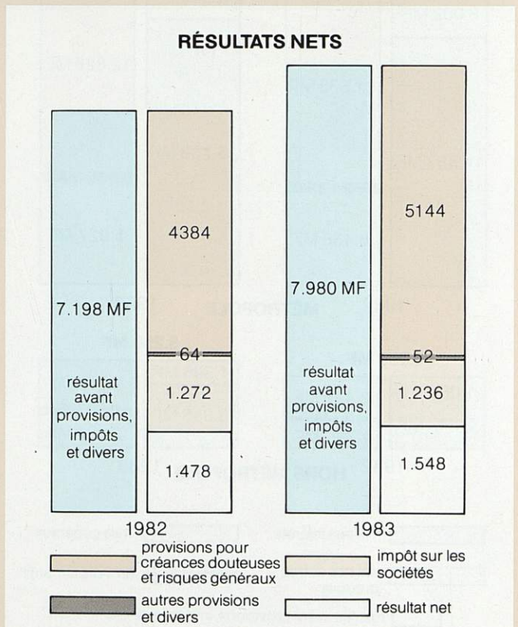

FONDS PROPRES ET COUVERTURE DES RISQUES

Après répartition des résultats de l'année 1983, les fonds propres nets s'établissent à 12.862 MF contre 10.626 à la fin de l'année précédente. L'accroissement de 2.236 MF (+ 21%) concerne, à concurrence de 1.953 MF la part du groupe et pour 283 MF celle des intérêts minoritaires.

Pour la part revenant à l'actionnariat BNP, l'accroissement provient notamment de l'affectation de 1.114 MF de résultats aux réserves et de l'accroissement à concurrence de 802 MF de l'écart de conversion, lequel concerne aussi bien les dotations de succursales que les situations nettes des filiales étrangères.

La mise en réserve d'une part importante des résultats apparaît particulièrement nécessaire dans une période où les risques bancaires s'aggravent. Il s'agit essentiellement de risques sur crédits à la clientèle dont le montant - faute de recourir aux pondérations retenues par les autorités monétaires dans le calcul du «rapport de couverture des risques» constitue une bien meilleure référence que celui du total du bilan. Cela est particulièrement vrai pour les banques dont l'actif comporte, comme dans le cas de la BNP et d'autres grandes banques françaises, un volume important de dépôts interbancaires à court terme et de comptes d'encaissement (ces derniers liés au rôle, toujours croissant, de prestataire de services à la clientèle).

Dans l'appréciation de la couverture des risques assumés par la banque, les fonds propres constituent un élément essentiel. Mais il faut noter que leur évaluation est fonction des règles comptables propres à chaque pays. En France par exemple, la pratique des amortissements accélérés et l'absence de réévaluation des immobilisations depuis leur dernière évaluation en 1976 (alors que les prix ont plus que doublé depuis lors) créent des distorsions entre la manière dont sont évalués les fonds propres d'une part et les risques d'autre part.

Les encours de provisions pour créances douteuses et risques généraux contribuent aussi - et même en première ligne - à la couverture des risques; les montants en cause sont désormais très importants, après les dotations auxquelles il a été procédé au cours des dernières années: la pratique française de n'amortir que tardivement, par le débit du compte de résultats, les crédits gravement compromis peut certes conduire à majorer, dans une certaine mesure, l'encours de ces provisions par rapport aux pratiques suivies en d'autres pays, mais le sens des évolutions n'en est pas modifié pour autant.

La couverture des risques qu'assure l'ensemble des fonds propres et des encours de provisions s'est améliorée au cours des années passées grâce à l'existence d'une capacité bénéficiaire satisfaisante.

FONDS PROPRES ET PROVISIONS
pour créances douteuses et risques généraux

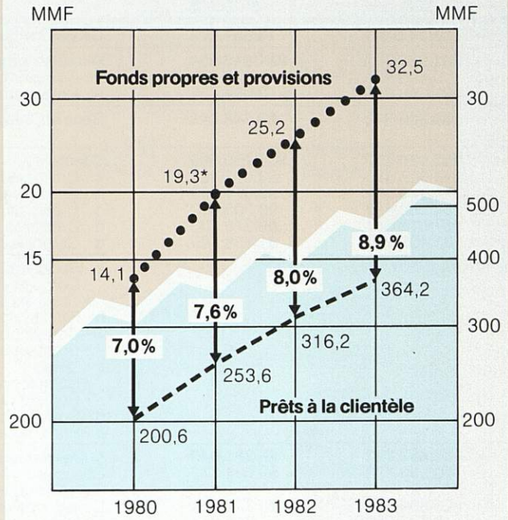

*Série rétropolée
(Échelle semi-logarithmique)

CAPACITÉ BÉNÉFICIAIRE AVANT IMPÔT (1)

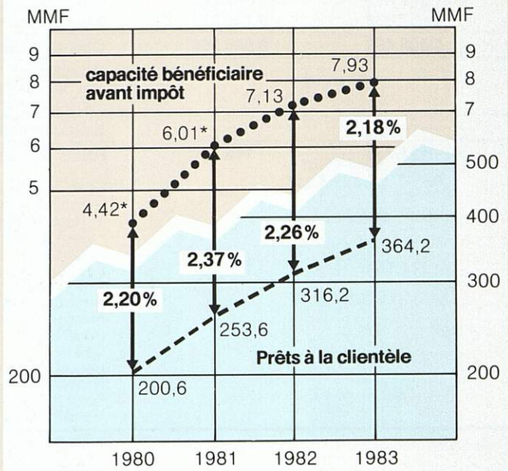

*Série rétropolée
(1) Bénéfice net
+ impôt sur les sociétés
+ dotations aux provisions pour créances douteuses et risques généraux.
(Échelle semi-logarithmique)

BILAN CONSOLIDÉ DU GROUPE BNP
(en millers de francs)

ACTIF

31.12.1982	31.12.1983		
18.292.433	**18.681.073**	**Caisse, instituts d'émission, Trésor public, comptes courants postaux**	
241.228.502	**281.915.654**	**Banques, organismes et établissements financiers**	
9.438.473	11.820.922	a Comptes ordinaires	
231.790.029	270.094.732	b Prêts, emprunts et comptes à terme	
86.849.343	**80.548.043**	**Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme, valeurs données en pension ou vendues ferme**	
296.484.802	**337.760.809**	**Clientèle**	
44.317.690	53.565.321	a Créances commerciales	
77.760.552	93.871.889	b Autres crédits à court terme	
83.384.419	90.305.602	c Crédits à moyen terme	
57.616.844	68.279.808	d Crédits à long terme	
33.405.297	31.738.189	e Comptes ordinaires débiteurs de la clientèle	
		a Sociétés et entrepreneurs individuels :	
		• Comptes ordinaires	
		• Comptes à terme	
		b Particuliers :	
		• Comptes ordinaires	
		• Comptes à terme	
		c Divers :	
		• Comptes ordinaires	
		• Comptes à terme	
		d Comptes d'épargne à régime spécial	
		e Bons de caisse	
66.497.842	**86.281.640**	**Autres comptes**	
40.893.138	58.694.672	Chèques et effets à l'encaissement	
		Comptes exigibles après encaissement	
21.886.638	23.220.054	Comptes de régularisation, provisions et divers	
3.718.066	4.366.914	Opérations sur titres	
16.076.604	**20.091.334**	**Titres de placement**	
9.527.137	10.604.078	a Fonds d'État, bons et obligations	
6.549.467	9.487.256	b Autres titres de placement	
9.128.352	**11.306.009**	**Investissements**	
1.512.345	1.543.473	Titres de participation et de filiales	
1.279.581	2.024.217	Prêts participatifs clientèle	
57.769	74.596	Prêts participatifs filiales	
1.441.018	1.907.650	Titres mis en équivalence	
4.837.639	5.756.073	Immobilisations	
5.508.438	**6.559.956**	**Opérations de crédit-bail**	
		Obligations	
		• en devises à moyen et long terme	
		• en francs à long terme	
		Emprunts participatifs	
111.759	**112.797**	**Fonds propres**	**Net**
		Écart de réévaluation	
		— Provision réglementée	
		— Réserve réglementée	
		• Écart sur éléments non amortissables	
		• Écart excédentaire sur éléments amortissables	
111.759	112.797	Écarts d'acquisition des titres de participation	
		Amortissements réglementés	
		Amortissements complémentaires des investissements	
		Provision pour investissement	
		Réserves	
		Capital	
		Report à nouveau	
		Réserves de consolidation	
		Écart de conversion	
		Intérêts hors groupe	
		Bénéfice de l'exercice	
		Part du groupe	
		Part des tiers	
740.178.075	**843.257.315**		

1982	1983	**HORS BILAN**
18.337.343	16.367.109	Cautions, avals, autres garanties en faveur des intermédiaires financiers
23.917.584	24.873.030	Cautions, avals, autres garanties reçues des intermédiaires financiers
45.603.278	49.902.641	Ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle
76.297.248	77.391.187	Cautions, avals et obligations cautionnés en faveur de la clientèle
13.163.113	13.498.156	Autres engagements en faveur de la clientèle
1.595.580	1.706.075	Engagements de crédit-bail mobilier
773.212	770.475	Engagements de crédit-bail immobilier

PASSIF

avant affectation du résultat		après affectation du résultat	
31.12.1982	31.12.1983	31.12.1982	31.12.1983 (1)
33.290.620	**34.708.698**	**33.290.620**	**34.708.698**
242.082.809	**280.427.468**	**242.082.809**	**280.427.468**
15.614.608	18.214.810	15.614.608	18.214.810
226.468.201	262.212.658	226.468.201	262.212.658
82.888.444	**71.241.964**	**82.888.444**	**71.241.964**
270.033.627	**306.503.445**	**270.033.627**	**306.503.445**
42.922.580	50.275.165	42.922.580	50.275.165
49.843.470	59.893.614	49.843.470	59.893.614
40.121.086	44.624.763	40.121.086	44.624.763
26.039.029	32.520.915	26.039.029	32.520.915
16.025.043	17.090.719	16.025.043	17.090.719
8.864.155	6.600.503	8.864.155	6.600.503
47.270.100	54.478.119	47.270.100	54.478.119
38.948.164	41.019.647	38.948.164	41.019.647
75.435.865	**101.211.038**	**75.864.576**	**101.590.488**
33.439.953	52.965.013	33.439.953	52.965.013
39.376.592	44.728.377	39.805.303	45.107.827
2.619.320	3.517.648	2.619.320	3.517.648
25.260.797	**35.767.873**	**25.260.797**	**35.767.873**
12.836.906	20.286.873	12.836.906	20.286.873
12.423.891	15.481.000	12.423.891	15.481.000
19.158	**42.924**	**19.158**	**42.924**
9.688.879	**11.805.836**	**10.738.044**	**12.974.455**
(9.577.120)	**(11.693.039)**	**(10.626.285)**	**(12.861.658)**
131.567	118.550	131.567	118.550
530.032	515.134	530.032	515.134
188.996	171.484	188.996	171.484
8.046	8.023	8.046	8.023
471.698	471.698	471.698	471.698
119.937	113.162	119.937	113.162
2.874.570	3.059.228	3.059.228	3.360.657
1.632.580	1.632.580	1.632.580	1.632.580
12.676	11.921	11.921	11.590
1.776.630	2.696.352	2.583.812	3.486.959
1.105.311	1.906.982	1.105.311	1.906.982
836.836	1.100.722	894.916	1.177.636
1.447.876	**1.548.069**		
1.383.746	1.428.275		
94.130	119.794		
740.178.075	**843.257.315**	**740.178.075**	**843.257.315**

(1) Pour les filiales qui n'avaient pas encore tenu leur Assemblée Générale lors de l'établissement du bilan consolidé, c'est le projet de répartition qui a été retenu.

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE BNP
(en milliers de francs)

DÉBIT		CRÉDIT		SOLDE	
1982	1983	1982	1983	1982	1983
62.790.707	**61.064.053**	**84.585.561**	**85.418.007**	**Produits et charges d'exploitation bancaire**	**21.794.854**	**24.353.954**
36.778.358	33.146.642	38.354.360	36.213.166	Produits et charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	1.576.002	3.066.524
30.290.801 6.353.983 133.574	27.339.059 5.639.553 168.030	28.270.051 9.964.191 120.118	26.408.296 9.672.549 132.321	• Instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers • Emprunts et prêts contre effets publics ou privés • Commissions	– 2.020.750 3.610.208 – 13.456	– 930.763 4.032.996 – 35.709
20.426.244	20.226.134	37.614.710	38.693.114	Produits et charges sur opérations avec la clientèle	17.188.466	18.466.980
		28.760.295 7.891.977 962.438	30.461.788 7.220.606 1.010.720	• Crédits à la clientèle • Comptes débiteurs de la clientèle • Commissions		
1.428.045	1.804.232	2.276.085	2.615.003	Produits et charges sur opérations de crédit-bail	848.040	810.771
2.902.113	4.047.273			Intérêts sur emprunts obligataires	– 2.902.113	– 4.047.273
1.255.947	1.839.772			Autres charges d'exploitation bancaire	– 1.255.947	– 1.839.772
		4.036.808	5.119.489	Produits des opérations diverses	4.036.808	5.119.489
		2.303.598	2.777.235	Produits du portefeuille-titres	2.303.598	2.777.235
		33.499	**44.780**	**Produits accessoires**	**33.499**	**44.780**
9.662.926	**10.803.761**			**Charges de personnel**	**– 9.662.926**	**– 10.803.761**
571.594	**621.352**			**Impôts et taxes**	**– 571.594**	**– 621.352**
3.732.186	**4.248.493**			**Charges générales d'exploitation**	**– 3.732.186**	**– 4.248.493**
2.170.267	2.482.598			Travaux, fournitures et services extérieurs	– 2.170.267	– 2.482.598
15.015 120.117 2.035.135	8.253 127.319 2.347.026			• Crédit-bail mobilier, loyers payés • Crédit-bail immobilier, loyers payés • Autres travaux, fournitures et services extérieurs	– 15.015 – 120.117 – 2.035.135	– 8.253 – 127.319 – 2.347.026
1.561.919	1.765.895			Autres charges générales d'exploitation	– 1.561.919	– 1.765.895
663.206	**744.904**			**Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements**	**– 663.206**	**– 744.904**
4.482.394	**5.122.349**			**Résultats avant provisions, impôts et divers**	**7.198.441**	**7.980.224**
815.238	**777.624**	**713.822**	**624.347**	**Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises**	**– 4.482.394**	**– 5.122.349**
115.304	**159.855**	**156.175**	**112.790**	**Charges et produits exceptionnels**	**– 101.416**	**– 153.277**
102.560	**60.079**			**Dotations de l'exercice et reprise des provisions hors exploitation**	**40.871**	**– 47.065**
1.272.417	**1.236.107**			**Participation des salariés**	**– 102.560**	**– 60.079**
		197.351	**186.722**	**Impôts sur les sociétés**	**– 1.272.417**	**– 1.236.107**
1.477.876	**1.548.069**			**Résultat des sociétés mises en équivalence**	**197.351**	**186.722**
				Bénéfice de l'exercice	**1.477.876**	**1.548.069**
1.383.746 94.130	1.428.275 119.794			• Part du Groupe • Part des intérêts minoritaires	1.383.746 94.130	1.428.275 119.794
85.686.408	**86.386.646**	**85.686.408**	**86.386.646**	**Totaux**		

PRINCIPES COMPTABLES ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la banque et de ses principales filiales ou sociétés associées tant françaises qu'étrangères. Les règles appliquées pour l'établissement du bilan et du compte de résultats consolidés suivent les principes de présentation du plan de comptes de la profession bancaire en France. Les états financiers des filiales et des sociétés associées étrangères ont été retraités afin de se conformer aux règles de présentation admises en France.

Les comptes des sociétés étrangères sont préparés suivant les principes comptables admis dans les pays d'origine respectifs qui sont en général similaires à ceux retenus en France.

En 1983, les méthodes de comptabilisation du crédit-bail et des plus-values résultant de la conversion des dotations des Succursales étrangères de la BNP ont été modifiées. Il en est de même du seuil d'entrée dans le périmètre de consolidation qui a été abaissé à un pourcentage de détention des sociétés de 20% au lieu de 33%. Ces changements de méthodes de comptabilisation et consolidation sont décrits dans les paragraphes correspondants de la note sur les principes comptables et de présentation. Les capitaux propres consolidés du bilan d'ouverture et le résultat de l'exercice précédent ont été retraités. L'effet de ces retraitements est indiqué dans la note n° 1.

Principes et méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes de la Banque Nationale de Paris et toutes les filiales et participations dont le total du bilan est supérieur à 10 millions de Francs et dans lesquelles la BNP possède directement ou indirectement plus de 20% du capital. Jusqu'en 1982 ce pourcentage minimal était de 33%. L'effet du changement de pourcentage de contrôle est indiqué en note n° 1.

A — Sociétés intégrées globalement

Afin de conserver l'image la plus représentative de l'activité bancaire du groupe, seuls les banques, établissements financiers et sociétés holdings, à l'exclusion des sociétés commerciales et industrielles sont intégrés globalement lorsque la BNP contrôle directement ou indirectement un pourcentage du capital supérieur ou égal à 50% et que le total du bilan de ces filiales est supérieur à 100 millions de Francs.

B — Sociétés mises en équivalence

Les Sociétés, dans lesquelles le Groupe détient une participation comprise entre 20% et 50%, sont mises en équivalence. Il en est de même des banques et établissements financiers dans lesquels le Groupe détient une participation égale ou supérieure à 50% et dont le total du bilan est compris entre 10 et 100 millions de Francs et des filiales dont l'activité n'est pas bancaire (sociétés d'assurances, sociétés immobilières).

La liste des sociétés consolidées figure à la suite des états financiers consolidés.

Les comptes réciproques, ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative au niveau des comptes consolidés, ont été éliminés lorsqu'ils concernaient des filiales ayant fait l'objet d'une intégration globale.

Survaleur

Jusqu'en 1981, en accord avec les principes comptables généralement admis en France, les comptes des filiales étaient consolidés pour leur valeur comptable et l'excédent du coût d'acquisition sur la valeur nette comptable de ces filiales était imputé sur les réserves disponibles dans l'année d'acquisition. Depuis 1981, la survaleur dégagée au moment de l'acquisition, qui correspond à l'excédent entre le prix de revient et la part du Groupe dans l'actif net comptable, est présentée à l'actif du bilan sous la rubrique « Écarts d'acquisition des titres de participation » et est amortie linéairement sur une période de 7 ans.

Principe de spécialisation des exercices

Les opérations sont d'une manière générale enregistrées selon le principe de la spécialisation des exercices, à l'exception de certains produits et certaines charges qui sont reconnus, lors de leur encaissement ou de leur paiement, en particulier les commissions. Toutefois les commissions de participation sur les crédits financiers en devises sont répartis sur la durée de vie des crédits.

Conversions de comptes en devises

Les actifs et passifs libellés en devises, ainsi que les états financiers des sociétés et succursales étrangères, sont convertis au taux de change officiel de fin d'exercice, à l'exception de ceux de la succursale implantée en Argentine dont les valeurs immobilisées et les postes non monétaires ont été convertis aux taux historiques en raison du taux élevé d'inflation de ce pays.

Les positions de change sont, d'une manière générale, évaluées mensuellement au taux de change officiel de fin de période. Les profits et pertes de change résultant des opérations courantes conclues en devises étrangères sont enregistrés dans le compte de résultats.

Les moins-values provenant de la conversion des dotations des succursales étrangères de la BNP font l'objet d'une provision pour dépréciation affectant le résultat au cours duquel elles se produisent. A compter de l'exercice clos au 31 décembre 1983, les plus-values résultant de la conversion de ces dotations qui, auparavant étaient comptabilisées dans la rubrique « Régularisation provisions et divers » au passif du bilan, sont imputées directement à l'actif net consolidé sous la rubrique « écart de conversion ». Les états financiers de l'exercice arrêté au 31 décembre 1982 ont été retraités afin de tenir compte de l'application de cette nouvelle règle de présentation. L'effet de ce retraitement est indiqué dans la note n° 1.

Les écarts provenant de la conversion des états financiers des filiales et participations étrangères sont imputés directement à l'actif net consolidé sous la rubrique « écart de conversion ».

Titres de participation

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition diminuée, lorsque la situation le justifie, d'une provision pour dépréciation.

Les plus ou moins-values de cession sont enregistrées dans la rubrique « Charges et produits exceptionnels » du compte de résultats.

Titres de placements

Les obligations sont inscrites au bilan au plus bas du prix d'acquisition (comptabilisation hors intérêts courus non échus à la date d'acquisition) ou du cours de bourse. Les sociétés françaises enregistrent leurs produits d'obligations suivant la durée de détention effective des titres ; la méthode des encaissements étant toutefois adoptée pour la détermination du résultat fiscal, l'impôt latent correspondant est pris en compte.

Les actions cotées sont valorisées au plus bas du prix d'acquisition ou du cours de bourse, les actions non cotées, au plus bas du prix d'acquisition ou de la part de l'actif net revenant au groupe BNP calculé à partir des états financiers disponibles les plus récents. Les dividendes perçus sont comptabilisés au compte de résultats lors de leur encaissement dans la rubrique « Produits du portefeuille-titres ».

Le prix de revient des titres cédés est calculé suivant la méthode FIFO. Les plus-values de cession sont enregistrées dans la rubrique « Produits du portefeuille-titres » du compte de résultats. Les provisions pour dépréciation de titres passées en charges ou reprises en compte de résultats sont enregistrées dans la rubrique « Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises ».

Les titres de placement qui sont détenus dans le cadre d'une activité de négociation rapide « Trading » sont évalués individuellement au prix du marché et comptabilisés dans la rubrique « Opérations sur titres » du bilan.

Crédits à la clientèle

Les crédits à la clientèle comprennent les créances commerciales, les crédits à court, moyen et long terme et les comptes ordinaires débiteurs de la clientèle. Les crédits sont classés conformément à la réglementation française, en fonction de leur durée initiale : les crédits à court terme sont ceux ayant une durée initiale inférieure ou égale à 2 ans, les crédits à moyen terme, une durée initiale supérieure à 2 ans et inférieure ou égale à 7 ans et les crédits à long terme, une durée initiale supérieure à 7 ans.

Dans les implantations françaises du Groupe, les crédits pour lesquels la Direction estime qu'existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer la totalité de leurs engagements, donnent lieu, par le débit du compte de résultats de l'exercice, à des dotations au compte de provisions pour créances douteuses. Ces provisions viennent en déduction des postes correspondants de l'actif, lorsqu'elles concernent des crédits en Francs ; elles sont incorporées dans le compte de « Régularisation, provisions et divers » au passif du bilan, lorsqu'elles concernent des crédits en devises et des engagements par signature.

Les créances compromises sont amorties par le débit du compte « Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises » du compte de résultats lorsqu'il devient possible d'estimer avec une certaine précision le montant des pertes qui seront en définitive supportées. Ce sera souvent après la clôture de la liquidation de l'entreprise.

Dans les implantations étrangères du Groupe, la politique des provisions est identique mais l'amortissement par le compte de « profits et pertes » peut s'effectuer plus rapidement conformément aux pratiques locales.

Opérations de crédit-bail

Les revenus résultant des opérations de crédit-bail sont, d'une manière générale, comptabilisés comme des loyers,conformément à la nature juridique de ces opérations. Les immobilisations données en crédit-bail figurent au bilan pour leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés.

Jusqu'en 1982 ces amortissements ont été calculés suivant les méthodes comptables et fiscales en vigueur. A compter de l'exercice 1983, ils ont fait l'objet d'un retraitement de consolidation de manière à refléter l'amortissement financier du capital investi. Les amortissements ainsi modifiés sont enregistrés dans la rubrique « Produits et charges des opérations de crédit-bail ». Les états financiers de l'exercice arrêté au 31 décembre 1982 ont été ajustés afin de tenir compte de ce retraitement dont l'effet est indiqué dans la note n° 1.

Un effet d'impôt différé est calculé sur ce retraitement.

Immobilisations

Les immeubles et les matériels figurent au coût d'acquisition ou au coût réévalué, conformément aux lois de finances pour 1977 et 1978 en France (voir paragraphe suivant), ou conformément aux réglementations locales pour certaines filiales étrangères.

Les amortissements des immobilisations amortissables sont calculés sur la durée de vie estimée selon la méthode dégressive chaque fois qu'elle est admise fiscalement en France et dans les pays étrangers ; dans le cas contraire, c'est l'amortissement calculé suivant la méthode linéaire qui est pratiqué.

Réévaluation légale

En 1978, conformément aux lois de finances 1977 et 1978, la BANQUE NATIONALE DE PARIS et certaines de ses filiales françaises ont procédé à la réévaluation de leurs terrains et immeubles déjà détenus au 31 décembre 1976 et toujours maintenus au bilan à la date de réévaluation. Les montants réévalués ont été calculés à la date du 31 décembre 1976 à partir d'études d'experts immobiliers indépendants.

A la même date, les titres de participations et de filiales ont aussi été réévalués, soit à leur valeur boursière au 31 décembre 1976 pour les sociétés cotées en Bourse de Paris, soit en retenant la valeur de leur actif net extériorisé au bilan du 31 décembre 1976 après répartition du bénéfice.

Le montant de l'écart de réévaluation a été porté au passif du bilan sous la rubrique « Écart de réévaluation » en contrepartie de l'augmentation des actifs dégagée dans les comptes sociaux.

Lorsqu'il est autorisé, l'amortissement est calculé sur la valeur réévaluée des immobilisations amortissables ; la dotation complémentaire due à l'écart de réévaluation est neutralisée par la prise en compte dans les produits exceptionnels de la reprise de l'écart de réévaluation pour un montant égal à la charge additionnelle d'amortissement.

La part de la réévaluation sur les biens non amortissables est incorporable au capital.

Impôts sur les sociétés

Les sociétés du groupe BNP sont soumises à l'impôt sur les sociétés selon les règles et les taux en vigueur dans leur pays d'implantation respectifs. En France, le taux normal de l'impôt est de 50% ; toutefois, les plus-values à long terme sont imposées à 15% et certains revenus sont exonérés d'impôt ; en particulier les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation est au moins égale à 10% sont exonérés dans la limite de 92,50% pour les filiales françaises et selon une limite de même niveau pour les filiales étrangères.

L'impôt sur les sociétés est en général comptabilisé au cours de la période où il est exigible. Toutefois, les différences temporaires résultant des produits d'un montant significatif inclus dans le résultat comptable d'un exercice, mais déductibles fiscalement ou imposables au cours d'un exercice différent, ont fait l'objet de provisions pour impôts différés. En particulier, la comptabilisation des produits d'obligations donne lieu dans les comptes des sociétés françaises du Groupe à une provision d'impôt latent. Il en est de même au niveau des comptes consolidés pour les opérations de crédit-bail des filiales françaises et anglaises.

Les avoirs fiscaux et crédits d'impôts effectivement utilisés en règlement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice sont comptabilisés sous la même rubrique que le produit auquel ils se rattachent. La charge d'impôt correspondant à l'utilisation de ces avoirs fiscaux et crédits d'impôts est alors maintenue dans la rubrique « Impôt sur les bénéfices » du compte de résultats consolidés.

Aucune provision n'est constituée dans les comptes consolidés pour les impôts dus sur la distribution des réserves des filiales et participations, celles-ci étant considérées comme investies de manière permanente.

Participation des salariés

Conformément à la réglementation française, la BNP et les filiales françaises provisionnent le montant de la participation dans le compte de résultats de l'exercice, au titre duquel le droit des salariés est né. Les sociétés du Groupe constituent, en franchise d'impôt l'année suivante, une provision pour investissement égale à 12,5% du montant de la participation (en 1982, la provision pour investissement correspondait à 25% du montant de la participation).

La participation des salariés est, d'une manière générale, libérée et payée aux employés la 5e année après sa constitution.

Plan de retraite

Il existe divers régimes de retraites obligatoires auxquels cotisent l'employeur et les salariés. Les fonds sont gérés par des organismes indépendants et les sociétés du groupe n'ont en général aucun autre passif que les cotisations.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

NOTE N° 1 - Effets des changements de principes et méthodes sur les états financiers consolidés

	(en millions de Francs) Situation nette consolidée au 31/12/1982	Résultat consolidé 1982
Consolidation précédemment publiée	8.718	1.297
Dont:		
— Groupe	7.899	1.208
— Hors groupe	819	89
Modification du périmètre de consolidation du fait de l'abaissement du taux de détention de 33% à 20% (1)	369	104
Retraitement des comptes des sociétés:		
— Reclassement écart de conversion sur les dotations des succursales BNP à l'étranger	402	—
— Retraitement des opérations de crédit-bail	88	77
	9.577	**1.478**
Dont:		
— Groupe	8.740	1.384
— Hors groupe	837	94

(1) Le périmètre de consolidation a été modifié de la façon suivante:
— **Six sociétés nouvellement mises en équivalence:**
• Cie Française d'Équipement Automobile - CFEA.
• United Bank for Africa - UBA Lagos.
• Sté de Participations et Gestion au Congo - SPGC.
• Arab European Finance - AREF Koweit.
• Francofin Panama.
• Oriental Bank Berhad.
— **Une société sortant du périmètre de consolidation:**
• UCINA.

NOTE N° 2 — Obligations

La dette obligataire est résumée de la façon suivante:

	(en millions de Francs) 31 Décembre 1982			1983		
	Francs	Devises	Total	Francs	Devises	Total
I - BNP						
A moins d'1 an	390	1.565	1.955	390	1.009	1.399
Dans 2 ans	390	960	1.350	390	69	459
Dans 3 ans	390	168	558	390	709	1.099
Dans 4 ans	390	673	1.063	365	917	1.282
Dans 5 ans	365	168	533	365	2.587	2.952
De 6 à 10 ans	8.573	7.286	15.859	10.306	12.430	22.736
Dans plus de 10 ans	—	2.018	2.018	—	2.504	2.504
Total BNP	10.498	12.838	23.336	12.206	20.225	32.431
II - FILIALES	1.925	—	1.925	3.275	62	3.337
TOTAL GROUPE	**12.423**	**12.838**	**25.261**	**15.481**	**20.287**	**35.768**
dont:						
Taux fixe	9.125	1.943	11.068	10.963	5.152	16.115
Taux variable	3.298	10.895	14.193	4.518	15.135	19.653

Les intérêts sur obligations à taux variable sont déterminés périodiquement au cours de l'année suivant des formules basées sur les taux des différents marchés financiers (principalement les taux du marché obligataire français pour les emprunts émis en francs français et le LIBOR pour les emprunts émis en US dollars).

Le taux moyen pondéré des intérêts sur les émissions à taux variable de la BNP représentait 14,98% pour l'exercice 1983 (16,70% en 1982) pour les emprunts en francs français et 10,98% en 1983 (14,20% en 1982) pour les emprunts émis en US dollars.

NOTE N° 3 — Crédits à la clientèle

Les crédits à la clientèle se décomposent comme suit:

	(en millions de Francs) 1982	1983
Créances commerciales et autres crédits à court terme	122.078	147.437
Crédits à moyen et long terme	141.001	158.585
Comptes débiteurs de la clientèle	33.405	31.738
TOTAL	**296.484**	**337.760**

Les opérations de prêts à la clientèle comportent, outre les crédits repris ci-dessus, les prêts participatifs (1983: 2.024 MF et 1982: 1.280 MF), les opérations de crédit-bail (1983: 6.560 MF et 1982: 5.508 MF) et les crédits financiers accordés à des institutions financières et qui n'ont pas le caractère d'opérations interbancaires.

NOTE N° 4 — Provisions pour créances douteuses et risques généraux

Comme il a été mentionné dans la note des principes et méthodes comptables, les provisions pour créances douteuses sont comptabilisées au bilan soit en déduction des crédits correspondants, soit au passif du bilan dans le poste «Comptes de régularisation, provisions et divers».

Les mouvements de ces provisions se résument de la façon suivante:

	(en millions de Francs) 1982	1983
Solde au 1er Janvier	10.376	14.617
Modification du périmètre de consolidation	393	—
Différence de change et divers	65	825
Dotations (mouvements nets) au compte de l'exercice	4.263	5.100
Provisions utilisées	(480)	(871)
Solde au 31 Décembre	**14.617**	**19.671**
Dont:		
Provisions déduites des postes d'actif correspondants		8.598
Provisions maintenues au passif		11.073

NOTE N° 5 — Immobilisations

L'analyse par catégories des immobilisations (non comprises les immobilisations totalement amorties) se présente de la façon suivante:

	(en millions de Francs) 31 Décembre 1982	1983
Terrains	595	623
Constructions	1.689	2.135
Équipements, mobiliers, installations	3.931	4.643
Immobilisations incorporelles et frais d'établissements nets	532	674
Immobilisations en cours	171	173
Amortissements cumulés	(2.080)	(2.492)
	4.838	**5.756**

La dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements s'est élevée à 745 millions de Francs en 1983 (663 millions de Francs en 1982). Dans ce montant sont inclus 26 millions de francs d'amortissements de l'écart de réévaluation sur biens amortissables (1982: 28 millions de francs).

NOTE N° 6 — Autres charges d'exploitation bancaire

L'analyse du poste «Autres charges d'exploitation bancaire» se présente de la façon suivante:

	(en millions de Francs) 31 Décembre 1982	1983 a)	1983 b)
Report/déport	291	391	401
Commissions de recouvrement sur chèques et effets	50	55	57
Commissions sur opérations de change	1	2	192
Commissions sur opérations sur titres (1)	532	796	799
Commissions sur engagements par signature	10	15	15
Divers	19	78	110
Moins-value sur réalisations de titres de placement	69	62	266
Autres charges d'exploitation bancaire de filiales non ventilées en 1982	284	441	—
	1.256	**1.840**	**1.840**

a) Avant ventilation des autres charges d'exploitation bancaire des filiales non ventilées en 1982.

b) Après ventilation des autres charges d'exploitation bancaire des filiales non ventilées en 1982.

(1) Les commissions sur opérations sur titres sont constituées principalement par les rétrocessions de commissions de souscriptions et de courtage de Bourse payées par la BNP qui représentent respectivement un montant de 592 millions de Francs et 131 millions de Francs en 1983 (1982: 364 millions de Francs et 58 millions de Francs).

NOTE N° 7 — Produits des opérations diverses

L'analyse du poste «Produits des opérations diverses» se présente de la façon suivante:

	(en millions de Francs) 31 Décembre 1982	1983 a)	1983 b)
Commissions sur engagements par signature	661	674	786
Commissions sur opérations sur titres	1.221	1.642	1.704
Commissions sur opérations de change	657	595	995
Report/déport	205	197	224
Commissions de recouvrement sur chèques et effets	55	82	174
Divers (1)	624	1.019	1.236
Produits des opérations diverses de filiales non ventilées en 1982	614	910	—
	4.037	**5.119**	**5.119**

a) Avant ventilation des produits des opérations diverses des filiales non ventilées en 1982.

b) Après ventilation des produits des opérations diverses des filiales non ventilées en 1982.

(1) Les produits de la BNP Métropole inclus dans ce poste représentent un montant de 694 millions de Francs en 1983 (1982: 613 millions de Francs). Ces montants correspondent principalement aux commissions perçues sur opérations Cartes Bleues et location de coffres-forts pour un montant de 242 millions de Francs (1982: 205 millions de Francs) et aux commissions perçues sur opérations diverses avec l'étranger pour un montant de 284 millions de Francs (1982: 262 millions).

NOTE N° 8 — Produits du portefeuille-titres

L'analyse du poste «Produits du Portefeuille-Titres» se présente de la façon suivante:

	(en millions de Francs) 31 Décembre 1982	1983
Revenus des titres de placement et titres de participations	2.097	2.301
Plus-values sur réalisation des titres de placement	207	476
	2.304	**2.777**

NOTE N° 9 — Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises

L'analyse du poste «Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises» se présente de la façon suivante:

	(en millions de Francs) 31 Décembre 1982	1983
Dotation aux provisions pour créances douteuses et risques généraux (mouvements nets)	4.263	5.100
Créances amorties non couvertes par des provisions	138	87
Récupération sur créances amorties	(17)	(43)
Dotations aux autres provisions d'exploitation (mouvements nets) (1)	98	(22)
	4.482	**5.122**

(1) Il s'agit notamment des provisions pour dépréciation du portefeuille-titres.

N° 10 — Charges et produits exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels se décomposent de la manière suivante:

	(en millions de Francs) 31 Décembre 1982	1983
Reprise de l'écart de réévaluation sur cession d'immobilisation	20	33
Montant net des charges et produits sur exercices antérieurs	(49)	(154)
Montant net des plus ou moins-values de cessions des titres de participation et autres immobilisations	60	40
Montant net des autres charges et produits exceptionnels	(132)	(72)
	(101)	**(153)**

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

La Banque Nationale de Paris possédait, directement ou indirectement, plus de 20 % du capital à la date du 31 décembre 1983, dans les banques, établissements financiers et sociétés qui suivent :

INTÉGRATION GLOBALE

BANQUES ET ASSIMILÉS — % de contrôle

Sociétés Françaises

• Banexi	100,00
• Natio Équipement	100,00
• Natiocredibail	100,00
• Natiotresorerie	100,00
• Société Financière Auxiliaire «SFA»	100,00
• Compagnie d'Investissements de Paris «CIP»	100,00
• Compagnie du Crédit Universel (Groupe)	66,69
• Scintex SA	100,00
• Codexi	100,00
• Banque Nationale de Paris «Intercontinentale» «BNPI»	65,18
• BNP Guyane	80,20
• BNP Nouvelle Calédonie	100,00

Sociétés Étrangères

Europe du Nord

• BNP Luxembourg	75,00
• BNP plc	100,00
• BNP Irlande	100,00
• BNP Bank NV	100,00

Europe du Sud

• BNP Suisse	94,34
• BNP Espana	76,71
• Banque Multicommerciale	100,00
• Banacomi	100,00
• Giveco	60,00

Afrique

• BICI du Niger	100,00
• BICI du Gabon	51,00
• BTCI	55,00
• SFOM	53,20

Amérique du Nord

• FABC	100,00
• Bank of the West	100,00
• BNP Canada	100,00
• BNP US Finance Corporation	100,00

Amérique du Sud et Amérique Centrale

• Banco Fiduciario de Panama	90,62
• Natioleasing Overseas Corporation	100,00

Asie - Océanie

• BNP Daiwa Hong-Kong	60,00
• BNP South East Asia	66,67
• BNP Finance Hong-Kong	100,00
• BNP Vila Ltd	100,00
• FAFC Sydney	100,00

Filiales BNPI

• BCI Mer Rouge	51,00
• BMCI	50,00
• UBCI	50,00

AUTRES FILIALES

Sociétés Françaises

• Logexi	100,00
• Soprexi	100,00
• Natiolocation	100,00
• Natioinformatique	100,00
• Société Briarde de Participations	100,00
• Société Auxiliaire de Participation et de Gestion «SAPEG»	100,00

Sociétés Étrangères

Amérique du Nord

• BNP Finance Houston Corporation	100,00

Asie - Océanie

• 12 Castlereagh Street Pty Ltd	100,00

MISE EN ÉQUIVALENCE

BANQUES ET ASSIMILÉS

Sociétés Françaises

• Natiobail	44,83
• Intercomi	100,00
• Investexport	100,00
• Cie Française d'Équipement Automobile «CFEA»	100,00
• Cie Financière France-Afrique «COFIFA»	41,89

Sociétés Etrangères

Europe du Sud

• UOB Holding (sous consolidation UOB Genève)	40,77
• Eurofip	40,00

Afrique

• BICI Côte d'Ivoire (sous consolidation Cofinci)	49,00
• BICI Sénégal	50,00
• BICI Cameroun	36,13
• BICI «A» Haute Volta	45,00
• Banque Commerciale du Burundi	48,27
• UBA Lagos	30,70
• SPGC (sous consolidation UCB)	100,00

Moyen Orient

• Banque du Caire et de Paris	49,00
• Arab European Finance (AREF)	22,00

Amérique du Sud et Amérique Centrale

•Banco Cidade de Sao Paulo	45,00
• Francofin Costa Rica	60,00
• Natioleasing Cayman Ltd	100,00
• Francofin Panama	100,00

Asie - Océanie

• Oriental Bank Berhad	22,50

AUTRES FILIALES

Sociétés Françaises

• Natioénergie	100,00
• Natio Vie	100,00
• Cimoxi	100,00
• Meunier Promotion	100,00
• Orgepro	100,00
• Compagnie Immobilière de France «CIF»	100,00

Sociétés Etrangères

Europe du Sud

• BNP Leasing SPA Italie	100,00

Amérique du Nord

• BNP International Corporation	100,00

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

sur les comptes consolidés au 31 décembre 1983

Mesdames, Messieurs,

Le présent avis est relatif aux comptes consolidés du Groupe de la BANQUE NATIONALE DE PARIS arrêtés au 31 décembre 1983 qui font apparaître un total de bilan de 843.257.315.000 Francs et un résultat de 1.548.069.000 Francs dont, pour la part du Groupe 1.428.275.000 Francs.

Les principes et méthodes appliqués à la consolidation des comptes de la BANQUE NATIONALE DE PARIS sont indiqués dans les notes figurant en annexe du bilan et sont, d'une manière générale, conformes aux règles et usages applicables en France.

Nos travaux d'examen des comptes de la BANQUE NATIONALE DE PARIS ont été conduits par référence aux méthodes généralement admises en France pour les banques et établissements financiers.

Les comptes des succursales situées à l'étranger ont comporté pour certaines des investigations directes. Pour les autres, nous avons examiné les conclusions des réviseurs locaux.

Pour les filiales entrant dans le champ de la consolidation, nous nous sommes appuyés, d'une manière générale, sur les rapports établis par leurs réviseurs respectifs.

Ainsi, à l'issue de nos examens et en l'état des informations recueillies, nous considérons que les documents qui vous sont présentés donnent une image fidèle de la situation financière globale et des résultats consolidés du Groupe BANQUE NATIONALE DE PARIS au 31 décembre 1983.

Fait à Paris, le 14 mai 1984.

«S.C.P. de Commissaires aux Comptes,
Berder, Viala, Buchalet & Autres».
L. Viala.
R. Leveille-Nizerolle.

«B.E.FE.C.-Mulquin & Associés».
P.C. Mulquin.
J. Raffegeau.

Commissaires aux Comptes,
membres de la Compagnie Régionale de Paris.

FILIALES ET BANQUES ASSOCIÉES (1)

FILIALES BANCAIRES ET FINANCIÈRES (2)

(en milliers de Francs)

Banque pour l'Expansion Industrielle Banexi (Groupe)

(Part d'intérêt de la BNP 100 %)

	1981	1982	1983
Total du bilan	1.724.172	1.740.476	1.552.896
Total des prêts à la clientèle et aux banques	522.600	556.617	488.067
Fonds propres	187.820	583.159	628.254
Résultats exercice	44.348	97.010	42.387

Le bénéfice consolidé après impôts du groupe Banexi pour l'exercice 1983 s'élève à 42,39 millions de francs contre 97,01 millions de francs en 1982.

Cette diminution des résultats consolidés provient essentiellement de celle des résultats de la Banexi seule. Ceux-ci se sont élevés en 1983 à 42 millions de francs contre 94,27 millions de francs en 1982, exercice que marquaient d'importantes plus-values nettes de cessions de titres.

Dans ses divers domaines d'activité le groupe Banexi étend et diversifie progressivement ses interventions et ses services.

Natiotrésorerie

(Part d'intérêt de la BNP 99,71 %)

	1981	1982	1983
Total du bilan	11.318.804	13.521.366	18.012.624
Total des prêts à la clientèle et aux banques	8.933.396	10.594.409	12.613.471
Fonds propres	100.176	100.517	122.327
Résultats exercice	3.341	33.810	46.482

La croissance de cette banque spécialisée qui intervient sur les différents marchés monétaires ou financiers s'est poursuivie en 1983 dans ses différents domaines d'activité. Elle a été particulièrement marquée sur les marchés obligataires, tant en devises qu'en francs. Dans ce dernier secteur, ses relations avec les Investisseurs Institutionnels, les Fonds Communs de Placement et les SICAV, se sont développées considérablement.

Les résultats de l'exercice 1983 sont satisfaisants et dans la ligne de ceux de l'année précédente.

Compagnie du Crédit Universel (Groupe)

(Part d'intérêt de la BNP 66,69 %)

	1981	1982	1983
Total du bilan	5.416.909	5.881.928	6.416.526
Total des prêts à la clientèle et aux banques	5.128.757	5.559.346	6.042.274
Fonds propres	331.035	342.833	358.510
Résultats exercice	46.658	54.554	71.619

Le développement des activités du groupe de la Compagnie du Crédit Universel a été freiné en 1983 par les contraintes de l'encadrement du crédit.

Néanmoins, les opérations nouvelles ont progressé de 2 % en 1983 par rapport à 1982 et se sont élevées à 3,942 milliards pour les nouveaux crédits accordés par les six sociétés du groupe, dont 1,330 milliard pour la seule Compagnie du Crédit Universel.

Le développement des relations avec le réseau de la BNP s'est poursuivi et les opérations apportées par celui-ci se sont élevées à 172 millions de francs, dont 16,5 millions de francs pour Locunivers.

(1) Le total des prêts à la clientèle inclut les opérations de crédit-bail. Sauf contre-indication les comptes sont arrêtés au 31 décembre.

(2) Sociétés dans lesquelles la BNP détient un contrôle majoritaire.

Natioéquipement
(Part d'intérêt de la BNP 100%)

	1981	1982	1983
Total du bilan	1.893.787	2.388.695	3.377.139
Total des prêts à la clientèle et aux banques	1.809.035	2.239.049	3.105.613
Fonds propres	174.258	289.207	289.207
Résultats exercice	–	–	–

Cette société de crédit-bail mobilier a connu une activité soutenue tout au long de l'année ce qui s'est traduit par un volume d'achats de matériels destinés à la location de KF 1.517.000 en progression de 15% sur l'exercice précédent. Corrélativement, les loyers encaissés se sont accrus de 26% sur l'année précédente et ont totalisé KF 1.316.875. Les résultats d'exploitation ont été affectés aux amortissements accélérés autorisés par la réglementation fiscale.

Natiolocation
(Part d'intérêt de la BNP 100%)

	1981	1982	1983
Total du bilan	573.234	861.161	1.336.650
Total des prêts à la clientèle et aux banques	557.241	817.751	1.203.709
Fonds propres	4.317	7.337	45.454
Résultats exercice	3.019	8.117	15.013

Pour cette société dont l'activité est le financement sous forme de location longue durée de biens d'équipements destinés aux entreprises, les achats de matériels donnés en location se sont élevés à KF 692.264 en progression de 61% sur l'exercice précédent traduisant ainsi une activité en plein essor. Les loyers encaissés dans l'année 1983, reflètent également cette expansion : en effet, ils représentent KF 463.454 soit 69% de mieux que l'année précédente.

Natioénergie
(Part d'intérêt de la BNP 100%)

	1982	1983
Total du bilan	66.210	136.141
Total des prêts à la clientèle et aux banques	10.631	31.249
Fonds propres	15.037	15.079
Résultats exercice	297	–

Les engagements pris en cours de l'exercice 1983 ressortent à KF 500.000 tandis que les investissements comptabilisés sont voisins de KF 40.000 seulement, ce qui traduit des délais longs de mise en place des dossiers inhérents à la complexité des financements alors que l'activité ne cesse de s'intensifier.

Les loyers encaissés, pour un premier exercice complet sont de KF 13.422.

Natiocrédibail
(Part d'intérêt de la BNP 100%)

	1981	1982	1983
Total du bilan	546.189	648.480	744.791
Total des prêts à la clientèle et aux banques	430.138	498.777	587.267
Fonds propres	104.745	106.525	109.344
Résultats exercice	12.130	23.518	22.956

Dans le cadre de ses activités de financement à long terme des immeubles industriels et commerciaux non équipés sous forme de crédit-bail ou de location simple, il faut noter que les investissements entrés en crédit-bail ressortent, pour l'année 1983, à KF 108.000, chiffre sensiblement équivalent à celui de l'année précédente. Les loyers ont progressé dans le même temps de 17% et se situent à KF 92.000.

Banque Nationale de Paris Public Ltd Cy BNP plc (Londres)
(Part d'intérêt de la BNP 100%)

	1981	1982	1983
Total du bilan	18.152.648	22.615.153	30.364.352
Total des prêts à la clientèle et aux banques	17.138.590	21.870.113	29.596.100
Fonds propres	389.322	461.723	558.934
Résultats exercice	109.501	104.650	107.585

En dépit de la baisse des taux d'intérêts et de la contraction de ses opérations avec le Nigéria, notre filiale a enregistré en 1983 des résultats avant impôts en progression de 18% sur ceux de 1982 (GBP 10.920.000 contre GBP 9.276.000).

Le volume moyen, exprimé en GBP, des remplois clientèle, toutes devises confondues, s'est accru de 6% et celui des dépôts clientèle de 10%.

Banque Nationale de Paris BNP Ireland
(Part d'intérêt de la BNP 100%)

	1981	1982	1983
Total du bilan	1.485.520	1.885.933	2.470.233
Total des prêts à la clientèle et aux banques	1.343.110	1.701.316	2.112.889
Fonds propres	54.033	90.282	92.603
Résultats exercice	3.407	7.436	17.037

La BNP (Ireland) Ltd a réalisé en 1983 un exercice très satisfaisant qui s'est traduit par une croissance, en monnaie locale, de 30% du total de son bilan, les remplois clientèle progressant pour leur part de 22%.

Banque Nationale de Paris BNP Bank N.V. (Amsterdam)
(Part d'intérêt de la BNP 100%)

	1981	1982	1983
Total du bilan	1.143	307.947	559.592
Total des prêts à la clientèle et aux banques	1.142	281.955	548.400
Fonds propres	1.143	12.807	13.431
Résultats exercice	– 12	– 154	416

L'activité de cette banque contrôlée à 100% par la Succursale d'Amsterdam est essentiellement axée sur les crédits à moyen terme en euro-devises ou florins en faveur de la clientèle non-résidente de la Succursale d'Amsterdam.

Banque Nationale de Paris BNP Suisse
(Part d'intérêt de la BNP 88,46%)

	1981	1982	1983
Total du bilan	4.483.035	5.306.503	6.850.364
Total des prêts à la clientèle et aux banques	4.200.668	4.915.067	6.372.251
Fonds propres	310.636	391.955	464.686
Résultats exercice	31.877	34.927	46.437

Pour l'exercice 1983, le résultat net obtenu a enregistré une hausse en monnaie locale de 16% par rapport à celui de 1982.

La BNP (Suisse) SA a bénéficié d'un contexte favorable et notamment de l'évolution de la parité Franc Suisse/U.S. Dollar.

Son activité s'est développée d'une manière satisfaisante tant dans le domaine commercial que, surtout, dans le domaine financier où le secteur « Émission » a progressé de 34%.

Banque Multicommerciale Zurich (Groupe)
(Part d'intérêt de la BNP 78%)

	1981	1982	1983
Total du bilan	756.922	733.962	693.111
Total des prêts à la clientèle et aux banques	598.223	601.057	634.950
Fonds propres	66.659	69.061	72.121
Résultats exercice	– 1.799	– 5.668	5.715

Contrairement à l'exercice 1982 déficitaire, la Banque Multicommerciale enregistre en 1983 un bénéfice net. Cette évolution favorable est essentiellement due à des mesures d'assainissement du portefeuille et de réorganisation.

Banque Nationale de Paris BNP España
(Part d'intérêt de la BNP 76,71%)

	1981	1982	1983
Total du bilan	3.521.873	4.547.388	6.679.400
Total des prêts à la clientèle et aux banques	2.410.786	4.092.903	5.615.895
Fonds propres	273.284	212.998	214.277
Résultats exercice	– 24.625	4.299	8.277

L'amélioration des résultats se poursuit, grâce notamment aux efforts de réorganisation. Notre filiale a connu une très forte croissance de ses dépôts clientèle qui ont évolué de 95% par rapport au 31 Décembre 1982 et a su par ailleurs tirer partie des taux d'intérêts élevés sur le marché interbancaire depuis juin 1983.

Europea de Financiación inversión y Promoción SA Eurofip (Madrid)
(Part d'intérêt de la BNP 40%)

	1981	1982	1983
Total du bilan	355.571	415.630	459.195
Total des prêts à la clientèle et aux banques	284.909	329.039	313.937
Fonds propres	48.076	45.586	46.991
Résultats exercice	6.210	6.036	6.236

Les résultats nets obtenus en 1983 sont en augmentation de 3% sur ceux de l'exercice 1982.

Notre filiale exerçant ses activités dans un contexte économique difficile, est confrontée à une situation concurrentielle très vive.

Elle a accompli un important effort dans le domaine des crédits directs et de l'escompte grâce à l'intensification de son action commerciale auprès des grandes sociétés nationales et internationales.

Banque Nationale de Paris BNP Luxembourg SA
(Part d'intérêt de la BNP 63,12%)

	1981	1982	1983
Total du bilan	5.934.930	7.964.700	10.230.721
Total des prêts à la clientèle et aux banques	5.577.812	7.625.021	9.606.314
Fonds propres	88.788	136.820	165.352
Résultats exercice	16.183	27.690	23.584

L'exercice 1983 s'est achevé sur un résultat d'exploitation en progression de 6,7% sur celui de 1982 en dépit d'une conjoncture défavorable de baisse des taux.

Les remplois et ressources clientèle ont respectivement progressé de 6,5% et de 21,9%.

La diminution des résultats nets n'est que la conséquence de l'application de la nouvelle loi fiscale permettant de neutraliser au niveau des bénéfices les plus-values de change.

Société Financière pour les Pays d'Outre-Mer SFOM
(Part d'intérêt de la BNP 53,20%)

	1981	1982	1983
Total du bilan	220.039	231.708	267.268
Total des prêts à la clientèle et aux banques	55.952	61.523	77.113
Fonds propres	165.580	174.997	199.337
Résultats exercice	4.874	5.662	7.100

Au cours de l'exercice 1983, un réaménagement de l'actionnariat a été envisagé au sein de cette société holding qui détient des participations dans nos banques associées africaines. C'est ainsi que la BNP détient désormais en 1984 48% du capital social, le solde étant réparti à parts égales entre la Banque Bruxelles Lambert et la Dresdner Bank.

Quant aux résultats de l'exercice obtenus dans un contexte économique peu favorable, ils sont sensiblement équivalents à ceux de la période précédente.

Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie – BICI du Niger
(Part d'intérêt de la BNP 100%)

(30 septembre)	1981	1982	1983
Total du bilan	145.613	198.352	270.509
Total des prêts à la clientèle et aux banques	124.203	165.047	236.211
Fonds propres	20.000	18.916	22.040
Résultats exercice	3.056	3.124	126

Cette jeune banque s'est efforcée de poursuivre son développement qui s'effectue toutefois à un rythme ralenti par la dépression économique qui se prolonge au Niger.

Groupe BNPI
Banque Nationale de Paris Internationale BNP "I" (Paris)
(Part d'intérêt de la BNP 65,18%)

	1981	1982	1983
Total du bilan	5.930.475	7.519.299	8.313.941
Total des prêts à la clientèle et aux banques	4.769.455	5.224.397	6.112.688
Fonds propres	421.876	440.905	449.154
Résultats exercice	45.806	53.978	71.631

En 1983, le groupe de la BNP « Intercontinentale » et de ses filiales a poursuivi ses activités dans des conditions satisfaisantes. Le total du bilan à la clôture de l'exercice 1983 marque une progression de près de 11%, tandis que les résultats s'inscrivent en hausse notable.

Le dividende à verser aux actionnaires s'élève à 16,4 MF et correspond au maximum autorisé par la réglementation actuelle.

Banque pour le Commerce et l'Industrie BCI Mer-Rouge
(Part d'intérêt de la BNP 33,24%)

	1981	1982	1983
Total du bilan	708.229	894.705	1.050.428
Total des prêts à la clientèle et aux banques	668.525	839.174	986.598
Fonds propres	29.417	52.806	89.540
Résultats exercice	17.114	27.544	31.243

A Djibouti, la Banque pour le Commerce et l'Industrie – Mer-Rouge a poursuivi un bon rythme d'activités et obtenu des résultats satisfaisants qui lui permettront de rémunérer un capital une nouvelle fois augmenté et qui est passé de 1,2 milliard à 1,5 milliard de francs Djibouti par incorporation de réserves.

Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie BMCI (Maroc)

(Part d'intérêt de la BNP 32,59 %)

	1981	1982	1983
Total du bilan	2.934.748	3.711.474	4.246.589
Total des prêts à la clientèle et aux banques	1.696.576	2.074.661	2.304.929
Fonds propres	108.444	109.322	148.938
Résultats exercice	8.345	10.268	15.047

Au Maroc où la situation économique a été influencée par de médiocres conditions climatiques qui ont freiné la production agricole, la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie a accompli un exercice satisfaisant et enregistré des résultats en hausse sensible.

Le capital de cette filiale a été porté de 86 à 110 millions de dirhams par incorporation de 6 millions de dirhams de réserves et par souscription contre espèces pour 18 millions de dirhams.

Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie UBCI (Tunisie)

(Part d'intérêt de la BNP 32,59 %)

	1981	1982	1983
Total du bilan	2.102.553	2.620.246	2.684.645
Total des prêts à la clientèle et aux banques	1.471.479	1.975.019	2.164.045
Fonds propres	106.279	106.248	112.041
Résultats exercice	6.265	6.075	8.606

En Tunisie l'activité économique s'est inscrite en nette reprise malgré les résultats assez médiocres de la campagne agricole.

Pour notre filiale, l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie, l'exercice 1983 a été favorable ainsi qu'en témoigne la progression de ses résultats.

French American Banking Corporation FABC (New York) Groupe

(Part d'intérêt de la BNP 100 %)

	1981	1982	1983
Total du bilan	8.639.939	11.048.260	15.349.466
Total des prêts à la clientèle et aux banques	8.399.651	10.794.708	15.076.343
Fonds propres	382.883	530.340	720.898
Résultats exercice	110.649	84.063	48.415

Malgré le ralentissement du commerce international au financement duquel elle participe activement, la FABC a pu maintenir un niveau d'activité élevé que l'on ne retrouve pas cependant au niveau des résultats qui se sont ressentis de l'affaissement généralisé des marges.

Bank of the West

(Part d'intérêt de la BNP 100 %)

	1981	1982	1983
Total du bilan	5.323.907	7.677.099	9.559.406
Total des prêts à la clientèle et aux banques	4.504.997	6.186.697	7.702.863
Fonds propres	442.845	551.840	746.410
Résultats exercice	37.446	49.516	8.414

L'exercice 1983 a souffert de problèmes d'engagements liés à une conjoncture défavorable tout particulièrement dans le domaine immobilier.

Malgré cet environnement difficile l'exercice ressort bénéficiaire et les perspectives apparaissent désormais plus favorables.

Banque Nationale de Paris BNP Finance Houston

(Part d'intérêt de la BNP 100 %)

	1982	1983
Total du bilan	115.838	318.557
Total des prêts à la clientèle et aux banques	114.312	314.015
Fonds propres	6.725	9.255
Résultats exercice	746	534

Malgré la crise économique qui a affecté l'État du Texas et Houston en particulier la BNP Finance (Houston) Corporation a continué à développer son fonds de commerce et ses résultats sont encourageants.

Banque Nationale de Paris BNP (Canada)

(Part d'intérêt de la BNP 96,35 %)

(31 octobre)	1981	1982	1983
Total du bilan	4.615.144	6.901.782	7.201.669
Total des prêts à la clientèle et aux banques	4.086.988	5.504.288	5.751.245
Fonds propres	217.067	243.322	356.456
Résultats exercice	4.923	6.503	– 33.728

Compte tenu d'un environnement économique très défavorable, les résultats de la BNP Canada ont été affectés par la nécessité de faire d'importantes provisions pour créances douteuses relatives, notamment, à des emprunteurs touchés par le marasme des affaires dans les marchés de la construction et de l'énergie. Leur apurement dans les comptes de cette filiale, conformément à la pratique comptable canadienne, continuera d'entraîner des pertes pour l'exercice en cours.

Les efforts se poursuivent pour assainir le fonds de commerce et relancer l'activité de la banque. Les fonds propres de cette filiale ont d'ailleurs été renforcés en conséquence début 1983.

Natioleasing Overseas Corporation

(Part d'intérêt de la BNP 100 %)

	1981	1982	1983
Total du bilan	273.068	270.964	259.916
Total des prêts à la clientèle et aux banques	269.947	264.198	246.543
Fonds propres	4.870	27.889	42.772
Résultats exercice	4.088	6.570	6.861

Natioleasing Overseas Corporation, établissement financier spécialisé dans les opérations de leasing international, a étudié un grand nombre d'opérations destinées à être financées en leasing soit directement, soit par l'intermédiaire de sa filiale aux Iles Cayman notamment dans les domaines des conteneurs, aéronautique (Airbus) et naval.

Banco Fiduciario de Panama SA

(Part d'intérêt de la BNP 77,09 %)

	1981	1982	1983
Total du bilan	1.843.293	2.245.578	3.016.026
Total des prêts à la clientèle et aux banques	1.599.859	2.025.583	2.809.199
Fonds propres	45.896	56.080	74.734
Résultats exercice	2.038	4.129	2.328

La chute brutale du résultat a pour origine le ralentissement général de l'activité de commerce international de la Zone Franche de Colon, ralentissement dû à la fermeture presque totale des marchés de la région, la plupart des pays environnants ayant restructuré leurs dettes.

De surcroît le Panama a supporté une certaine désaffection des déposants étrangers, à la suite de la faillite d'une banque locale et de l'aménagement de la dette publique.

Banque Nationale de Paris BNP (Guyane)

(Part d'intérêt de la BNP 80,20 %)

	1981	1982	1983
Total du bilan	450.215	625.643	750.071
Total des prêts à la clientèle et aux banques	388.515	532.731	653.948
Fonds propres	15.085	18.379	29.427
Résultats exercice	5.544	13.441	14.419

Pour la Banque Nationale de Paris Guyane, l'exercice 1983 a été positif, avec un total de bilan en hausse de 20 % et des résultats bénéficiaires améliorés.

La banque a conforté sa part dans la distribution des crédits à l'économie de ce département français d'Outre-Mer.

Banque Nationale de Paris BNP South East Asia Ltd

(Part d'intérêt de la BNP 66,67 %)

	1981	1982	1983
Total du bilan	435.949	583.752	618.997
Total des prêts à la clientèle et aux banques	270.893	492.648	451.692
Fonds propres	21.453	25.823	55.474
Résultats exercice	1.269	3.175	– 2.182

Dans un cadre particulièrement concurrentiel la BNP South East Asia, banque d'affaires, a enregistré un bénéfice avant impôts et taxes équivalent à celui de l'année précédente. Les résultats de l'exercice s'expliquent par les provisions qu'il a fallu constituer concernant certains engagements préoccupants.

Notre filiale, dont le capital a été augmenté en milieu d'année 1983, a continué de prendre une place croissante dans les activités de banque d'affaires dans une région du monde qui bénéficie d'un développement et d'un potentiel importants.

Banque Nationale de Paris BNP Daiwa Hong Kong Ltd

(Part d'intérêt de la BNP 60 %)

	1981	1982	1983
Total du bilan	790.728	847.911	951.649
Total des prêts à la clientèle et aux banques	658.141	765.544	828.714
Fonds propres	39.869	43.139	45.591
Résultats exercice	2.251	7.961	9.097

Cette société financière a le statut de Registered Deposit Taking Company. Elle exerce son activité principalement sur Hong Kong, Taiwan, la Corée du Sud, le Japon et les Philippines et participe également à des financements sur des pays du Sud-Est Asiatique et d'autres régions géographiques.

French Australian Financial Corporation FAFC Sydney

(Part d'intérêt de la BNP 100 %)

	1981	1982	1983
Total du bilan	1.292.402	2.979.449	6.104.960
Total des prêts à la clientèle et aux banques	1.268.002	2.885.044	5.836.699
Fonds propres	34.459	36.294	51.251
Résultats exercice	1.165	8.782	28.005

La FAFC, Merchant Bank ayant une activité marquée sur le Marché Monétaire, a connu un très bon exercice illustré par la forte progression de son bilan, + 21 %, qui s'établit à AUD 420 millions ainsi que de ses résultats de AUD 3,7 millions soit + 17 %.

Banque Nationale de Paris (Nouvelle Calédonie)

(Part d'intérêt de la BNP 100 %)

	1981	1982	1983
Total du bilan	794.569	856.295	921.078
Total des prêts à la clientèle et aux banques	684.011	719.824	790.815
Fonds propres	37.860	48.540	62.124
Résultats exercice	16.679	22.582	16.905

La BNP Nouvelle Calédonie a connu un exercice 1983 difficile dû à la crise économique mondiale et, plus spécifiquement, à la forte baisse tant de la production que des exportations de nickel, – 30 %.

Malgré ce contexte difficile, la BNP Nouvelle Calédonie a pu dégager un bénéfice net.

BANQUES ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES ASSOCIÉES

(en milliers de Francs)

Natio-Bail

(Part d'intérêt de la BNP 44,83 %)

	1981	1982	1983
Total du bilan	1.324.432	1.686.086	1.910.896
Total des prêts à la clientèle et aux banques	1.004.010	1.362.576	1.551.581
Fonds propres	272.461	231.904	361.038
Résultats exercice	61.634	48.724	55.892

Pour Natio-Bail, dont l'activité est le financement à long terme des immeubles industriels ou commerciaux non équipés sous forme de crédit-bail ou de location simple, les investissements entrés en crédit-bail au cours de l'année ont totalisé KF 292.000 contre KF 440.000 l'année précédente marquant une baisse liée d'une part à la conjoncture, d'autre part à la rigueur de l'encadrement du crédit. Les loyers, par contre ont enregistré une progression de 25 % sur l'exercice précédent et se situent à KF 330.000

Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale BIAO (Groupe)

(Part d'intérêt de la BNP 21,36 % via la COFIFA qui détient 51 % de la BIAO)

	1981	1982	1983
Total du bilan	20.009.209	23.999.014	28.808.664
Total des prêts à la clientèle et aux banques	14.806.114	17.373.233	19.617.094
Fonds propres	343.834	381.137	383.513
Résultats exercice	38.155	47.722	50.933

Le total du bilan consolidé du groupe BIAO progresse de 20 % par rapport à l'an passé. Cette augmentation se constate dans l'activité de la BIAO seule au niveau des opérations interbancaires et des crédits exports. Le produit net bancaire de la BIAO seule progresse de 18 %.

Banque Arabe et Internationale d'Investissement BAII (Paris)

(Part d'intérêt de la BNP 11,66 %)

	1981	1982	1983
Total du bilan	13.369.860	18.289.002	21.642.352
Total des prêts à la clientèle et aux banques	12.399.244	17.192.170	19.974.625
Fonds propres	247.050	267.432	296.183
Résultats exercice	35.383	47.351	59.455

Pour cette banque d'affaires, l'activité de financement des opérations de négoce international est demeurée la principale source de profit, malgré une certaine diminution des volumes traités, alors que les secteurs touchant au financement d'exportations et à la gestion de fortune ont marqué des progrès intéressants.

Société Financière Européenne Luxembourg SFE (Groupe)

(Part d'intérêt de la BNP 11,13 % dans SFE Luxembourg)

	1981	1982	1983
Total du bilan	17.949.972	26.277.170	31.447.680
Total des prêts à la clientèle et aux banques	16.457.551	23.624.077	29.592.809
Fonds propres	738.773	945.420	1.145.745
Résultats exercice	93.625	123.596	136.785

Malgré une conjoncture difficile, la SFE a enregistré en 1983 des résultats satisfaisants très légèrement supérieurs à ceux de l'exercice précédent.

En plus de son activité traditionnelle de financement à moyen terme, la SFE a poursuivi sa diversification dans le domaine des « Commodities » et des opérations documentaires.

UOB Genève

(Part d'intérêt de la BNP 40,77 % via UOB Holding qui détient 100 % de l'UOB Genève)

	1981	1982	1983
Total du bilan	7.699.653	8.849.111	10.540.197
Total des prêts à la clientèle et aux banques	7.000.938	7.893.800	9.449.348
Fonds propres	686.526	835.076	1.072.161
Résultats exercice	100.726	107.874	123.219

A nouveau, l'exercice 1983 de l'UOB aura été brillant avec des bénéfices en hausse, résultant du financement d'opérations de négoce international et plus encore de la gestion de fortune de sa clientèle privée.

Banque du Caire et de Paris

(Part d'intérêt de la BNP 49 %)

	1981	1982	1983
Total du bilan	315.396	545.792	760.665
Total des prêts à la clientèle et aux banques	227.500	417.397	585.256
Fonds propres	54.319	80.450	113.869
Résultats exercice	19.984	20.241	27.687

En dépit d'un environnement difficile, la Banque du Caire et de Paris a connu un bon exercice en 1983 qui a vu l'ouverture d'une nouvelle Agence à Héliopolis. Les dépôts et les crédits à la clientèle ont régulièrement progressé, témoignant d'un bon dynamisme. Les résultats nets après provisions et amortissements sont en augmentation de 37,5 % sur l'exercice précédent.

United Bank for Africa Limited UBA (Nigéria)

(Part d'intérêt de la BNP 28,88 %)

(31 mars)	1981	1982	1983
Total du bilan	22.749.826	28.269.350	35.237.693
Total des prêts à la clientèle et aux banques	10.488.111	15.601.466	18.394.831
Fonds propres	851.769	1.432.390	1.450.664
Résultats exercice	205.148	266.020	285.242

Dans une conjoncture de crise due à la baisse sensible des revenus pétroliers nigérians, le bilan de l'United Bank for Africa Ltd, dont le réseau comprend désormais 115 sièges, a de nouveau progressé et ses bénéfices ont continué de croître. Mais il faut prévoir un fléchissement de l'activité et des résultats pour l'exercice 1983/1984 qui supportera le plein effet des difficultés du pays.

Arab European Financial Management AREF

(Part d'intérêt de la BNP 17,94 %)

	1981	1982	1983
Total du bilan	249.599	150.161	203.125
Total des prêts à la clientèle et aux banques	235.551	107.491	170.267
Fonds propres	30.762	36.411	44.590
Résultats exercice	63	1.312	– 16.735

Dans un environnement rendu encore difficile du fait des conséquences de la crise financière qui a sévi au Koweit et qui a pesé sur son compte d'exploitation, l'AREF a poursuivi ses efforts en vue d'un meilleur développement comprenant une diversification élargie de ses activités dans des domaines comme l'immobilier, la gestion de fortune, le conseil en investissements, etc.

Banco Cidade de São Paulo

(Part d'intérêt de la BNP 45 %)

	1981	1982	1983
Total du bilan	755.555	1.394.667	1.633.990
Total des prêts à la clientèle et aux banques	482.993	1.013.058	1.084.150
Fonds propres	70.670	122.001	108.109
Résultats exercice	20.107	24.205	23.116

En 1983, le Banco Cidade (banque commerciale) a pratiquement maintenu sa rentabilité et sa position dans l'ensemble du système bancaire brésilien, en dépit d'une situation générale très difficile.

En ce qui concerne les sociétés du groupe : le leasing a enregistré des pertes dues à la forte dévaluation du cruzeiro. La corretora (société de courtage) a réalisé des bénéfices relativement importants en bénéficiant d'une conjoncture favorable. Les autres enfin ont présenté des résultats très modestes.

Oriental Bank Berhad

(Part d'intérêt de la BNP 22,50 %)

	1982	1983
Total du bilan	2.217.000	2.990.060
Total des prêts à la clientèle et aux banques	1.335.376	1.657.466
Fonds propres	83.030	171.867
Résultats exercice	8.886	13.600

En 1982, pour élargir ses activités dans le domaine international, la BNP a acquis une participation dans cette banque qui dispose actuellement de 12 sièges en Malaisie et dont l'activité est en expansion. Cette participation a été portée à 22,50 % en janvier 1983.

Australian European Finance Corporation AEFC (Sydney) Groupe

(Part d'intérêt de la BNP 19 %)

(30 juin)	1981	1982	1983
Total du bilan	3.098.451	4.963.085	5.685.643
Total des prêts à la clientèle et aux banques	2.776.254	4.855.975	5.612.195
Fonds propres	151.511	193.656	270.547
Résultats exercice	32.409	47.180	59.355

Au cours de l'exercice clos au 30 juin 1983, l'activité de l'AEFC a poursuivi sa progression mais à un rythme plus ralenti.

Les actifs ont augmenté de 4 % pour s'établir à AUD 948 millions.

Compte tenu des réserves et du report à nouveau, les fonds propres sont passés de AUD 29 millions à AUD 36 millions.

Au 30 juin 1983 une restructuration du capital est intervenue, la part de la BNP revenant de 23 % à 19 %.

Denis-Beaumont et Associés
conseil en stratégie de communication
9 rue Louis David 75116 Paris téléphone 504 63 23

BNP

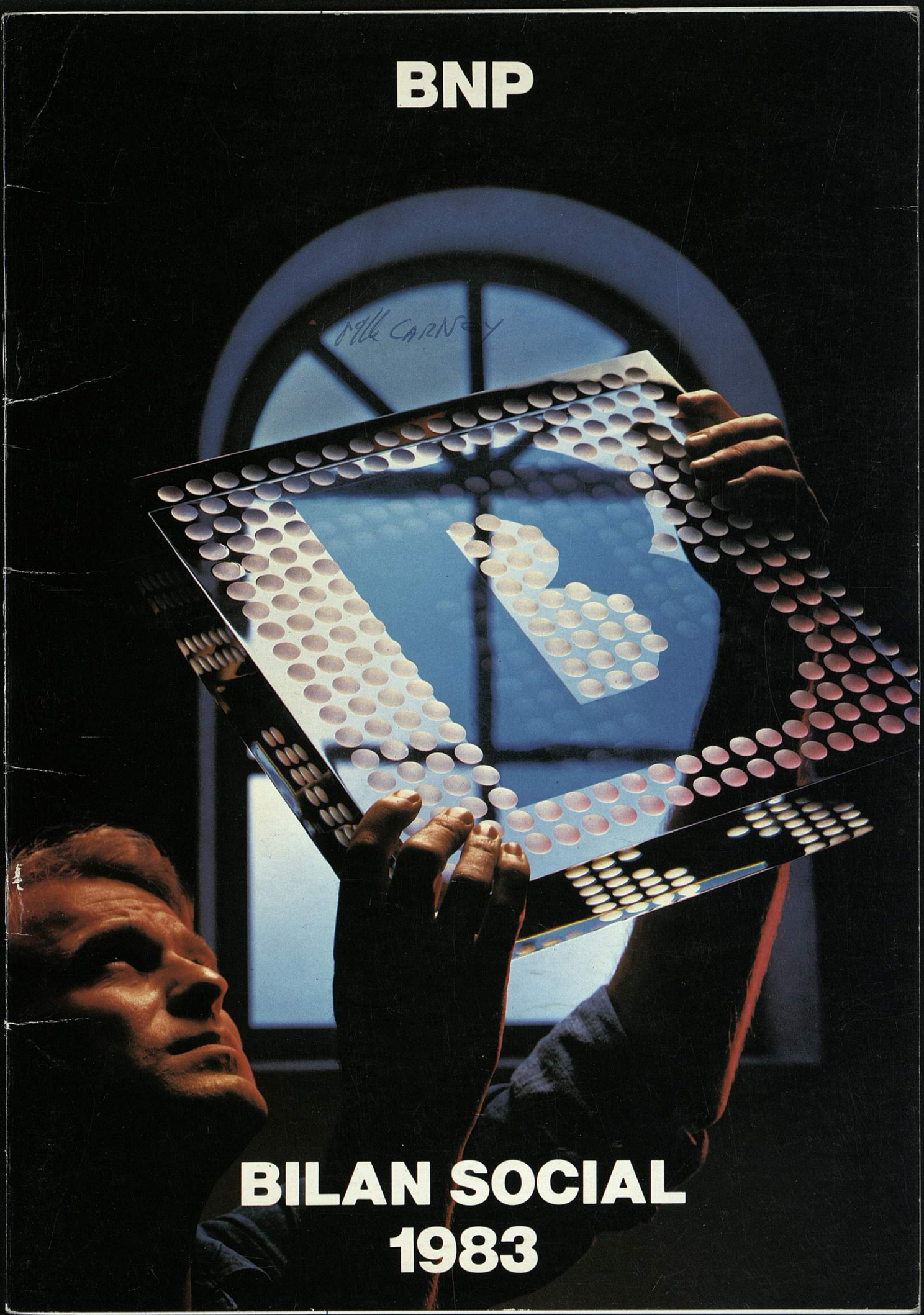

BILAN SOCIAL 1983

BNP

BILAN SOCIAL

EXERCICE 1983

BNP

BILAN SOCIAL EXERCICE 1983

L'EMPLOI ET LE PERSONNEL	**4**
• Effectifs	4
• Caractéristiques générales du personnel	7
• Absentéisme	11
• Agents handicapés	12
LES REMUNERATIONS	**13**
• Charges de personnel	13
• Système salarial	14
• Moyenne des points totaux mensuels	14
• Eventail des rémunérations	15
• Evolution des rémunérations en 1983	16
• Participation financière	18
LA FORMATION	**20**
• Nombre de bénéficiaires d'actions de formation	20
• Nature des principales actions de formation en 1982	20
• Nombre d'heures de formation	20
• Nombre de congés de formation	21
• Emploi des jeunes	21
• Dépenses de formation	22
LES CONDITIONS DE TRAVAIL	**23**
• Hygiène et Sécurité	23
• Amélioration des conditions de travail	25
• Durée du travail	25
LES RELATIONS PROFESSIONNELLES	**28**
• Instances représentatives du personnel	28
• Participation aux élections des Délégués du Personnel	28
• Divers	28
• Information et communication	29
• Expression des salariés	29
LES AVANTAGES SOCIAUX	**30**
• Budget social	30
• Crédits au personnel	31
• Société Mutualiste	31
• Assurance Vie Privée	31
• Caisse de prévoyance	31

Effectif
Caractéristiques générales du personnel
Absentéisme
Agents handicapés

L'emploi et le personnel

LES EFFECTIFS DE LA BNP

	1981	1982	1983
EFFECTIF MOYEN MENSUEL EN METROPOLE (nombre obtenu en additionnant les effectifs de fin de chaque mois et en divisant le total par 12)	**47 075**	**46 995**	**47 542**
dont :			
Employés	*18 915*	*18 215*	*17 438*
Gradés	*22 880*	*23 385*	*24 634*
Cadres	*5 280*	*5 395*	*5 470*
EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE Ces chiffres ne comprennent que les effectifs employés en métropole par la B.N.P. Les agents à temps complet sont décomptés pour un et les agents à temps partiel au prorata de leurs temps de travail (0,5 pour le mi-temps, 0,8 pour le 4/5e de temps).	**46 760**	**47 157**	**47 408**
NOMBRE DE SALARIES AU 31 DECEMBRE Chaque agent étant pris pour un quel que soit son temps de travail	**47 054**	**47 870**	**48 380**
AGENTS DETACHES :			
• personnel B.N.P. détaché en France métropolitaine	396	381	414
• personnel B.N.P. détaché dans les réseaux extérieurs	493	498	484

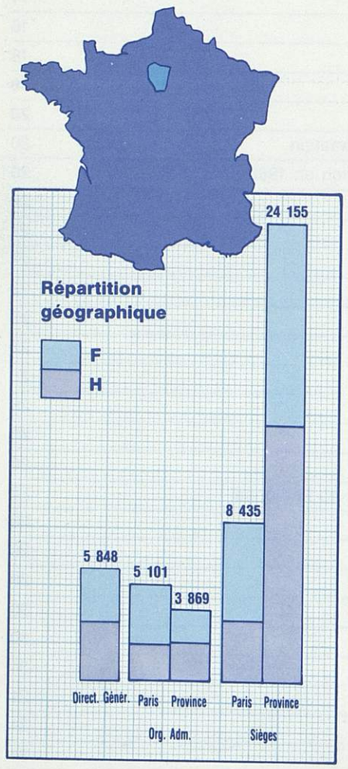

REPARTITION GEOGRAPHIQUE ET PAR GRANDS SERVICES

	1982						1983					
	Hommes		Femmes		Total		Hommes		Femmes		Total	
		%		%		%		%		%		%
Direction Générale	2 960	12,44	2 631	11,26	5 591	11,86	3 048	12,76	2 800	11,90	5 848	12,34
Organis. Admi.												
- Paris	2 074	8,72	3 124	13,37	5 198	11,02	2 004	8,39	3 097	13,17	5 101	10,76
- Province	2 096	8,81	1 862	7,97	3 958	8,39	2 067	8,65	1 802	7,66	3 869	8,16
Sièges												
- Paris	3 317	13,94	5 173	22,14	8 490	18,00	3 259	13,64	5 176	22,01	8 435	17,79
- Province	13 343	56,09	10 577	45,26	23 920	50,73	13 510	56,56	10 645	45,26	24 155	50,95
Total												
- Paris	8 351	35,10	10 928	46,77	19 279	40,88	8 311	34,79	11 073	47,08	19 384	40,89
- Province	15 439	64,90	12 439	53,23	27 878	59,12	15 577	65,21	12 447	52,92	28 024	59,11
Total gnal	**23 790**	**100**	**23 367**	**100**	**47 157**	**100**	**23 888**	**100**	**23 520**	**100**	**47 408**	**100**

MOUVEMENTS DE PERSONNEL DU 1/1 AU 31/12

	1981				1982				1983			
	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total
ENTRANTS A TEMPS COMPLET (a)	**2 162**	**233**	**90**	**2 485**	**3 974**	**221**	**113**	**4 308**	**2 350**	**188**	**117**	**2 655**
Embauches :	**1 592**	**29**	**10**	**1 631**	**3 463**	**53**	**19**	**3 535**	**1 988**	**63**	**19**	**2 070**
- à durée indéterminée	1 333	26	10	1 369	3 123	53	19	3 195	1 740	63	19	1 822
- à durée déterminée	259	3	—	262	340	—	—	340	248	—	—	248
dont nombre d'embauches de salariés de moins de 25 ans	*1 335*	*4*	—	*1 339*	*2 615*	*34*	*3*	*2 652*	*1 202*	*52*	*1*	*1 255*
Autres entrants	**570**	**204**	**80**	**854**	**511**	**168**	**94**	**773**	**362**	**125**	**98**	**585**
• Retours de disponibilité ou de congé sans solde	444	176	5	625	367	143	2	512	264	114	1	379
• Retours service national	124	4	—	128	141	8	—	149	92	2	—	94
• Divers (intégrations, retours de l'extérieur ou de filiales)	2	24	75	101	3	17	92	112	6	9	97	112
SORTANTS A TEMPS COMPLET (b)	**1 492**	**990**	**416**	**2 898**	**1 600**	**1 493**	**635**	**3 728**	**1 241**	**709**	**366**	**2 316**
Sortants définitifs	**784**	**736**	**318**	**1 838**	**1 017**	**1 236**	**538**	**2 791**	**710**	**500**	**255**	**1 465**
soit :												
• Retraités	141	565	271	977	151	422	223	796	65	346	194	605
• Décès	21	28	17	66	25	37	16	78	21	30	20	71
• Démissions (1)	380	118	29	527	421	98	32	551	370	94	39	503
• Licenciements (2), révocations (*)	136	24	—	160	141	16	—	157	147	30	2	179
• Fins de contrat à durée déterminée	106	1	1	108	108	—	—	108	107	—	—	107
• Pré-retraites - Contrat de solidarité	—	—	—	—	171	663	267	1 101	—	—	—	—
Autres sortants	**708**	**254**	**98**	**1 060**	**583**	**257**	**97**	**937**	**531**	**209**	**111**	**851**
• Départs en disponibilité ou en congé sans solde	593	228	10	831	485	222	11	718	421	181	13	615
• Départs service national	113	3	—	116	90	2	—	92	104	2	—	106
• Divers (détachement extérieur ou filiales)	2	23	88	113	8	33	86	127	6	26	98	130
dont au cours de la période d'essai :												
(1) Démissions	*91*	*1*	—	*92*	*108*	*1*	—	*109*	*62*	—	—	*62*
(2) Licenciements	*66*	—	—	*66*	*61*	—	—	*61*	*80*	*3*	—	*83*

(*) Révocations : 1981 : 30 — 1982 : 28 — 1983 : 45

	1981				1982				1983			
	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total
ENTRANTS A TEMPS PARTIEL (a')	**33,5**	**10,5**	—	**46**	**103,5**	**43**	**1,5**	**148**	**106**	**35,5**	**1**	**142,5**
calculés au prorata du temps de travail												
• soit nombre d'agents recrutés à mi-temps	**(33)**	—	—	**(33)**	**(63)**	—	—	**(63)**	**(14)**	—	—	**(14)**
• soit nombre d'agents précédemment placés en disponibilité ou en congé sans solde	**(38)**	**(21)**	—	**(59)**	**(144)**	**(86)**	**(3)**	**(233)**	**(195)**	**(71)**	**(2)**	**(268)**
SORTANTS A TEMPS PARTIEL (b')	**5,5**	**0,5**	—	**6**	**22,5**	**7**	**0,5**	**30**	**39,3**	**15**	**1,5**	**55,8**
calculés au prorata du temps de travail												
• soit en nombre d'agents	**(11)**	**(1)**	—	**(12)**	**(45)**	**(14)**	**(1)**	**(60)**	**(78)**	**(30)**	**(3)**	**(111)**

TOTAL DES ENTRANTS DU 1/1 AU 31/12 : a + a'	**2 197,5**	**243,5**	**90**	**2 531**	**4 077,5**	**264**	**114,5**	**4 456**	**2 456**	**223,5**	**118**	**2 797,5**
TOTAL DES SORTANTS DU 1/1 AU 31/12 : b + b'	**1 497,5**	**990,5**	**416**	**2 904**	**1 622,5**	**1 500**	**635,5**	**3 758**	**1 280,3**	**724**	**367,5**	**2 371,8**
Changements de statut (temps plein) à mi temps ou à 4/5e) *								**−301**				**−174,7**
DIFFERENCE	**+ 549**	**− 845**	**− 331**	**− 627**	**+ 249**	**+ 179**	**− 31**	**+ 397**	**− 962**	**+ 986**	**+ 227**	**+ 251**

* Les promotions et changements d'échelon (employés à gradés et gradés à cadres) viennent modifier la distribution interne par catégorie hiérarchique.

TRAVAIL TEMPORAIRE : Le travail temporaire est défini comme tout travail effectué par un salarié embauché et rémunéré en fonction d'une qualification déterminée par une entreprise dont l'activité exclusive est de mettre des salariés à la disposition provisoire d'utilisateurs.

	1982	1983
Nombre moyen mensuel de travailleurs temporaires	144	106
Durée moyenne des contrats de travail temporaire	15 jrs	14 jrs

AUXILIAIRES DE VACANCES : Cette catégorie de personnel est constituée par des étudiants de plus de 18 ans avec une dérogation d'âge (minimum 16 ans révolus à la date d'engagement prévue) pour les enfants d'agents de la Banque.
Chaque année, à l'époque des vacances scolaires, la B.N.P. accueille ces étudiants qui, pendant quelques semaines, se familiarisent avec le monde du travail tout en apportant une certaine souplesse de fonctionnement à nos services et à nos sièges pendant la période des congés du personnel.
Ils sont rémunérés sur une base journalière.

	1981	1982	1983
Nombre total de journées de travail des auxiliaires de vacances :	246 600	301 954	263 468

	1981	1982	1983
Nombre d'auxiliaires de vacances employés dans l'année :	11 400	13 932	12 160

En 1983, on constate une baisse du nombre des auxiliaires de vacances employés et du nombre des journées travaillées. Cela s'explique par la diminution des besoins, liée à la fin des travaux exceptionnels de mise à jour des fichiers SGI, qui est intervenue en 1982.

AGENTS OCCASIONNELS : Ce sont des agents travaillant régulièrement à temps partiel, généralement occupés aux tâches d'entretien

Nombre d'agents occasionnels :	
au 31 décembre 1982	1 502
au 31 décembre 1983 :	1 427
Evaluation en nombre d'agents des travaux réalisés par du personnel occasionnel :	
en 1982 :	721
en 1983 :	705
Nombre d'heures effectuées par les occasionnels dans l'année :	
en 1982 :	1 462 320
en 1983 :	1 430 090

ELEMENTS DIVERS

Contrats à durée déterminée

	1981		1982		1983	
	Temps compl.	Mi-temps	Temps compl.	Mi-temps	Temps compl.	Mi-temps
Salariés ayant un contrat à durée déterminée au 31/12 de l'année précédente	296	—	204	33	290	48
Mouvements pendant l'année considérée :						
• Entrées	307	37	340	47	248	9
• Sorties	129	4	124	24	107	23
• Transformations en embauche à durée indéterminée	270	—	130	8	269	5
Salariés ayant un contrat à durée déterminée au 31/12 de l'année considérée	204	33	290	48	162	29

Répartition en hommes/femmes pour l'année 1983

	Temps complet		Mi-temps	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Salariés ayant un contrat à durée déterminée au 31/12 de l'année précédente	106	184	1	47
Mouvements pendant l'année considérée :				
• Entrées	88	160	2	7
• Sorties	37	70	2	21
• Transformations en embauche à durée indéterminée	106	163	—	5
Salariés ayant un contrat à durée déterminée au 31/12 de l'année considérée	51	111	1	28

Nombre d'agents en disponibilité ou en congé sans solde

	Au 31-12-1981	Au 31-12-1982	Au 31-12-1983
	1 658	1 453	1 374
dont suite maternité	*959*	*895*	*794*

Dépenses de personnel temporaire, auxiliaire de vacances et occasionnel

1981	F 115 909 400 soit 1,72 % des charges de personnel de 1981
1982	F 153 008 856 soit 1,98 % des charges de personnel de 1982
1983	F 148 786 470 soit 1,76 % des charges de personnel de 1983

(En francs)

Répartition :	1981	1982	1983
temporaires	19 300 000	27 566 000	16 797 000
auxiliaires de vacances	51 923 000	74 621 250	76 912 726
occasionnels	44 686 400	50 821 606	55 076 744

La progression des effectifs métropolitains qui a représenté en 1983, 251 personnes est en décélération sensible par rapport à l'année précédente. Cette tendance, qui se poursuivra, témoigne de la volonté d'ajuster les moyens aux charges en tirant le meilleur parti des allègements générés par les nouvelles applications informatiques.

Cependant, cette progression est très différente selon les secteurs et concerne au premier chef les sièges (+180), les services centraux évoluant de façon plus contrastée avec un renforcement de certains services spécialisés en Direction Générale (Informatique, International, Direction Financière) et une diminution continue des Organismes Administratifs. L'augmentation de la Direction Générale est quelque peu majorée par des transferts d'activité en provenance des Organismes Administratifs (+62).

La demande de la B.N.P. sur le marché de l'emploi est restée forte, certes inférieure à ce qu'elle avait été en 1982 en conséquence du contrat de solidarité, mais supérieure de plus de 400 personnes à l'embauche de 1981. Au total, près de 2.100 personnes ont été embauchées dans l'année 1983. Ce personnel supplémentaire a permis de faire face au supplément d'effectif global, aux départs de l'année, à l'accroissement du nombre de personnes travaillant à temps partiel.

Parmi les nouveaux agents embauchés en 1983, 257 l'ont été sous contrat à durée déterminée, mais seulement 191 personnes restaient sous ce régime en fin d'année, 274 personnes ayant vu, au cours de l'année, leur contrat transformé en embauche à durée indéterminée.

CARACTERISTIQUES GENERALES DU PERSONNEL

REPARTITION PAR NIVEAUX HIERARCHIQUES ET PAR SEXE

	1981			1982			1983		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes.	Total	Hommes	Femmes	Total
Employés	**7 219**	**10 852**	**18 071**	**7 262**	**11 058**	**18 320**	**6 778**	**10 581**	**17 359**
Coefficient 290	511	492	1 003	991	1 259	2 250	502	557	1 059
Coefficient 300	483	520	1 003	564	635	1 199	697	1 076	1 773
Coefficient 315	46	1	47	54	1	55	52	2	54
Coefficient 320	1 346	1 690	3 036	1 137	1 516	2 653	1 348	1 825	3 173
Coefficient 335	77	6	83	57	5	62	64	3	67
Coefficient 345	2 048	3 588	5 636	1 840	3 137	4 977	1 604	2 776	4 380
Coefficient 350	56	4	60	49	3	52	55	2	57
Coefficient 365	2 652	4 551	7 203	2 570	4 502	7 072	2 456	4 340	6 796
Grades	**12 024**	**11 413**	**23 437**	**12 127**	**11 489**	**23 616**	**12 554**	**12 047**	**24 601**
Classe II	4 682	6 664	11 346	4 827	6 765	11 592	5 008	7 084	12 092
Classe III	3 800	3 043	6 843	3 808	3 026	6 834	3 916	3 204	7 120
Classe IV	3 542	1 706	5 248	3 492	1 698	5 190	3 630	1 759	5 389
Cadres	**4 461**	**791**	**5 252**	**4 401**	**820**	**5 221**	**4 556**	**892**	**5 448**
Classe V	1 341	389	1 730	1 333	395	1 728	1 357	428	1 785
Classe VI	1 340	298	1 638	1 364	308	1 672	1 458	328	1 786
Classe VII	979	82	1 061	940	96	1 036	947	108	1 055
Classe VIII	359	19	378	327	17	344	356	20	376
H.C.	442	3	445	437	4	441	438	8	446
Effectifs au 31/12	**23 704**	**23 056**	**46 760**	**23 790**	**23 367**	**47 157**	**23 888**	**23 520**	**47 408**

Répartition par niveaux hiérarchiques et par sexe

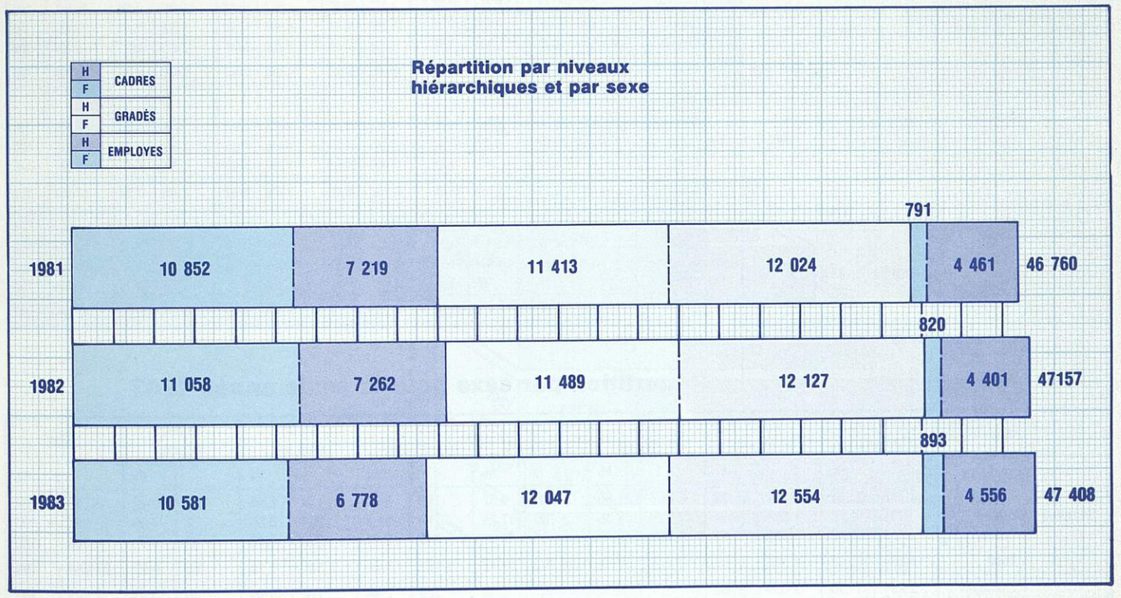

Evolution des effectifs

par classes

en %	1981	1982	1983
Employés	**38,7**	**38,8**	**36,6**
Cl. II	24,9	24,6	25,5
Cl. III	14,6	14,5	15,0
Cl. IV	11,2	11,0	11,4
Gradés	**50,1**	**50,1**	**51,9**
Cl. V	3,7	3,7	3,8
Cl. VI	3,5	3,6	3,8
Cl. VII	2,3	2,2	2,2
Cl. VIII	0,8	0,7	0,8
H.C.	0,9	0,9	0,9
Cadres	**11,2**	**11,1**	**11,5**

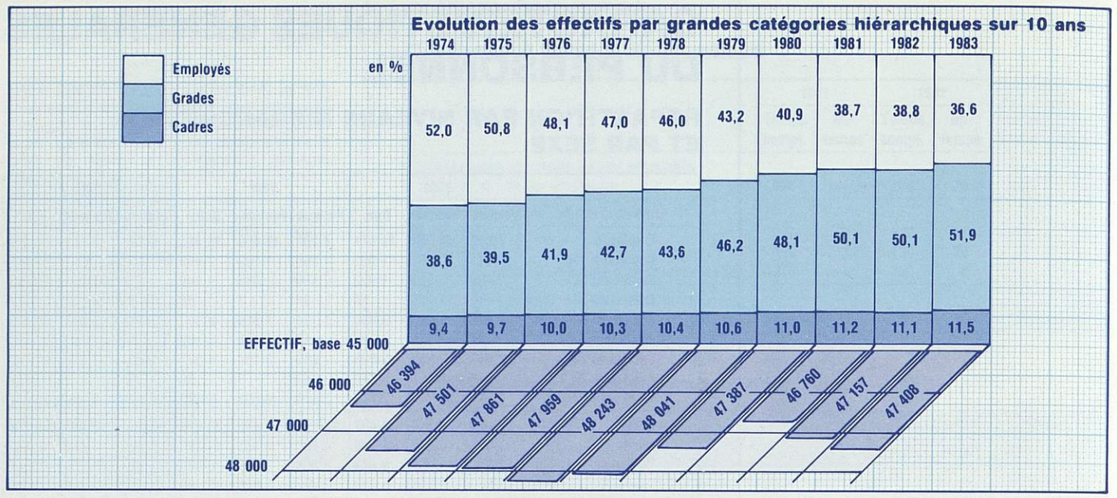

REPARTITION PAR CATEGORIES HIERARCHIQUES ET PAR AGE

	Moins de 25 ans		de 25 à 29 ans		de 30 à 39 ans		de 40 à 49 ans		50 ans et plus		Total	
1981		%		%		%		%		%		%
Employés	5 028	27,82	6 754	37,38	4 277	23,67	947	5,24	1 065	5,89	18 071	100
Gradés	247	1,05	3 989	17,02	11 398	48,63	4 194	17,90	3 609	15,40	23 437	100
Cadres	6	0,12	101	1,92	1 428	27,19	1 705	32,46	2 012	38,31	5 252	100
Total	**5 281**	**11,29**	**10 844**	**23,19**	**17 103**	**36,58**	**6 846**	**14,64**	**6 686**	**14,30**	**46 760**	**100**
1982												
Employés	5 944	32,45	6 156	33,60	4 477	24,44	955	5,21	788	4,30	18 320	100
Gradés	239	1,01	3 832	16,22	12 165	51,52	4 476	18,95	2 904	12,30	23 616	100
Cadres	7	0,13	126	2,41	1 496	28,66	1 842	35,28	1 750	33,52	5 221	100
Total	**6 190**	**13,13**	**10 114**	**21,45**	**18 138**	**38,46**	**7 273**	**15,42**	**5 442**	**11,54**	**47 157**	**100**
1983												
Employés	5 553	32,00	5 411	31,17	4 684	26,98	946	5,45	765	4,40	17 359	100
Gradés	313	1,27	3 534	14,37	12 962	52,69	4 979	20,24	2 813	11,43	24 601	100
Cadres	9	0,17	165	3,03	1 500	27,53	2 038	37,41	1 736	31,86	5 448	100
Total	**5 875**	**12,39**	**9 110**	**19,22**	**19 146**	**40,38**	**7 963**	**16,80**	**5 314**	**11,21**	**47 408**	**100**

Répartition par sexe pour la seule année 1983

		Moins de 25 ans		de 25 à 29 ans		de 30 à 39 ans		de 40 à 49 ans		de 50 à 54 ans		de 55 à 59 ans		60 ans et plus		Total	
			%		%		%		%		%		%		%		%
Hommes	Employés	2 262	33,36	2 381	35,13	1 457	21,50	296	4,37	199	2,94	168	2,48	15	0,22	6 778	100
	Gradés	131	1,04	2 051	16,34	7 076	56,36	2 165	17,25	743	5,92	381	3,03	7	0,06	12 554	100
	Cadres	1	0,02	98	2,15	1 292	28,36	1 700	37,31	840	18,44	592	13,00	33	0,72	4 556	100
	Total	**2 394**	**10,02**	**4 530**	**18,96**	**9 825**	**41,13**	**4 161**	**17,42**	**1 782**	**7,46**	**1 141**	**4,78**	**55**	**0,23**	**23 888**	**100**
Femmes	Employés	3 291	31,10	3 030	28,64	3 227	30,50	650	6,14	258	2,44	115	1,09	10	0,09	10 581	100
	Gradés	182	1,51	1 483	12,31	5 886	48,86	2 814	23,36	1 303	10,82	369	3,06	10	0,08	12 047	100
	Cadres	8	0,90	67	7,51	208	23,32	338	37,89	213	23,88	55	6,16	3	0,34	892	100
	Total	**3 481**	**14,80**	**4 580**	**19,47**	**9 321**	**39,63**	**3 802**	**16,17**	**1 774**	**7,54**	**539**	**2,29**	**23**	**0,10**	**23 520**	**100**
Total	Employés	5 553	32,00	5 411	31,17	4 684	26,98	946	5,45	457	2,63	283	1,63	25	0,14	17 359	100
	Gradés	313	1,27	3 534	14,37	12 962	52,69	4 979	20,24	2 046	8,31	750	3,05	17	0,07	24 601	100
	Cadres	9	0,17	165	3,03	1 500	27.53	2 038	37.41	1 053	19,33	647	11,87	36	0,66	5 448	100
	Total gnal	**5 875**	**12,39**	**9 110**	**19,22**	**19 146**	**40,38**	**7 963**	**16,80**	**3 556**	**7,51**	**1 680**	**3.54**	**78**	**0,16**	**47 408**	**100**

Age moyen

	E		II/1		II/2		III		IV		V		VI		VII & +		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1981	29	30	33	36	36	39	36	40	39	43	42	44	44	45	48	47	36	35
1982	28	29	33	36	36	38	36	39	39	42	42	43	43	44	48	47	35	34
1983	29	29	33	36	36	38	36	40	39	42	42	42	43	44	47	46	36	34

REPARTITION PAR CATEGORIES HIERARCHIQUES, ET PAR ANCIENNETE

Répartition par sexe pour la seule année 1983

	Moins de 5 ans		de 5 à 9 ans		de 10 à 19 ans		de 20 à 29 ans		30 ans et plus		Totaux	
Hommes		%		%		%		%		%		%
Employés	3 221	47,52	2 069	30,53	1 325	19,55	140	2,06	23	0,34	6 778	100
Gradés	423	3,37	2 266	18,05	6 194	49,34	2 849	22,69	822	6,55	12 554	100
Cadres	202	4,44	258	5,66	949	20,81	1 832	40,22	1 315	28,87	4 556	100
Total	**3 846**	**16,10**	**4 593**	**19,23**	**8 468**	**35,45**	**4 821**	**20,18**	**2 160**	**9,04**	**23 888**	**100**
Femmes												
Employés	3 851	36,40	3 063	28,95	3 353	31,69	266	2,51	48	0,45	10 581	100
Gradés	351	2,91	1 389	11,53	5 978	49,62	3 203	26,59	1 126	9,35	12 047	100
Cadres	93	10,42	46	5,15	156	17,58	353	39,53	244	27,32	892	100
Total	**4 295**	**18,26**	**4 498**	**19,12**	**9 487**	**40,34**	**3 822**	**16,25**	**1 418**	**6,03**	**23 520**	**100**
Totaux												
Employés	7 072	40,74	5 132	29,56	4 678	26,95	406	2,34	71	0,41	17 359	100
Gradés	774	3,14	3 655	14,86	12 172	49,48	6 052	24,60	1 948	7,92	24 601	100
Cadres	295	5,41	304	5,58	1 105	20,28	2 185	40,11	1 559	28,62	5 448	100
Total gnal	**8 141**	**17,17**	**9 091**	**19,18**	**17 955**	**37,87**	**8 643**	**18,23**	**3 578**	**7,55**	**47 408**	**100**

Répartition par catégories hiérarchiques et par ancienneté

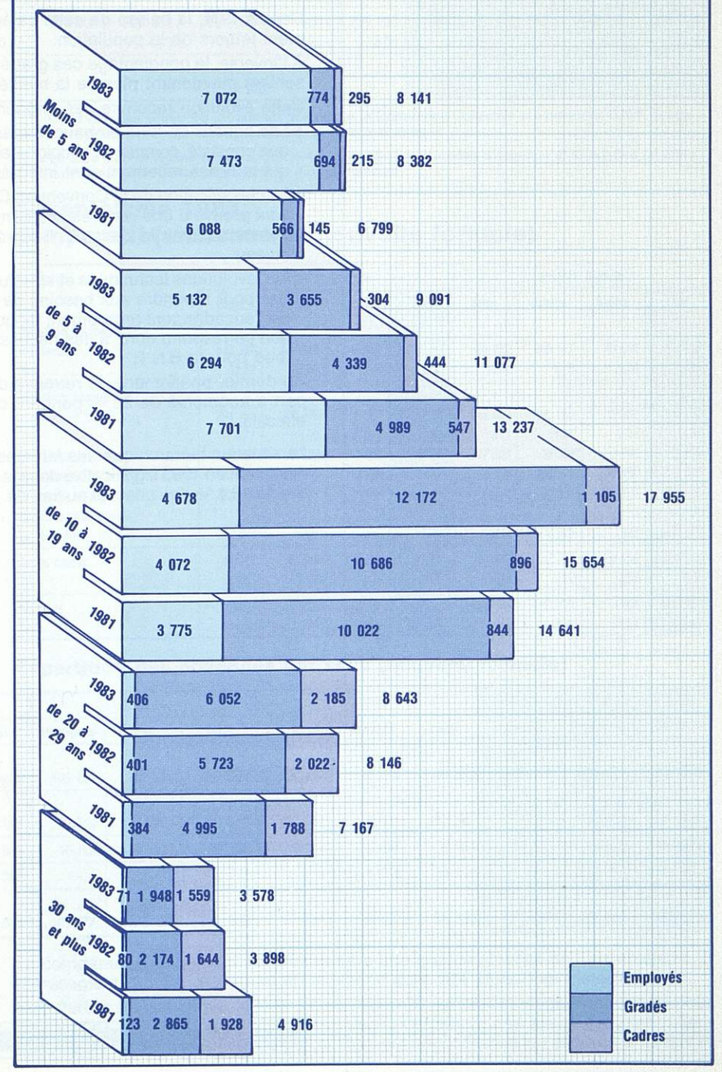

Ancienneté moyenne

	E		II/1		II/2		III		IV		V		VI		VII & +		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1981	6	8	12	15	15	19	16	20	19	23	22	24	24	24	27	25	14	14
1982	6	7	12	15	15	18	16	19	19	22	22	22	23	23	26	26	14	13
1983	6	7	12	15	15	18	16	19	19	22	22	21	23	23	26	26	14	13

REPARTITION PAR NATIONALITE

	1981		1982		1983			
	Français	Etrangers	Français	Etrangers	Français		Etrangers	
					Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Employés	18 005	66	18 247	73	6 738	10 551	40	30
Gradés	23 392	45	23 564	52	12 523	12 025	31	22
Cadres	5 233	19	5 203	18	4 538	886	18	6
Sous-total					**23 799**	**23 462**	**89**	**58**
Total	**46 630**	**130**	**47 014**	**143**	**47 261**		**147**	

En 10 années, la structure hiérarchique de la Banque s'est profondément modifiée.

La proportion des employés au sein du personnel est en baisse régulière, la pause de l'année 1982 étant la conséquence directe du contrat de solidarité.

Depuis 1974, la baisse de cette catégorie a atteint 15,4 points, c'est-à-dire pratiquement le tiers de la population.

A l'inverse, le pourcentage des gradés a augmenté fortement de 13,3 points. Ils représentent maintenant plus de la moitié des personnels de la Banque.

Cette évolution recouvre des phénomènes fondamentalement différents :

- Les années de forte embauche masquaient dans le passé ce glissement hiérarchique constaté, comme en témoigne encore l'année 1982, par l'apport de jeunes agents qui tout naturellement sont intégrés dans les plus bas coefficients.
- La classification de la Convention Collective prévoit depuis 1973, que les agents faisant preuve d'une compétence bancaire, technique, administrative ou commerciale peuvent obtenir la classe II. Il en résulte un gonflement des effectifs gradés de ce niveau.
- Les évolutions techniques et structurelles (création d'un grand nombre de petits sièges pour répondre aux besoins de la clientèle) ont amené un développement tant de l'encadrement proprement dit que des gradés de compétence dont l'augmentation correspond donc à des nécessités fonctionnelles constituant une tendance de fond pour la B.N.P.

Ce dernier phénomène se retrouve dans la progression des effectifs cadres dont la part a augmenté de 22 % pendant ces 10 ans passant de 9,4 % à 11,50 % de nos effectifs.

La situation hiérarchique des femmes continue de s'améliorer lentement, la progression étant en 1983 significative dans la catégorie des cadres où elles représentent maintenant 16,4 % des effectifs au lieu de 15 % il y a deux ans et 15,7 % l'année dernière.

ABSENTEISME

A partir de 1983, le traitement de l'absentéisme a été amélioré. Les absences sont désormais calculées exactement en jours ouvrés, alors qu'antérieurement elles étaient approchées à partir des jours calendriers.

Les deux formes de traitement ont été appliquées pour l'année 1983 de façon à pouvoir effectuer la comparaison des résultats obtenus selon les 2 méthodes.

A partir de 1984, seule la nouvelle méthode de calcul sera appliquée.

Absentéisme (ancienne formule)

	1981				1982				1983			
	Employés	Gradés	Cadres	Total	Employés	Gradés	Cadres	Total	Employés	Gradés	Cadres	Total
Nbre total de journées d'absence	**609 842**	**437 573**	**48 332**	**1 095 747**	**548 825**	**418 842**	**48 419**	**1 016 086**	**543 787**	**434 713**	**45 907**	**1 024 407**
Taux (**)	**12,95**	**7,68**	**3,68**	**9,35**	**12,05**	**7,16**	**3,59**	**8,65**	**12,52**	**7,09**	**3,37**	**8,65**
Maladie (y compris les accidents de travail)	312 488	303 709	39 493	655 690	291 951	292 593	38 922	623 466	294 153	300 678	36 102	630 933
Taux (**)	6,64	5,33	3,00	5,59	6,41	5,00	2,89	5,31	6,77	4,90	2,65	5,33
dt maladie ss certif.	*17 669*	*15 115*	*1 843*	*34 628*	*17 335*	*15 504*	*1 738*	*34 577*	*17 558*	*16 369*	*1 963*	*35 890*
dt maladie de – 6 jours	*153 479*	*124 019*	*12 937*	*290 441*	*140 273*	*118 152*	*12 382*	*270 807*	*143 921*	*124 909*	*12 523*	*281 353*
dt maladie de 6 j et + ...	*132 308*	*156 055*	*23 789*	*312 155*	*124 866*	*150 829*	*24 041*	*299 736*	*124 760*	*152 375*	*21 064*	*298 199*
dt accidents du travail ou de trajet	*9 032*	*8 520*	*924*	*18 476*	*9 477*	*8 108*	*761*	*18 346*	*7 914*	*7 025*	*552*	*15 491*
Autres causes (*)	52 116	39 215	4 689	96 020	47 636	40 042	5 109	92 787	48 943	42 749	4 654	96 346
Taux (**)	1,10	0,69	0,36	0,82	1,05	0,69	0,38	0,79	1,13	0,70	0,34	0,81
Maternité	245 238	96 649	4 150	344 037	209 238	86 207	4 388	299 833	200 691	91 286	5 151	297 128
Taux (**)	5,21	1,66	0,32	2,94	4,59	1,47	0,32	2,55	4,62	1,49	0,38	2,51
Nombre d'agents absents pour cause de longue maladie ...	148				130				162			

(*) Cette rubrique comprend les congés prévus par la Convention Collective et extensions B.N.P. notamment pour affaires de famille, examens, soins aux enfants.

(**) Le taux d'absentéisme est le rapport entre le nombre de journées d'absence et le nombre de jours ouvrés annuels multiplié par l'effectif moyen mensuel.

Absentéisme 1983, comparatif (ancienne et nouvelle formule)

	Ancienne formule				Nouvelle formule			
	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total
Nbre total de journées d'absence	**543 787**	**434 713**	**45 907**	**1 024 407**	**478 429**	**385 577**	**40 850**	**904 856**
Taux	**12,52**	**7,09**	**3,37**	**8,65**	**11,02**	**6,29**	**2,30**	**7,64**
Maladie (y compris les accidents de travail)	294 153	300 678	36 102	630 933	248 091	260 056	31 582	539 729
Taux	6,77	4,90	2,65	5,33	5,71	4,24	2,32	4,56
dt maladie ss certif.	*17 558*	*16 369*	*1 963*	*35 890*	*17 558*	*16 369*	*1 963*	*35 890*
dt maladie de – 6 jours	*143 921*	*124 909*	*12 523*	*281 353*	*118 510*	*104 577*	*10 493*	*233 580*
dt maladie de 6 jours et + ...	*124 760*	*152 375*	*21 064*	*298 199*	*105 576*	*133 031*	*18 679*	*257 286*
dt accidents du travail ou de trajet	*7 914*	*7 025*	*552*	*15 491*	*6 447*	*6 079*	*447*	*12 973*
Autres causes	48 943	42 749	4 654	96 346	48 943	42 749	4 654	96 346
Taux	1,13	0,70	0,34	0,81	1,13	0,70	0,34	0,81
Maternité	200 691	91 286	5 151	297 128	181 395	82 772	4 614	268 781
Taux	4,62	1,49	0,38	2,51	4,18	1,35	0,34	2,27

Répartition des absences par sexe (nouvelle formule)

	Employés			Gradés			Cadres			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Nbre total de journées d'absence	86 889	391 540	478 429	109 669	275 908	385 577	26 834	14 016	40 850	223 392	681 464	904 856
Maladie (y compris les accidents de travail)	72 076	176 015	248 091	92 832	167 224	260 056	23 167	8 415	31 582	188 075	351 654	539 729
Autres causes	14 813	34 130	48 943	16 837	25 912	42 749	3 667	987	4 654	35 317	61 029	96 346
Maternité	—	181 395	181 395	—	82 772	82 772	—	4 614	4 614	—	268 781	268 781
Nbre total de journées d'absence hors maternité ...	86 889	210 145	297 034	109 669	193 136	302 805	26 834	9 402	36 236	223 392	412 683	636 075

La comparaison entre 1982 et 1983 montre une grande stabilité de l'absentéisme. Il représente 19,1 jours par agent en moyenne dont 13,4 jours hors maternité.

Ces chiffres restent élevés et même hors maternité sensiblement plus importants pour les femmes que pour les hommes en raison notamment des avantages particuliers consentis aux mères de famille par la Convention Collective ou propres à la B.N.P.

LES AGENTS HANDICAPES

Nombre d'agents handicapés employés dans l'Entreprise :

31 mars 1981	1 329
31 mars 1982	1 394
31 mars 1983	2 031

dont	Paris et région parisienne :	Province :
1981	598	731
1982	676	718
1983	1 070	961

La forte progression entre 1982 et 1983 résulte d'un meilleur recensement des handicapés et d'une plus forte embauche réalisée au cours de l'année dans cette catégorie de personnel.

Charges de personnel
Système salarial
Moyenne des points totaux mensuels
Eventail des rémunérations
Evolution des rémunérations en 1983
- Mesures à caractère général
- Situations de début
- Mesures à caractère individuel

Participation financière

Le rapport $\frac{\text{Charges annexes}}{\text{Rémunérations}}$ a évolué de la façon suivante : 51,7 % en 1981, 54,4 % en 1982 et 55,1 % en 1983

CHARGE SALARIALE GLOBALE (en millions de Francs) :

$\frac{\text{Frais de personnel}}{\text{Valeur ajoutée}} =$

1981 :	$\frac{7\,039,3}{14\,494} =$	48,57 %
1982 :	$\frac{8\,039,2}{16\,540} =$	48.60 %
1983 :	$\frac{8\,819,5}{17\,849} =$	49,41 %

Les rémunérations

CHARGES DE PERSONNEL

En millions de francs

	1981	1982	%	1983	%
Total des paiements effectués au titre de l'exercice (après jeu des provisions)	7 039,3	8 039,2	+ 14,2	8 819,5	+ 9,7
I - Rémunérations versées	**4 449,9**	**4 993,0**	+ 12,2	**5 444,1**	+ 9,0
• dont rémunérations conventionnelles	4 113,7	4 660,5		5 078,2	
• dont commissions directes, indirectes et Fonds Commun	111,8	122,1		142,5	
(part des commissions dans les rémunérations)	2,5 %	2,4 %		2,6 %	
• Allocation Spéciale Familiale	34,7	42,0		47,2	
• Divers	189,7	168,4		176,2	
II - Charges annexes et œuvres sociales	**2 185,2**	**2 575,8**	+ 17,9	**2 843,9**	+ 10,4
• dont Sécurité Sociale	1 110,1	1 322,2		1.447,5	
• dont Assédic	129,2	156,0		218,1	
• dont Caisse de Retraites et de Prévoyance	660,0	781,1		819,4	
• Frais médicaux et œuvres sociales	260,9	297,1		339,6	
• Divers	25,0	19,4		19,3	
III - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	**404,2**	**470,4**	+ 16,4	**531,5**	+ 13,0

(En francs)

	1981	1982	1983
Rémunération moyenne d'un agent	94 530	106 250	114 511
Evolution par rapport à l'année précédente	+ 15,4 %	+ 12,4 %	+ 7,8 %
Coût moyen de l'agent	143 410	164 028	177 660
Evolution par rapport à l'année précédente	+ 16,3 %	+ 14,4 %	+ 8,3 %
Dérive moyenne des prix (Indice INSEE)	+ 13,4 %	+ 11,8 %	+ 9,6 %

Les dépenses de personnel ont globalement progressé de 9,7 % en 1983 avec cependant une progression plus marquée des charges (+ 10,7 %) que des rémunérations effectivement versées (+ 9,0 %).

La rémunération moyenne d'un agent n'a toutefois progressé que de 7,8 %, compte tenu de l'importance des départs anticipés à la retraite intervenus en fin 1982 en application du contrat de solidarité et des embauches de jeunes qu'ils ont générées.

Charges de personnel (en millions de Francs)

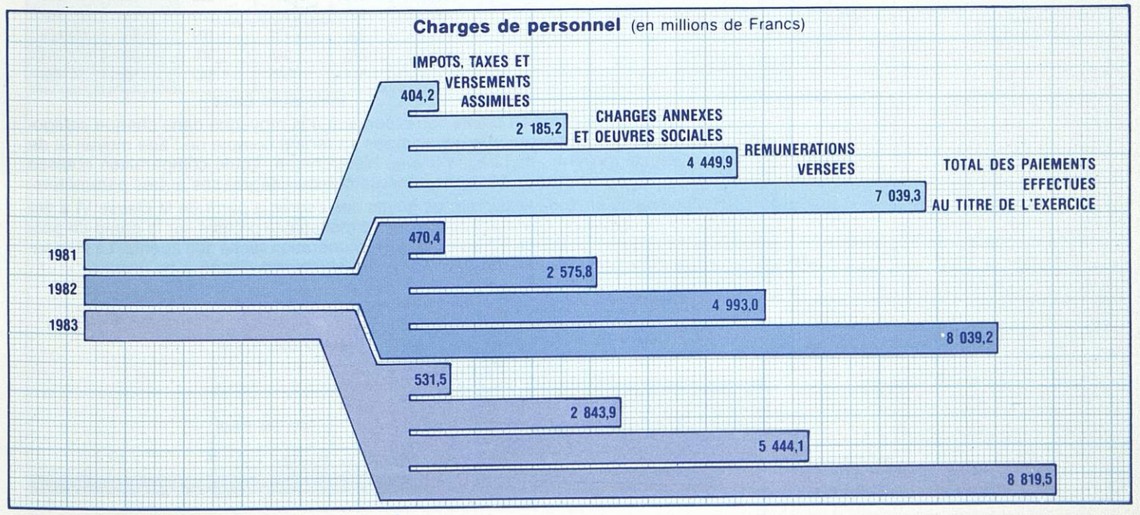

LE SYSTEME SALARIAL

Le système salarial de la profession bancaire est régi par la Convention Collective dans ses articles 52 et 53.

Les salaires des agents de la Banque sont exprimés en "points" ; la valeur du point, en francs, est fixée par l'Association Française des Banques, au cours des réunions de la Commission Nationale Paritaire de la Banque avec les partenaires sociaux. Le salaire mensuel est égal au total des points de chaque agent multiplié par la valeur du point.

La rémunération annuelle comprend 14 mensualités et demie.

Le total en points de chaque agent se décompose en plusieurs éléments de signification différente :

- le **coefficient de base** qui correspond à la qualification du poste occupé. Les coefficients sont classés, selon les fonctions exercées dans la catégorie Employés, Gradés (Classes II à IV) et Cadres (Classes V à VIII).
- les **points personnels garantis,** respectivement de 36, 34, 32 pour les employés, les gradés et les cadres jusqu'à la classe VII incluse.
- les **points personnels,** qui s'ajoutent au coefficient de base en fonction du mérite de chaque agent.
- les **points d'ancienneté,** attribués automatiquement à concurrence de 2 % du coefficient de base la première année et de 1 % les années suivantes dans la limite de 35 % du coefficient de base (*).
- les **points de diplômes** qui rémunèrent la formation générale ou bancaire.
- éventuellement les **points divers** qui sanctionnent une technicité particulière.

(*) Le plafond a été porté de 34 à 35 % à dater du 1er novembre 1981 (article 7 de l'accord salarial du 14 octobre 1981).

MOYENNE DES POINTS TOTAUX MENSUELS

	31/12/1981		31/12/1982		31/12/1983	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Coefficient 290	*368*	*375*	*366*	*372*	*390*	*399*
Coefficient 300	*396*	*415*	*397*	*411*	*415*	*427*
Coefficient 315	*427*	—	*429*	—	*431*	*486*
Coefficient 320	*444*	*459*	*445*	*480*	*455*	*465*
Coefficient 335	*461*	*448*	*461*	*463*	*464*	*457*
Coefficient 345	*494*	*511*	*492*	*512*	*494*	*513*
Coefficient 350	*515*	*474*	*515*	*457*	*514*	*474*
Coefficient 365	*568*	*560*	*573*	*565*	*572*	*570*
Total Employés	495	513	488	504	498	514
Classe II	637	632	642	633	646	635
Classe III	719	706	728	706	733	710
Classe IV	836	836	841	835	845	835
Classe V	975	976	977	970	984	962
Classe VI	1 122	1 096	1 132	1 109	1 132	1 108
Classe VII	1 353	1 276	1 365	1 306	1 357	1 294
Classe VIII	1 576	1 514	1 595	1 543	1 584	1 488

Ces situations globales en points correspondent à la moyenne dans chaque catégorie hiérarchique et doivent être considérées en tenant compte de l'âge moyen et de l'ancienneté moyenne de chaque niveau hiérarchique. Toute comparaison réalisée à partir de ces moyennes doit donc nécessairement intégrer ces autres paramètres.

Rappelons qu'en 1982 le nombre de points des cadres à partir de la classe VI a été majoré de la fraction correspondant à 1/4 de mensualité prélevé sur la prime de gestion, sans qu'il y ait de répercussion sur la rémunération réelle des agents. La comparaison entre 1981 et 1982 ne peut donc être valablement faite à ce niveau.

Valeur moyenne du point en 1981 : 8,615 F
Valeur moyenne du point en 1982 : 9,778 F
Valeur moyenne du point en 1983 : 10,558 F

Montant global des 10 rémunérations les plus élevées :

1981	1982	1983
7 246 658 (+ 12,40 %)	7 783 461 (+ 7,41 %)	8 238 602 (+ 5,85 %)

Rémunération annuelle minimum d'un agent hors-classification en fin d'année :

1982 : ..... F 223 545
1983 : ..... F 237 034 (+ 6 %)

Rémunération annuelle médiane d'un agent hors classification en fin d'année :

1982 : ..... F 368 516
1983 : ..... F 394 335 (+ 7 %)

EVENTAIL DES REMUNERATIONS

En Francs	1981	1982	1983
99 % du personnel a gagné au moins	46 915	52 330	56 951
95 % du personnel a gagné au moins	53 896	60 414	65 606
90 % du personnel a gagné au moins	58 750	66 218	70 782
85 % du personnel a gagné au moins	62 156	70 213	75 290
80 % du personnel a gagné au moins	64 878	73 611	79 450
75 % du personnel a gagné au moins	67 378	76 605	83 210
70 % du personnel a gagné au moins	69 773	79 440	86 563
65 % du personnel a gagné au moins	72 337	82 328	89 870
60 % du personnel a gagné au moins	74 947	85 212	93 157
55 % du personnel a gagné au moins	77 620	88 227	96 720
50 % du personnel a gagné au moins	80 386	91 311	100 109
45 % du personnel a gagné au moins	83 318	94 634	103 768
40 % du personnel a gagné au moins	86 712	98 424	107 812
35 % du personnel a gagné au moins	90 437	102 555	112 277
30 % du personnel a gagné au moins	94 872	107 589	117 658
25 % du personnel a gagné au moins	100 946	114 100	124 487
20 % du personnel a gagné au moins	108 930	123 175	133 810
15 % du personnel a gagné au moins	119 815	135 889	147 250
10 % du personnel a gagné au moins	135 480	152 337	167 019
5 % du personnel a gagné au moins	167 725	189 258	203 061
1 % du personnel a gagné au moins	242 771	270 531	289 659
Rapport entre les 5 % et 95 %	$\frac{167\,725}{53\,896} = 3{,}11$	$\frac{189\,258}{60\,414} = 3{,}13$	$\frac{203\,061}{65\,606} = 3{,}10$
Rapport entre les 1 % et 95 %	$\frac{242\,771}{53\,896} = 4{,}50$	$\frac{270\,531}{60\,414} = 4{,}48$	$\frac{289\,659}{65\,606} = 4{,}41$
Rapport entre les 1 % et 99 %	$\frac{242\,771}{46\,915} = 5{,}17$	$\frac{270\,531}{52\,330} = 5{,}17$	$\frac{289\,659}{56\,951} = 5{,}09$
Rapport entre la moyenne des rémunérations des 10 % des salariés touchant les rémunérations les plus élevées et celles correspondant aux 10 % des salariés touchant les rémunérations les moins élevées :		3,5	3,2

Rémunérations au 31/12/1983 :

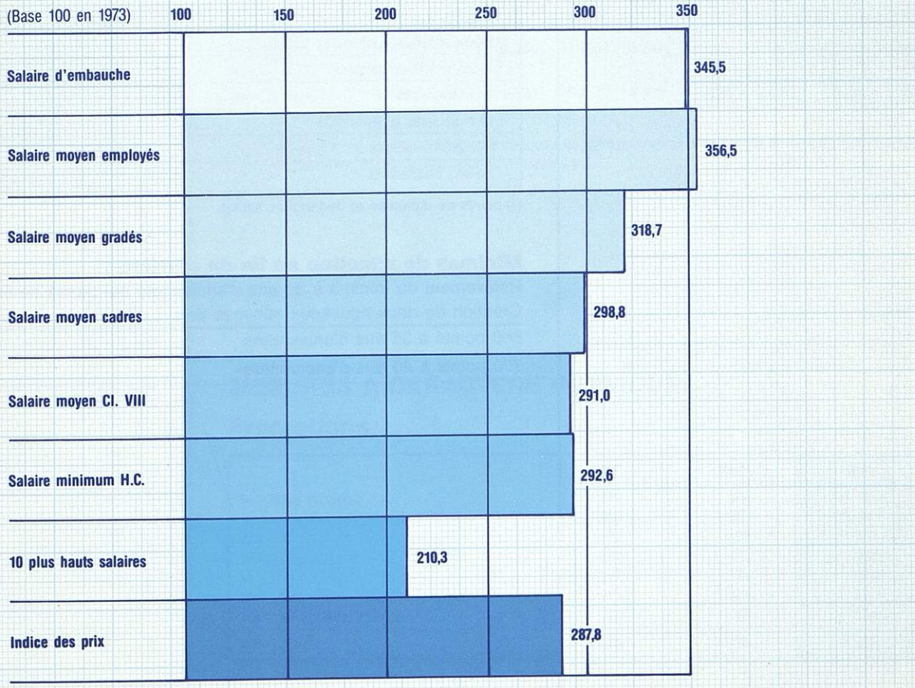

EVOLUTION DES REMUNERATIONS EN 1983

MESURES A CARACTERE GENERAL

Mesures générales prises au niveau de la profession

Un accord salarial a été signé entre l'A.F.B. et la C.F.T.C. le 21 décembre 1982.

Il prévoyait notamment :

Une augmentation périodique de la valeur du point :
au 1er/02/83 : + 2,25 %
au 1er/05/83 : + 2,25 %
au 1er/08/83 : + 1,75 %
au 1er/11/83 : + 1,50 %
au 1er/01/84 : + 1,20 %

Un versement exceptionnel de solidarité de F 1 100 versé avec les appointements de février 1983.

Une clause de sauvegarde, dans le cas où l'évolution des prix, par rapport au 1er janvier 1982, serait supérieure à 18,8 % en niveau. Cette clause a été appliquée et s'est traduite par l'attribution à tous les agents, à compter du 1er février 1984, de 8 points s'ajoutant aux points personnels garantis par la Convention Collective.

Des mesures spécifiques complémentaires applicables aux agents les moins favorisés :

- + 10 points, si leur nombre total de points était inférieur ou égal à 380.
- le complément à 390 points pour les agents dont le total de points était compris entre 380 et 390 points.
- augmentation de la garantie minimale annuelle de ressources de la contre-valeur de 10 points.

Mesures prises au niveau de la B.N.P.

Conformément à la loi du 13 novembre 1982, la négociation annuelle sur les salaires et la durée du travail s'est tenue le 13 avril 1983 entre la Direction Générale et les Organisations Syndicales.

Deux dispositions ont été prises concernant :

- les salaires de début de carrière,
- les minimas de situation en fin de carrière.

Evolution des rémunérations minimales en début de carrière :

(en points)	Nouvelle situation (1)
Salaire minimum d'embauche B.N.P.	350
Après 3 mois de présence	370
A la titularisation	391
18 mois après la titularisation	410
à 3 ans d'ancienneté	413
à 5 ans d'ancienneté	419

(1) points de diplômes et de langues exclus

Minimas de situation en fin de carrière :

Relèvement du minima à 30 ans d'ancienneté qui passe de 566 à 630 points.

Création de deux nouveaux minimas de :

660 points à 35 ans d'ancienneté

700 points à 40 ans d'ancienneté

SITUATIONS DE DEBUT

Situations en points

		Mesures propres à la BNP
A l'embauche	Coefficient de base	290
	Points garantis	36
	Points personnels	24
	Total	**350**
Après 3 mois	Coefficient de base	290
	Points garantis	36
	Points personnels	44
	Total	**370**
Titularisation	Coefficient de base	300
	Points garantis	36
	Points personnels	49
	Points d'ancienneté	6
	Total	**391**
18 mois après titularisation	Coefficient de base	320
	Points garantis	36
	Points personnels	44
	Points d'ancienneté	10
	Total	**410**
Après 3 ans d'ancienneté	Garantie de ressources contrevaleur de :	413

(points de diplômes et de langues exclus)

Situations minimales en Francs (1)

	1ère année			2ème année			Après la 3ème année		
	Fin 1981	Fin 1982	Fin 1983	Fin 1981	Fin 1982	Fin 1983	Fin 1981	Fin 1982	Fin 1983
Sans diplôme	45 950	51 765	57 533	49 053	54 177	61 486	53 405	59 712	64 945
soit par mois sur 12 mois	3 829	4 314	4 794	4 088	4 515	5 124	4 450	4 976	5 412
Titulaire du brevet des collèges	47 928	53 950	59 892	51 031	56 362	63 845	55 382	61 896	67 304
soit par mois sur 12 mois	3 994	4 496	4 991	4 253	4 697	5 320	4 615	5 158	5 609
Titulaire du baccalauréat	49 706	56 134	62 250	53 009	58 547	66 203	57 360	64 081	69 663
soit par mois sur 12 mois	4 159	4 678	5 188	4 417	4 879	5 517	4 780	5 340	5 805

(1) Ce tableau reprend la situation minimum théorique d'un agent qui n'aurait bénéficié que de mesures automatiques, à l'exclusion des points de technicité ou de diplômes.

MESURES A CARACTERE INDIVIDUEL

Promotions

	1981	1982	1983
II - 2ème échelon	876	979	1 119
III -	960	1 017	1 095
IV -	612	626	667
V -	337	407	390
VI -	257	313	313
VII - 1er et 2ème échelon	215	277	297
VIII - 1er et 2ème échelon	78	87	134
Total	**3 335**	**3 706**	**4 015**

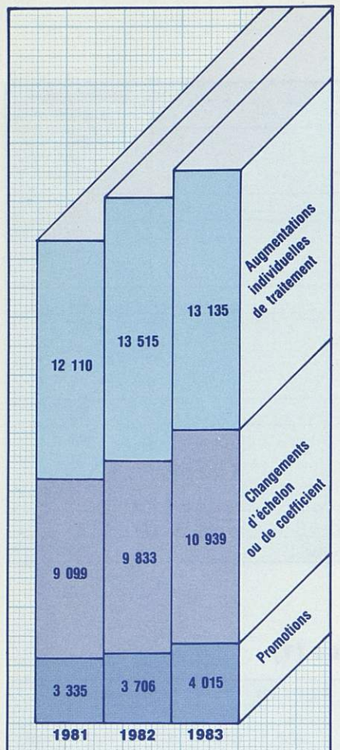

Promotions changement d'échelon et augmentations individuelles

Changements d'échelon ou de coefficient

	1981	1982	1983
Employés classe II 1er échelon	5 358	5 553	6 895
	1 693	1 922	1 863
classe III	756	940	653
classe IV	963	1 076	1 147
classe V	72	75	110
classe VI	257	267	271
Total	**9 099**	**9 833**	**10 939**

Augmentations individuelles de traitement

	1981	1982	1983
Nombre de bénéficiaires	12 110	13 515	13 135

Les changements dans la rémunération des agents résultent :

- soit de mécanismes généraux d'évolution liés à la valeur du point bancaire,
- soit de mesures automatiques liées à la Convention Collective ou propres à la B.N.P.,
- soit de mesures individuelles (promotion, changement d'échelon ou de coefficient, augmentation individuelle), basées sur un principe de sélectivité, c'est-à-dire sur la reconnaissance du mérite ou de la nature du poste occupé.

Les promotions et changements d'échelon ou de coefficient ont progressé de façon sensible en 1983, en raison des besoins nés pour combler les départs anticipés en retraite résultant du contrat de solidarité.

LA PARTICIPATION FINANCIERE

RESERVE SPECIALE DE PARTICIPATION

Détermination de la Réserve Spéciale de Participation

Exercices (en francs)	1981	1982 (*)	1983
Réserve Spéciale de Participation	77 708 215	60 495 898	66 938 029
Majoration de 20 % (avenant du 27 décembre 1978)	15 541 643	12 099 180	13 387 605
Total	**93 249 858**	**72 595 078**	**80 325 634**
Part minimum	1 386,57	1 119,38	1 250,59
Part maximum	5 546,28	4 477,54	5 002,36

(*) après nouvel accord

Un nouvel accord a été signé en avril 1983 entre la Direction Générale et les Organisations Syndicales (S.N.B. - C.F.T.C.) précédemment signataires de celui de 1978.

Cet accord prévoyait le passage de la formule actuelle :

$$1/2 \text{ (bénéfice net fiscal - 4 \% des capitaux propres)} \times \frac{\text{masse salariale}}{\text{valeur ajoutée - bénéfice fiscal brut}}$$

à la formule :

$$3/4 \text{ (bénéfice net fiscal - 4 \% des capitaux propres)} \times \frac{\text{masse salariale}}{\text{valeur ajoutée - bénéfice fiscal brut}}$$

ce qui avait pour effet d'augmenter de 50 % le montant de la participation.
Cet accord a été homologué par les Pouvoirs Publics au début de l'année 1984 pour la participation relative aux exercices 1982 et 1983.

En conséquence :

- La participation 1983 est calculée en fonction de cette nouvelle formule.
- Un complément correspondant à la moitié de ce qui avait été versé en 1982 est distribué en 1983. Ce complément a été effectué pour remplir les conditions dans lesquelles il aurait été appliqué si ce nouvel accord était intervenu avant avril 1983.

Le montant de la Réserve Spéciale de Participation pour l'exercice 1982 se décompose ainsi :

Participation 1982 (En francs)	**Versement initial**	**Versement complémentaire**	**Total 1982**
Réserve Spéciale de Participation	40 330 599	20 165 299	60 495 898
Majoration de 20 % selon l'avenant du 27 décembre 1978	8 066 120	4 033 060	12 099 180
Total	**48 396 719**	**24 198 359**	**72 595 078**
Part minimum	746,25	373,13	1 119,38
Part maximum	2 985,03	1 492,51	4 477,54

EPARGNE - B.N.P.

Le Plan d'Epargne d'Entreprise - option Fonds Commun de Placement "Epargne B.N.P." - permettait jusqu'en 1982, aux agents qui y effectuaient des versements volontaires, de cumuler les avantages fiscaux de la loi Monory avec l'abondement de la B.N.P.

Depuis le 1er janvier 1983, les dispositions de la loi Monory ne sont plus applicables qu'aux agents nés avant le 1er janvier 1932. Les agents nés à compter de cette date ne peuvent plus prétendre à la déduction fiscale ; néanmoins, leurs versements volontaires au Fonds Commun "Epargne B.N.P." du Plan d'Epargne, s'ils sont poursuivis, continueront à bénéficier de l'abondement.

En 1983, la B.N.P. a aménagé ce plan pour permettre aux agents nés après le 31 décembre 1931 de retrouver dans le cadre de la loi des avantages comparables à ceux de la loi Monory ; une option Compte Epargne Actions assortie du bénéfice de l'abondement a été définie.

Tous les agents peuvent donc bénéficier, dans des conditions voisines, d'un abondement B.N.P. en espèces équivalent à 30 % des versements effectués, dans la limite de F 2.000 par adhérent.

3 174 collaborateurs de la banque ont souscrit en 1983 des parts Epargne - B.N.P. :

- 1 402 en option Monory, pour un total de F 6 394 700 auquel s'est ajouté un montant de F 1 829 811 versé par la B.N.P.
- 1 772 en option C.E.A. pour un total de F 10 806 870 auquel s'est ajouté un montant de F 2 629 720 versé par la B.N.P.

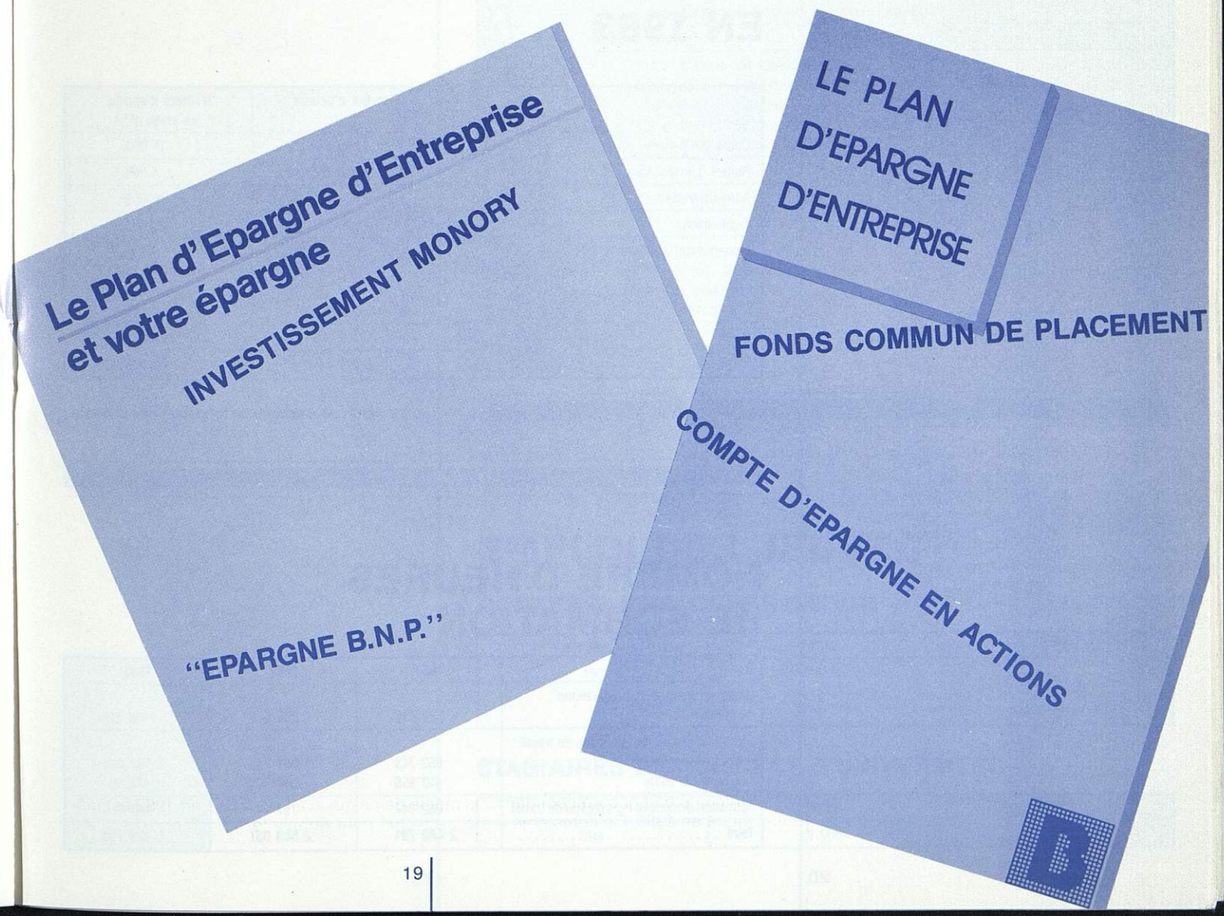

Nombre de bénéficiaires d'actions de formation
Nature des principales actions de formation en 1983
Nombre d'heures de formation
Nombre de congés de formation
Emplois des Jeunes
Dépenses de formation

La formation

NOMBRE DE BENEFICIAIRES D'ACTIONS DE FORMATION (*)

	1981				1982				1983			
	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total	Empl.	Gradés	Cadres	Total
Hommes	6 915	10 017	3 137	20 069	6 858	10 182	3 217	20 257	6 439	10 742	3 477	20 658
Femmes	9 079	8 188	540	17 807	9 196	8 240	569	18 005	9 300	9 343	676	19 319
Total	**15 994**	**18 205**	**3 677**	**37 876**	**16 054**	**18 422**	**3 786**	**38 262**	**15 739**	**20 085**	**4 153**	**39 977**

(*) Un même agent ayant bénéficié de plusieurs actions de formation dans l'année n'est compté que pour une unité.

NATURE DES PRINCIPALES ACTIONS DE FORMATION EN 1983

	Nombre d'heures	Nombre d'appels en stage (**)
Cours de Banque	408 117	11 094
Stages pluridisciplinaires	786 927	1 107
Administration	1 137 958	40 699
Exploitation	391 778	22 651
Management et formation générale	146 042	9 458
dont :		
• *Cours de langues*	*33 578*	*903*
• *Accueil*	*6 107*	*1 583*
Divers	8 896	4 836
Total	**2 879 718**	**89 845**

(**) Un même agent étant compté autant de fois qu'il a bénéficié d'actions de formation dans l'année.

NOMBRE D'HEURES DE FORMATION

	1981	1982	1983
Cours de banque et préparations complémentaires	339 946	366 548	408 117
Formation dispensée sur le lieu de travail :			
• sur le poste	852 743	1 081 775	1 182 995
• hors du poste	410 355	384 601	429 141
Formation dispensée hors du lieu de travail	882 747	757 013	859 465
Total	**2 485 791**	**2 589 937**	**2 879 718**

NOMBRE DE CONGES DE FORMATION

	1981	1982	1983
Rémunérés	**61**	**107**	**116**
Hommes			62
Femmes			54
dont rémunérés par les FONGECIF			*21*
Non rémunérés	**14**	**17**	**13**
Hommes			7
Femmes			6

Sur les 129 congés enregistrés en 1983 :
- 32 concernent une formation bancaire du C.F.P.B.,
- 15 des actions de perfectionnement professionnel,
- 27 des formations de culture générale,
- 55 des formations diverses liées à des préoccupations personnelles.

NOMBRE DE SALARIES AUXQUELS A ETE REFUSE UN CONGE-FORMATION

1981 ..... **7**	*dont 2 différés.*
1982 ..... : **8**	*dont 6 pour un délai de dépôt non respecté,* *1 pour ancienneté non conforme,* *1 pour formation en dehors du temps de travail.*
1983 ..... : **15**	*dont 10 hommes,*
	5 pour délai de dépôt non respecté, *1 pour ancienneté non conforme,* *2 pour non respect du délai de franchise,* *1 pour examen non technologique,* *1 pour examen en dehors des heures de travail.*
	dont 5 femmes,
	1 pour examen non technologique, *1 pour délai de dépôt non respecté,* *1 pour délai de franchise non respecté,* *1 pour quota d'effectif simultanément absent,* *1 pour ancienneté non conforme.*

EMPLOI DES JEUNES

CONTRATS EMPLOI-FORMATION

1981	1982	1983
150	149	149 *dont : 41 hommes* *108 femmes*

STAGIAIRES D'ECOLES ET D'UNIVERSITES

1981	1982	1983
792	1 008	1 283

DEPENSES DE FORMATION

	1981	1982	1983
Dépenses de formation (en francs)	187 230 710	217 979 628	256 740 538
En % des salaires	4,21 %	4,28 %	4,61 %

En 1983, les efforts déployés en faveur de la formation se sont intensifiés. Les dépenses de formation ont progressé fortement et sont le reflet de l'augmentation également sensible du nombre de bénéficiaires de cette formation, du nombre d'heures de formation, du nombre de stagiaires d'écoles ou d'universités.

Ces chiffres sont la traduction de la politique volontariste de la Direction Générale pour développer la formation alors que de profondes mutations bancaires ou technologiques sont en cours.

Au-delà de ces aspects quantitatifs, des études importantes ont été conduites durant l'année 1983 pour mieux appréhender les différents problèmes que pose la diffusion d'une formation rénovée et adaptée aux évolutions à venir.

La synthèse de ces travaux est en cours, et va conduire à l'établissement d'un Plan d'Orientation Générale de la Formation qui fixera pour le moyen terme les objectifs à atteindre et les moyens pour y parvenir.

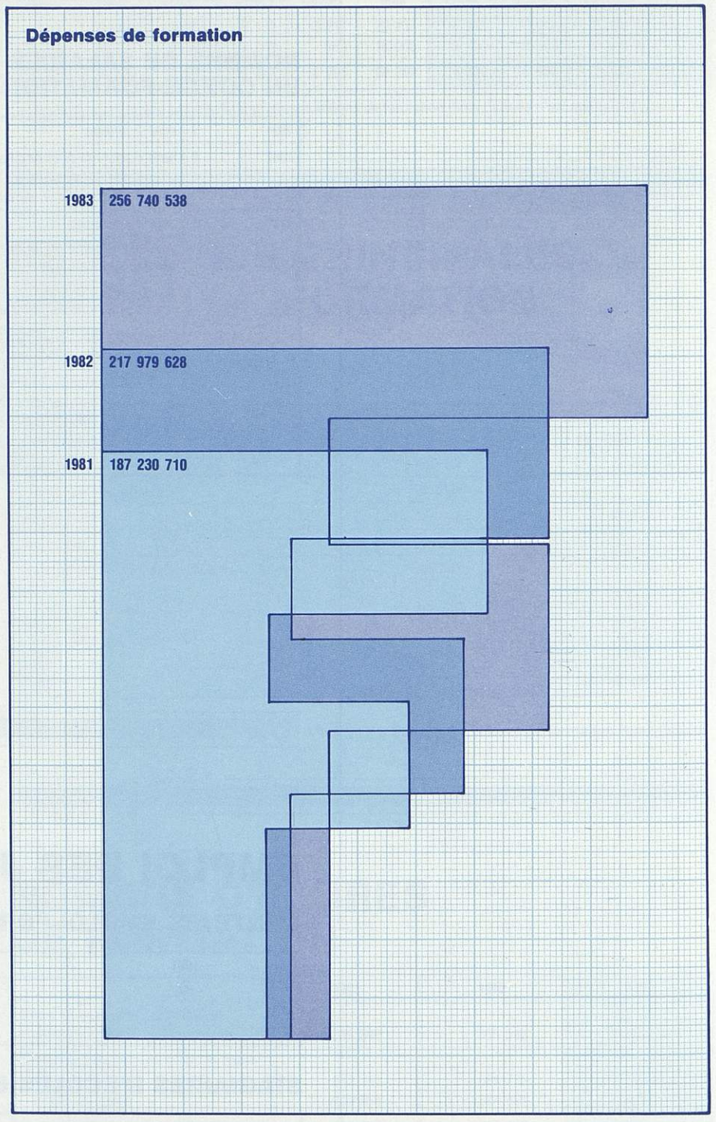

Hygiène et Sécurité
Amélioration des conditions de travail
Durée du travail

Taux de fréquence des accidents du travail

Nombre d'accidents avec arrêt par million d'heures théoriques travaillées (*) :	1982	1983
Employés	8,03	7,82
Gradés	4,27	2,96
Cadres	1,38	0,95
Taux global	**5,40**	**4,51**

Taux de gravité des accidents du travail

Nombre de journées perdues par millier d'heures théoriques travaillées (*) :	1982	1983
Employés	0,18	0,14
Gradés	0,11	0,07
Cadres	0,28	0,04
Taux global	**0,13**	**0,09**

(*) en 1983, le nombre d'heures théoriques travaillées correspond à l'effectif moyen par catégorie hiérarchique × 1.739 h.

Employés : 30 324 682
Gradés : 42 838 526
Cadres : 9 512 330
Total : 82 675 538

Les conditions de travail

HYGIENE ET SECURITE

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Nombre d'accidents du travail ayant occasionné un arrêt de travail (non compris les accidents de trajet) :

	1981			1982			1983		
	Empl.	Gradés	Cadres	Empl.	Gradés	Cadres	Empl.	Gradés	Cadres
Sièges	179	126	6	184	114	8	153	76	6
Services centraux	110	48	6	71	60	5	84	51	3
Sous-total	**289**	**174**	**12**	**255**	**174**	**13**	**237**	**127**	**9**
Total	**475**			**442**			**373**		

Nombre de journées perdues du fait d'accidents du travail (non compris les accidents de trajet) :

	1981			1982			1983		
	Empl.	Gradés	Cadres	Empl.	Gradés	Cadres	Empl.	Gradés	Cadres
Sièges	3 397	3 503	95	4 234	2 974	114	2 743	1 475	308
Services centraux	2 299	1 350	115	1 453	1 346	146	1 492	1 713	53
Sous-total	**5 696**	**4 853**	**210**	**5 687**	**4 320**	**260**	**4 235**	**3 188**	**361**
Total	**10 759**			**10 267**			**7 784**		

Le nombre des accidents de travail continue de régresser, de même que le nombre des journées perdues suite à ces accidents. C'est la manifestation de l'efficacité progressive des actions entreprises qui contribue à rendre plus sûres les conditions de travail dans l'entreprise.

Répartition par éléments matériels des accidents du travail ayant entraîné un arrêt en 1983

Les codes sont ceux figurant dans l'arrêté du 10 octobre 1974 : ''Classification des éléments matériels des accidents''.

Nombre d'accidents liés à l'existence de risques graves *codes 32 à 40*	5
Nombre d'accidents liés à des chutes avec dénivellation *code 02*	110
Nombre d'accidents occasionnés par des machines à l'exception de ceux qui sont liés aux risques précités *codes 09 à 30*	5
Nombre d'accidents de circulation, manutention, stockage *codes 01, 03, 04 et 06, 07, 08*	194
Nombre d'accidents occasionnés par des objets, masses, particules en mouvement accidentel *code 05*	16
Autres cas	93

ACCIDENTS DE TRAJET

Nombre d'accidents de trajet ayant nécessité un arrêt de travail :

	1981	1982	1983
Paris	255	293	222
Province	139	184	156
Total	**394**	**477**	**378**

ACCIDENTS MORTELS

	1981	1982	1983
Nbre d'accidents de trajet	—	1	1
Nbre d'accidents de travail	2	—	2

AGRESSIONS

	1981	1982	1983
A L'INTERIEUR DES LOCAUX			
Nombre d'agressions :	**105**	**128**	**122**
Paris	27	35	20
Périphérie parisienne	40	54	64
Province	38	39	38
Sièges permanents	*98*	*121*	*122*
Bureaux d'entreprise	*5*	*4*	—
Bureaux périodiques	*1*	*3*	—
Transports de fonds	—	—	—
Centres de démarches	*1*	—	—
Nombre de sièges agressés selon l'effectif :			
Moins de 3 agents	7	7	—
3 agents	4	7	3
4 à 6 agents	19	42	46
7 à 10 agents	22	27	24
Plus de 10 agents	53	45	49
Total	**105**	**128**	**122**
Nombre de jours d'arrêt de travail consécutifs à ces agressions	1 005	1 269,5	1 537
Nombre d'agents concernés par ces arrêts de travail	74	72	72
A L'EXTERIEUR DES LOCAUX			
Nombre d'agressions :	**2**	**3**	**3**

DEPENSES DE SECURITE (EN FRANCS)

	1981	1982	1983
Protections des guichets	34 406 000	46 616 000	55 527 000
Coffres clientèle	9 170 000	11 194 000	8 877 000
Portes fortes	7 768 000	7 985 000	7 331 000
Divers (*)	9 713 000	7 714 000	8 858 000
Dépenses de Sécurité	**61 057 000**	**73 509 000**	**80 593 000**

(*) gardiennage de chantiers, armoires fortes, incendie, dépôts permanents.

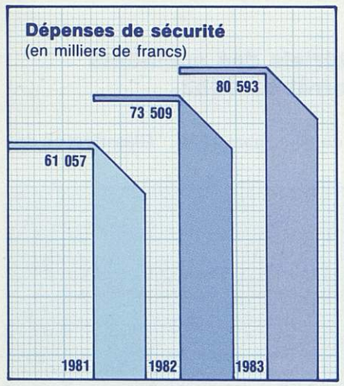

NOMBRE DE REUNIONS DU COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

4 réunions plénières
+ 4 missions ponctuelles en province

NOMBRE D'AGENTS FORMES A LA SECURITE

1981	1982	1983
2 984	2 554	2 760

L'amélioration de la sécurité constitue un objectif majeur pour la Direction Générale. Des moyens toujours plus importants y sont affectés et continueront à l'être.

Le nombre des agressions s'est stabilisé en 1983, la région parisienne restant la cible privilégiée des gangsters. Les efforts importants consentis en faveur de la sécurité des personnels et des valeurs seront poursuivis.

En dépit de cette stabilisation, le nombre des jours d'arrêt de travail du personnel consécutifs à ces agressions, a augmenté sensiblement.

A fin 1983, 622 Sièges étaient équipés de protections lourdes, 54 étaient en cours ou en projet d'équipement.

AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

DEPENSES (EN FRANCS)

	1981	1982	1983
Dépenses	219 249 000	221 489 000	229 127 000

OPERATIONS IMPORTANTES TERMINEES EN 1983 :

Direction générale :
- Extension et réaménagement du Centre de Test de la D.O. à BERGERE.

Organismes administratifs :
- Extension du C.A. SARAN.

Organismes sociaux :
- Réaménagement du Centre Aéré de PISCOP et du Jardin d'enfants POISSONNIERES.

Directions régionales :

Agences Parisiennes :
- Extension et réaménagement de l'Agence Principale FRIEDLAND,
- Réaménagement des Agences Principales LA BOETIE et PARIS-PAUL VALERY,
- Transfert du bureau de REUILLY.

Alsace, Franche-Comté
- Transfert des bureaux de STRASBOURG-LA MEINAU et de RIEDISHEIM.

Rhône-Alpes, Auvergne

Transfert de l'Agence de ROMANS,
- Extension de l'Agence de VILLEURBANNE-LES-GRATTE-CIEL,
- Réaménagement de l'Agence de LYON-LAFAYETTE.

Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse
- Installation d'un restaurant d'entreprise à NICE,
- Transfert de l'Agence de DRAGUIGNAN,
- Extension et réaménagement des Agences d'AUBAGNE, de MARSEILLE-PORT, de CANNES-LA BOCCA, et du bureau de TOULON-PONT-DU-LAS.

Lorraine, Champagne-Ardenne, Bourgogne
- Extension des Agences de MACON et de TONNERRE,
- Réaménagement de la Succursale de CHALON-SUR-SAONE.

Pays de Loire, Bretagne
- Réaménagement des Agences de MORLAIX et de REZE-PONT ROUSSEAU,
- Transfert du restaurant d'entreprise d'ANGERS.

Aquitaine, Poitou-Charentes, Limousin
- Réaménagement des Succursales de POITIERS, de BAYONNE et d'ANGOULEME (rez-de-chaussée), et des Agences de BIARRITZ et de LIBOURNE.

Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon
- Réaménagement des Succursales de PERPIGNAN et de NIMES (rez-de-chaussée).

Bassin parisien
- Transfert des Agences de SEVRES, de DREUX et de MANTES-LA-JOLIE, et du bureau de NEUILLY-PLAISANCE,
- Réaménagement de l'Agence de JUVISY-SUR-ORGE,
- Extension et réaménagement des Agences de NOISY-LE-GRAND et de BONNEUIL-SUR-MARNE.

Nord, Picardie
- Réaménagement des Agences de CAUDRY et de FOURMIES

DUREE DU TRAVAIL

RAPPEL DE LA DUREE HEBDOMADAIRE DU TRAVAIL 39 HEURES

	Horaire hebdomadaire	incluant quotidiennement
Horaires particuliers :		
Dactylographes et sténodactylographes	39 heures	2 pauses de 15 mn
Mécanographes en atelier	36 h 40	2 pauses de 15 mn
Personnel travaillant en horaire décalé	35 h 30	1 pause de 30 mn
Allègements d'horaires :		
Femmes enceintes		
- dès la déclaration de grossesse et pendant les 3 premiers mois	39 heures	1 pause de 30 mn
- à partir du 4è mois (*)	35 heures	—
Personnel travaillant en sous-sol de manière permanente	35 h 55	—

(*) Les femmes enceintes sont dispensées de se rendre au travail les matinées des veilles de fêtes demi-chômées.

DUREE ANNUELLE DU TRAVAIL

1983	Agents ne travaillant pas le samedi	Agents ne travaillant pas le lundi
Nombre de jours dans l'année	365	365
A déduire :		
- Nombre de jours de repos hebdomadaire	105	104
- Jours fériés (*)	10,5	8,5
- Nombre de jours de congés :		
• minimum	25	26 (**)
• maximum	31	32 (**)
Nombre de jours travaillés :		
• minimum	218,5	220,5
• maximum	224,5	226,5
Nombre d'heures travaillées : $\frac{39\text{ h} \times \text{Nombre de jours}}{5}$		
• minimum	1 704	1 720
• maximum	1 751	1 767

(*) Les chiffres ne tiennent pas compte des demi-journées veilles de fête (1er mai, 8 mai et 11 novembre) pour lesquels les agents ont bénéficié exceptionnellement de :
- une demi-journée (veille du 11 novembre) pour les sièges fermant le samedi,
- 3 demi-journées pour les sièges fermant le lundi.

(**) dont un jour de repos supplémentaire.

En 1983, le total des congés pour l'ensemble du personnel est de 1 210 464 journées soit 25,5 jours ouvrés en moyenne par agent (chiffre tenant compte des nouveaux embauchés n'ayant pas acquis la totalité des droits à congés).

REPOS COMPENSATEURS

Nombre de jours de repos compensateur légal :

Au-delà de 42 heures par semaine, les intéressés ont le droit de prendre un repos égal à 20 % du temps de travail accompli en heures supplémentaires, celles-ci s'inscrivant dans la limite d'un contingent de 130 h par an.

En outre, un repos compensateur égal à 50 % des heures supplémentaires effectuées au-delà d'un seuil de 39 h par semaine a été institué lorsque ces heures sortent du cadre du contingent de 130 h par an.

	1981	1982	1983
Repos compensateur légal	1 656	1 594	1 364

Nombre de jours de repos compensateur B.N.P. :

Compte tenu de la disparition du travail de nuit dans les Centres de Traitement de l'Information, le chiffre ne comprend plus que les jours pris en récupération de jours de foire ou de cours professionnels ayant eu lieu un jour de fermeture hebdomadaire ou durant une période de congé annuel.

Ces jours incluent également les 3 ou 5 jours de congé spécial suite à un renfort saisonnier dans un siège touristique.

	1981	1982	1983
Repos compensateur BNP	23 957	8 957	2 652

Nombre d'agents ayant bénéficié d'au moins un repos compensateur :

	1981	1982	1983
Repos compensateur légal	588	506	372
Repos compensateur BNP	1 105	804	523

HORAIRE DECALE ET TRAVAIL DE NUIT

	1981	1982	1983
Nombre de salariés travaillant en horaire décalé	1 253	1 503	1 543
Nombre de salariés travaillant la nuit	337	79	—
Total	**1 590**	**1 582**	**1 543**

L'horaire décalé concerne essentiellement des agents travaillant en deux équipes de jour et dont le temps de travail s'accomplit en partie soit entre 5 et 7 heures, soit entre 20 et 22 heures. Ces agents bénéficient d'indemnités particulières.

L'accroissement du nombre des salariés travaillant en horaire décalé est à rapprocher de la suppression du travail de nuit qui s'est poursuivie grâce aux capacités techniques du matériel informatique. Cette évolution entraîne une réduction du nombre de repos compensateurs B.N.P.

HEURES SUPPLEMENTAIRES

1981	1982	1983
325 596	330 374	304 816

HORAIRE VARIABLE

L'horaire variable continue à se développer progressivement, conformément à la loi et avec l'accord de chaque comité d'établissement local.

Au total 7.500 agents bénéficient de l'horaire variable contre 6.500 en 1982, dans plus de 75 succursales de province et 8 organismes administratifs.

TEMPS PARTIEL

Dans le cadre de la loi n° 81-64 du 26 janvier 1981, le travail à temps partiel a été mis en place à la B.N.P. après négociations entre la Direction Générale et les Organisations Syndicales Représentatives.

Tout agent titulaire, employé, gradé ou cadre, peut demander à bénéficier de l'une des deux formules suivantes :

• Travail à Mi-Temps :

Cette formule existe depuis 1981.

Au 31 décembre 1983, 1.812 agents avaient opté pour le travail à mi-temps.

	1982		1983	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Employés	**23**	**786**	**29**	**982**
II	6	384	8	506
III	6	124	9	181
IV	3	45	6	66
Total Gradés	**15**	**553**	**23**	**753**
V	—	10	—	13
VI	—	4	3	5
VII	—	3	—	4
VIII	—	—	—	—
HC	—	—	—	—
Total Cadres	**—**	**17**	**3**	**22**
Sous-total	**38**	**1 356**	**55**	**1 757**
Total	**1 394**		**1 812**	

• Travail à 4/5ème de Temps :

La mise en place de cette forme de temps choisi, a été décidée à la fin du 3ème trimestre 1983, après avoir été expérimentée depuis l'année 1982 dans deux Organismes Administratifs de province (CA ANGERS et NANCY). Son application est intervenue progressivement lors du dernier trimestre et l'extension à tous les Etablissements de la Banque est prévue dans le courant du premier semestre 1984.

Au 31 décembre 1983, 332 agents avaient opté pour le travail à 4/5ème de temps.

	1982		1983	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Employés	**1**	**53**	**1**	**166**
II	1	25	—	121
III	—	2	2	29
IV	—	—	1	11
Total Gradés	**1**	**27**	**3**	**161**
V	—	—	—	—
VI	—	—	—	—
VII	—	—	1	—
VIII	—	—	—	—
HC	—	—	—	—
Total Cadres	**—**	**—**	**1**	**—**
Sous-total	**2**	**80**	**5**	**327**
Total	**82**		**332**	

Le total des bénéficiaires du temps partiel à fain 1983 s'établit donc à 2.144 agents (4,4 % du nombre des salariés) contre 1.476 en 1982, soit une progression de 45 %.

Instances représentatives du Personnel
Participation aux élections des Délégués du Personnel
Divers
Information et communication
Expression des salariés

Les relations professionnelles

LES INSTANCES REPRESENTATIVES DU PERSONNEL

L'ensemble des délégations du personnel de la Banque est décentralisé, auprès de chaque agence importante et de chaque succursale en province, chaque agence principale parisienne et chaque organisme.

En outre, les organisations syndicales désignent, conformément à la loi et à la Convention Collective, des représentants syndicaux auprès des délégués du personnel et auprès des comités d'établissement, ainsi que des délégués syndicaux dans chacun des établissements de la Banque. Au total les crédits d'heures autorisés dans l'ensemble des instances avoisinent un volume global d'un million d'heures par an, compte non tenu des réunions passées avec la Direction ou en commissions.

PARTICIPATION AUX ELECTIONS DES DELEGUES DU PERSONNEL

	1981		1982		1983	
	Inscrits	Votants	Inscrits	Votants	Inscrits	Votants
1er Collège	19 995	78,74 %	19 439	77,74 %	21 062	76,33 %
2e Collège	23 678	84,31 %	24 063	81,64 %	24 720	81,30 %
3e Collège	4 687	70,38 %	4 839	69,29 %	4 894	68,12 %

DIVERS

	1981	1982	1983
Nombre de congés Education Ouvrière	630	599	473
Nombre de cas B.N.P. soumis :			
• en Commission d'Avancement (Art. 60 C.C.)	24	45	52
• en Conseil de Discipline	2	2	—
• en Commission paritaire d'établissement	55	58	66
• en Commission régionale et nationale paritaires	4	7	13
Nombre de mises en demeure et de procès-verbaux de l'Inspection du Travail	23	12	7
Nombre d'instances judiciaires en cours et où l'entreprise est en cause	57	122*	73**

(*) dont 94 assignations portant sur le litige de l'interprétation de l'article 59 de la Convention Collective.
(**) dont 56 assignations portant sur le litige de l'interprétation de l'article 59 de la Convention Collective.

INFORMATION ET COMMUNICATION

Procédures d'accueil	Réception et accueil du nouveau salarié par un membre de l'état-major de la Direction ou de l'Organisme, puis par le responsable du service d'affectation.
	Remise des documents suivants : • Convention Collective • Statuts de la Caisse de Retraites • Statuts et règlement intérieur de la Caisse de Prévoyance • Règlement intérieur de la Société Mutualiste du personnel de la B.N.P. et extrait analytique des principales dispositions régissant les droits et les obligations des adhérents • Accord de participation des salariés aux fruits de l'expansion • Règlement des fonds communs de placement
	Information sur : • Le remboursement partiel des frais de transport (remise du formulaire) • Les avantages liés aux opérations bancaires • L'Assurance Vie Privée • L'Association Sportive et Culturelle • La coopérative • Les œuvres sociales du Comité.
Procédures d'information ascendante ou descendante ...	• Circulaires • Journal d'entreprise "Dialogue" • INF "B" • Notes internes • Suggestions diverses • Informations générales audio-visuelles (Plan Directeur Organisation et Informatique, etc.)
Systèmes d'entretiens individuels	Chaque agent est reçu par son supérieur à l'occasion de la remise de la fiche d'appréciation.

EXPRESSION DES SALARIES

La loi 82.689 du 4 août 1982 et la loi 83.675 du 26 juillet 1983 de démocratisation du secteur public, ont institué en faveur de tous les salariés un droit à l'expression directe et collective s'exerçant sur les lieux et pendant le temps de travail.

Au cours de l'année 1983, cette procédure s'est mise progressivement en place dans 15 sites de la B.N.P. (11 Groupes et 4 Centres Administratifs). En fin d'année, elle était généralisée à l'ensemble du personnel dans 4 d'entre eux (PARIS-LOUVRE, St-CLOUD COLLINE, C.A. de la REGION PARISIENNE, C.A. BORDEAUX), soit : 63 Groupes d'expression qui ont tenu globalement 116 réunions en 1983.

La mise en place à fin 1983 était en cours dans 21 autres sites :

- 18 Groupes d'exploitation
- 2 Centres Administratifs,
- 1 Direction (Direction de l'Administration Générale)

Cette procédure s'étendra progressivement à l'ensemble des sites avant la mi-1985.

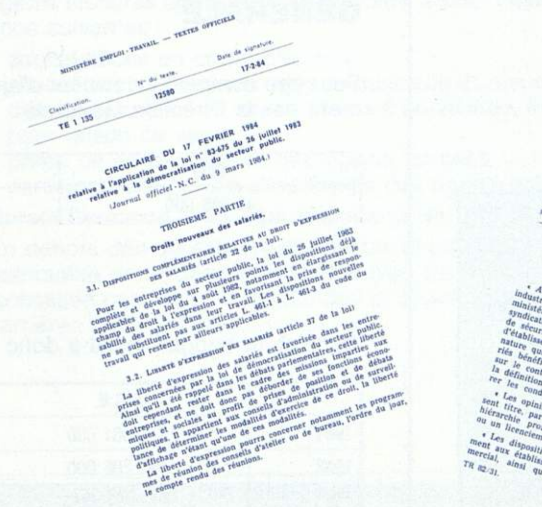
MINISTÈRE EMPLOI - TRAVAIL. — TEXTES OFFICIELS

Classification.	N° du texte.	Date de signature.
TE 1 135	12580	17-2-84

CIRCULAIRE DU 17 FEVRIER 1984 relative à l'application de la loi n° 83-675 du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public.
(Journal officiel - N.C. du 9 mars 1984.)

TROISIEME PARTIE

Droits nouveaux des salariés.

3.1. DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AU DROIT D'EXPRESSION DES SALARIÉS (article 32 de la loi).

Pour les entreprises du secteur public, la loi du 26 juillet 1983 complète et développe sur plusieurs points les dispositions déjà applicables de la loi du 4 août 1982, notamment en élargissant le champ du droit à l'expression et en favorisant la prise de responsabilité des salariés dans leur travail. Les dispositions nouvelles ne se substituent pas aux articles L. 461-1 à L. 461-3 du code du travail qui restent par ailleurs applicables.

3.2. LIBERTÉ D'EXPRESSION DES SALARIÉS (article 37 de la loi)

La liberté d'expression des salariés est favorisée dans les entreprises concernées par la loi de démocratisation du secteur public. Ainsi qu'il a été rappelé dans les débats parlementaires, cette liberté doit cependant rester dans le cadre des missions imparties aux entreprises, et ne doit donc pas déborder de ses fonctions économiques et sociales au profit de prises de position et de débats politiques. Il appartient aux conseils d'administration ou de surveillance de déterminer les modalités d'exercice de ce droit, la liberté d'affichage n'étant qu'une de ces modalités.

La liberté d'expression pourra concerner notamment les programmes de réunion des conseils d'atelier ou de bureau, l'ordre du jour, le compte rendu des réunions.

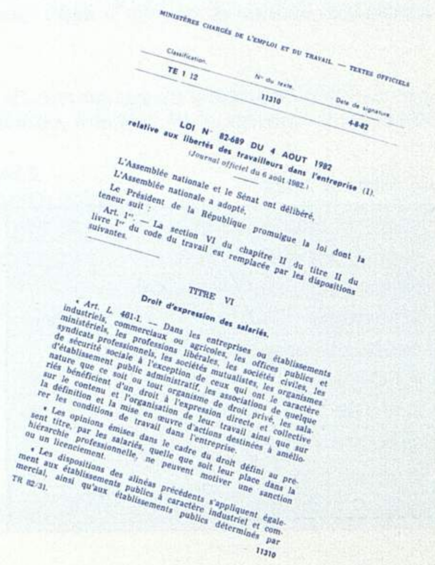
MINISTÈRES CHARGÉS DE L'EMPLOI ET DU TRAVAIL. — TEXTES OFFICIELS

Classification.	N° du texte.	Date de signature.
TE 1 12	11310	4-8-82

LOI N° 82-689 DU 4 AOUT 1982 relative aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (1).
(Journal officiel du 6 août 1982.)

L'Assemblée nationale et le Sénat ont délibéré,
L'Assemblée nationale a adopté,
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Art. 1er. — La section VI du chapitre II du titre II du livre Ier du code du travail est remplacée par les dispositions suivantes.

TITRE VI

Droit d'expression des salariés.

« Art. L. 461-1. — Dans les entreprises ou établissements industriels, commerciaux ou agricoles, les offices publics et ministériels, les professions libérales, les sociétés civiles, les syndicats professionnels, les sociétés mutualistes, les organismes de sécurité sociale à l'exception de ceux qui ont le caractère d'établissement public administratif, les associations de quelque nature que ce soit ou tout organisme de droit privé, les salariés bénéficient d'un droit à l'expression directe et collective sur le contenu et l'organisation de leur travail ainsi que sur la définition et la mise en œuvre d'actions destinées à améliorer les conditions de travail dans l'entreprise.

« Les opinions émises dans le cadre du droit défini au présent titre, par les salariés, quelle que soit leur place dans la hiérarchie professionnelle, ne peuvent motiver une sanction ou un licenciement.

« Les dispositions des alinéas précédents s'appliquent également aux établissements publics à caractère industriel et commercial, ainsi qu'aux établissements publics déterminés par

TR 82/31. — 11310

Budget social
Crédits au personnel
Société Mutualiste
Assurance Vie Privée
Caisse de prévoyance

Les avantages sociaux

BUDGET SOCIAL

BUDGET DU C.C.E. - DEPENSES AU TITRE DE L'ANNEE

	1981	1982	1983
Contribution aux frais de repas de midi			
Fonctionnement et entretien des restaurants d'entreprise	59 306	68 729	78 100 *
Chèques restaurant Province	23 618	27 185	28 500 *
Subventions diverses	6 266	6 554	6 600 *
Total	**89 190**	**102 468**	**113 200**
Aide sociale aux familles			
Participation aux frais de garde	17 263	18 412	18 800 *
Mutuelle	29 279	34 385	40 600 *
Aides diverses	1 263	1 621	1 850 *
Coopérative	1 500	1 500	1 500
Total	**49 305**	**55 918**	**62 750**
Activités de loisirs			
Colonies de vacances et participation aux vacances du personnel	41 353	49 208	57 400 *
A.S.C.	6 520	7 600	8 500
Divers	976	636	712 *
Total	**48 849**	**57 444**	**66 612**
Activités à caractère local	23 000	27 550	31 900
Divers			
Frais administratifs	4 517	5 228	4 500 *
Investissements	2 500	3 100	3 500
Total	**30 017**	**35 878**	**39 900**
Total général	**217 361**	**251 708**	**282 462**

(*) Estimation de dépenses

Le budget du C.C.E. a connu en 1983 une progression de + 12,2 %, analogue à celle des rémunérations versées en 1982.

DEPENSES ENGAGEES DIRECTEMENT PAR LA DIRECTION GENERALE

Pour être complet, il convient d'ajouter à ce budget, les dépenses engagées directement par la Direction Générale :

1981	1982	1983
43 288 000	48 038 000	54 055 000

Au total, le budget social a donc représenté :

	C.C.E.	D.G.	Total
1981	217 361 000	43 288 000	260 649 000
1982	251 708 000	48 038 000	299 746 000
1983	282 462 000	54 055 000	336 517 000

(en milliers de francs)

Restaurants Paris	31 894
Frais médicaux (Paris et province)	6 895
Abondement au Fonds Commun de Placement (Epargne - B.N.P.)	5 827
Prestations familiales extra-légales et aides au personnel	3 514
Coopérative	3 109
Manifestations diverses	1 471
Allocations diverses	1 345
Total	**54 055**

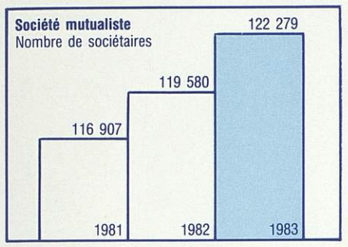

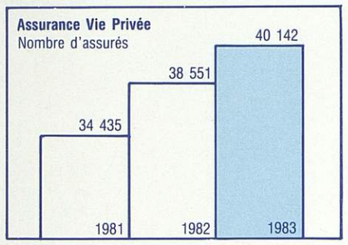

CREDITS AU PERSONNEL

(En francs)

	Encours au 31/12/1981	Encours au 31/12/1982	Encours au 31/12/1983
Crédits sociaux	1 707 537 000	1 842 532 000	2 024 788 000
dont participation des employeurs à l'effort de construction	*(73 337 000)*	*(82 132 000)*	*(87 388 000)*
Crédits privés	1 402 700 000	1 851 900 000	2 155 400 000
Enveloppes familiales	113 300 000	197 500 000	189 300 000
Total	**3 223 537 000**	**3 891 932 000**	**4 369 488 000**
Avances sur appointements de 12 mois	40 306 000	44 914 000	49 755 000

SOCIETE MUTUALISTE

Au 31 décembre 1983, la Société Mutualiste du personnel comptait 122.279 sociétaires.
Ses versements étaient de F 81 376 990 et ses recettes représentaient F 97 672 722 se décomposant en :
F 54 298 337 pour les cotisations salariales.
F 43 374 385 pour la part patronale.

ASSURANCE VIE PRIVEE

L'Assurance Vive Privée a été mise en application au 1er juillet 1981.
Elle garantit tous les agents titulaires de la Banque qui ont satisfait aux formalités d'adhésion contre les risques de décès, invalidité et incapacité qui peuvent intervenir au cours de la vie privée.
Les cotisations sont calculées mensuellement en fonction de la rémunération nette.
La B.N.P. prend à sa charge l'équivalent de la moitié des cotisations versées par les assurés, soit du 1er janvier au 31 décembre 1983 : F 5 236 710.
Au 31 décembre 1983, il y avait 40.142 assurés.

CAISSE DE PREVOYANCE

La Caisse de Prévoyance du Personnel de la B.N.P., à laquelle sont affiliés tous les agents titulaires âgés de 18 ans révolus, a pour objet d'assurer le service des prestations suivantes :

- capital-décès en cours d'activité,
- allocations pour enfants âgés de moins de 21 ans en cas de décès de l'affilié (à condition que celui-ci ait atteint 10 ans d'ancienneté à la B.N.P.) ou de mise à la retraite pour raison de santé,
- prime de fin de carrière des agents retraités,
- participation aux frais d'obsèques des agents retraités.

Durant l'exercice 1983, ses versements se sont élevés à F 147 174 278.
En dehors des cotisations du Personnel pour l'assurance décès et des produits du patrimoine de la Caisse, la contribution de la Banque s'est élevée à F 103 543 303 (cotisation patronale : F 16 823 303 et contribution au paiement des primes de fin de carrière : F 86 720 000).

Maquette J.-P. Théreau

Réalisation INFCO
42, avenue Montaigne
75008 Paris
Tél. : 723.01.06

Imprimé en France